

## En 1999, la Bourse de Paris a progressé de près de 50 %

L'ANNÉE boursière s'achève dans l'euphorie. A Paris, pour le dernier jour du mois boursier, le CAC 40 a enregistré un gain de 1,96 % : il aura progressé, sur l'ensemble de l'année, de près de 50 %. C'est la meilleure performance depuis la création de cet indice, en 1988. Pour sa dernière séance avant Noël, la Bourse de New York, favorablement impressionnée par les perspectives de la « nouvelle économie » et par la poursuite de la croissance américaine, a pulvérisé, jeudi 23 décembre, ses précédents records. L'indice du Nasdaq, le thermomètre des valeurs de haute technologie, a progressé de plus de 80 % en un an. Les places européennes, Londres (+ 0,7 %) et Francfort (+ 4,5 %) notamment, ont elles aussi atteint de nouveaux sommets.

Lire pages 19 à 22 et la chronique de Pierre Georges page 32

## Les caprices de la marée noire

ARRIVERA, arrivera pas ? La marée noire de l'Erika joue avec les nerfs des secouristes et des populations menacées. Le fioul lourd continuait de dériver, vendredi 24 décembre, le long du littoral atlantique. Les caprices de la météo ne cessent de modifier le lieu et la date de l'impact avec les côtes. Du Croisic (Loire-Atlantique) à Saint-Gilles-Croix-de-Vie (Vendée), on se mobilise. Thierry Desmarests, le PDG de TotalFina, qui a affrété l'Erika, a déclaré que sa compagnie était prête à participer directement à l'indemnisation des victimes et à la restauration de l'équilibre écologique des zones littorales touchées. « C'est notre produit qui est à la mer et on ne peut pas se désintéresser de ce dossier », a indiqué M. Desmarests.

Lire pages 8 et 9

## Une star blessée



RONALDO

SON MARIAGE, vendredi 24 décembre à Rio, devrait mettre un peu de baume au cœur de Ronaldo. Le footballeur brésilien, handicapé par des blessures à répétition qui ont nécessité une opération, a quasiment disparu des terrains cette saison.

Lire page 23

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal, 200 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$ ; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 1225 - 7,50 F



## 2000, l'année sainte des catholiques

● Jean Paul II lance le Jubilé de l'an 2000 dans la nuit de Noël ● L'Eglise catholique veut ainsi marquer l'entrée dans le troisième millénaire ● Au programme : la repentance pour les fautes passées, la réconciliation entre chrétiens, le dialogue avec les autres religions

POUR LES DEUX milliards de chrétiens à travers le monde, ce Noël est exceptionnel. Il marque le deux millième anniversaire de la naissance de Jésus-Christ à Bethléem, selon la tradition. Des cérémonies sont prévues à la basilique Saint-Pierre de Rome, à Bethléem en territoire palestinien autonome, à Notre-Dame de Paris et dans toutes les cathédrales du monde.

L'Eglise catholique est la plus engagée dans cette commémoration. Selon un rite ancien de sept siècles, Jean Paul II devait ouvrir solennellement, vendredi 25 décembre avant minuit, la Porte sainte de la basilique Saint-Pierre, signifiant l'entrée des catholiques dans un Jubilé - autrement dit une « année sainte » - qui se prolongera pendant un an. La promesse d'indulgences, en particulier, devrait attirer plus de vingt millions de pèlerins à Rome, au tombeau des apôtres Pierre et Paul, et environ trois millions dans les lieux saints chrétiens de Bethléem, de Jérusalem et de Nazareth.



Jean-Paul II a fixé trois orientations à cette année sainte : la « repentance » pour les fautes passées de l'Eglise (esclavagisme et antisémitisme, notamment), qui suscite des résistances chez les fidèles catholiques ; le dialogue avec les autres religions monothéistes, que le pape manifesterait en particulier à l'occasion de son premier voyage en Terre sainte en mars ; enfin la réconciliation avec les autres religions chrétiennes. Celle-ci est toutefois mal engagée : les Eglises protestantes, orthodoxes et anglicanes ont regretté le cavalier seul de Rome dans la préparation de ce Jubilé. La restauration par le Vatican de la pratique des « indulgences » - liée aux pèlerinages à Rome - a même suscité une certaine irritation dans les rangs protestants. Les Eglises abordent dans la division le troisième millénaire de leur histoire.

Lire page 2, notre reportage à Bethléem page 16 et notre éditorial page 18



## CÔTE D'IVOIRE Des soldats mutins

Une partie de l'armée ivoirienne était, vendredi 24 décembre, en état de rébellion contre le gouvernement. Les unités mutines ont pris, jeudi, le contrôle de la radio et de la télévision d'Etat ; elles se sont emparées, vendredi, de l'aéroport d'Abidjan. Elles réclament une amélioration de leurs conditions de vie et assurent n'avoir pas de revendications politiques. Leurs porte-parole devaient être reçus, vendredi en fin de matinée, par le président Konan Bédié. p. 3

## Le cirque Amar, nouvelle fédération ambulante de l'UDF

MARS 1994 : affublée d'un nez rouge et d'un tee-shirt alléchant (« Combien vous a-t-il promis ? Moi, c'est le double ! »), Anne Carpentier suit comme son ombre le président du conseil général du Lot-et-Garonne, Jean François-Poncet (UDF), qui brigue le renouvellement de son mandat dans le canton de Laplume. En obtenant 13 % des suffrages exprimés au premier tour, la présidente du Parti d'en rire contribue à mettre en ballottage l'ancien ministre, qui est battu au second tour par le socialiste Alain Veyret.

Décembre 1999 : la fédération UDF du Lot-et-Garonne, présidée par M. François-Poncet - qui a retrouvé, en mars 1998, son fauteuil de président du conseil général -, prend sa revanche. L'affaire est d'importance, qui est relayée dans le numéro du 18 décembre de *Démocratie Info*. En dernière page, le bulletin de la formation présidée par François Bayrou annonce fièrement : « Les quatre-vingts artistes du cirque Amar adhèrent à l'UDF. » Un nez rouge de perdu, quatre-vingts saltimbanques de retrouvés... Et, en prime, jointe à chaque exemplaire de *Démocratie info*, « une place gratuite pour une famille adhérente de l'UDF (limitée à 4 personnes) utili-

sable lorsque le cirque passera dans votre ville ». Domiciliée à Casteljaloux (Lot-et-Garonne), 4 950 habitants, la directrice du cirque, Lisette Falck, reconnaît volontiers que le chiffre avancé par le bulletin de l'UDF est quelque peu surévalué. « Ce qui est original, c'est qu'ils adhèrent tous ensemble », s'est d'ailleurs étonné M. François-Poncet lorsqu'on lui a fait part de cette subite vague d'adhésions.

En fait, il apparaît clairement que les « tigres, chevaux, dromadaires, lamas » et autre animaux de la ménagerie ne sont pas les seuls à ne pas avoir été consultés. L'essentiel du personnel du cirque, composé de saisonniers, n'a manifestement pas eu son mot à dire.

Au dire de M<sup>me</sup> Falck, la décision n'engagerait en effet que sa famille, soit de « quinze à vingt personnes ». Une famille qui, dit-elle, est « très groupée » : « Quand il y en a un qui prend une décision, tout le monde suit », affirme-t-elle. « Ce sont des gens de bonne moralité, très fréquentables et très bien intégrés », indique Jean-Claude Guenin, maire (UDF) de Casteljaloux, qui précise qu'« ils votent pour nous depuis leur installation sur la commune, il y a une quinzaine d'années ».

Les motivations des responsables du cirque Amar apparaissent très « clairement » dans l'entretien que publie *Démocratie Info* : « A l'UDF, y explique M<sup>me</sup> Falck, nous avons retrouvé cette envie de renforcer le lien entre les générations (...), la convivialité d'une famille, le respect du patrimoine, la reconnaissance des identités culturelles. » Plus loin, la directrice du cirque Amar souligne qu'il s'agit là, également, d'un « moyen (...) de promouvoir notre spectacle ».

La réalité, plus prosaïque, accorde le premier rôle dans cette affaire à Jojo, comme on l'appelle à l'UDF. Avant de précéder François Bayrou lors de chacune de ses réunions publiques pour installer la scène, Georges Fanni était artiste de cirque. Du chapiteau à l'étréade, de la tribune à la piste, quoi de plus naturel, pour lui, que de chercher à réunir l'une et l'autre de ses deux familles ! Dans l'entourage de M. Bayrou, où l'on n'a toujours eu qu'à se louer des services de Jojo, on se félicite, aujourd'hui, de pouvoir compter, grâce à lui, une fédération de plus, non pas départementale mais... ambulante.

Jean-Baptiste de Montvalon



## CORSE « Cessez-le-feu » des clandestins

Principale organisation clandestine corse, le FLNC-canal historique avait annoncé une « initiative historique » si un processus politique « global » était engagé. Jeudi, lors d'une conférence de presse dont les participants étaient masqués (photo), il a proclamé un « cessez-le-feu » et son « union » avec trois autres mouvements clandestins. p. 6

### Le Monde de l'éducation

Au sommaire du numéro de janvier

**Dossier : la responsabilité des enseignants**  
Justice-école : le face-à-face.  
L'obligation de réussite scolaire.  
Que faire face à la violence, la drogue et l'alcool ?

- Entretien avec Yves Coppens.
- L'amour profs-élèves.
- Cholet : quand l'école dynamise l'entreprise.
- Pédagogie : l'économie de l'éducation.
- Université de Limoges : la culture populaire réhabilitée.
- Guide culture.
- Petites annonces.

Chez votre marchand de journaux 30 F - 4,57 €

Le magazine résolument enseignant

## POINT DE VUE Quelques vérités sur la guerre en Tchétchénie

par Samuel P. Huntington

TANDIS que les armées russes encerclent, bombardent et rasant Grozny, un seul camp a une chance de gagner ce conflit, pour l'unique raison qu'il ne peut pas le perdre : les combattants tchétiens. Ou bien ils repousseront l'offensive de Moscou qu'ils conduiront à une impasse, ou bien ils se retireront dans les montagnes et reviendront se battre un autre jour.

Les perdants ? Les civils tchétiens piégés dans ce conflit brutal ; la Russie, qui poursuit une guerre qu'elle ne peut pas gagner ; et, s'ils tentent d'influer sur l'issue des hostilités, les Etats-Unis. De fait, la guerre de Tchétchénie souligne les limites de la capacité des grandes puissances comme la Russie et les Etats-Unis à décider du dénouement des conflits locaux qui ont lieu dans le monde.

La guerre de Tchétchénie doit être replacée dans ses contextes actuel et historique. C'est un des nombreux conflits frontaliers du grand bloc islamique qui va du Maroc à l'Indonésie. Des violences ont opposé les musulmans aux non-musulmans en

Bosnie, au Kosovo, au Nagorny-Karabakh, en Tchétchénie, au Tadjikistan, en Afghanistan, au Cachemire, en Inde, aux Philippines, en Indonésie, au Timor-Oriental, au Proche-Orient, dans la Corne de l'Afrique, au Soudan et au Nigeria.

Ces conflits ont au moins deux causes. La première est qu'il manque au monde musulman un ou deux grands Etats capables de maintenir l'ordre au sein de la communauté et d'empêcher les affrontements, ou de servir de médiateur entre les musulmans et le reste du monde. Les Etats musulmans rivaux, parmi lesquels notamment l'Iran et l'Arabie saoudite, cherchent à étendre leur influence en apportant leur soutien aux groupes armés.

Lire la suite page 17 et nos informations page 3

Samuel P. Huntington est professeur de sciences du gouvernement à l'université Harvard. Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Sylvette Gleize



## DISPARITION Un réformateur de la musique

Pendant quarante ans, il a occupé une place centrale dans la vie musicale française : le compositeur Marcel Landowski (photo) est mort à Paris, jeudi 23 décembre, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Viscéralement attaché à la musique tonale, il laisse une œuvre abondante, marquée par le mysticisme et l'amour, ainsi que l'essentiel des structures musicales publiques d'aujourd'hui. p. 27

|                 |    |                    |    |
|-----------------|----|--------------------|----|
| International   | 2  | Aujourd'hui        | 23 |
| France          | 6  | Météorologie, jeux | 26 |
| Société         | 8  | Culture            | 27 |
| Régions         | 11 | Guide culturel     | 29 |
| Horizons        | 16 | Abonnements        | 30 |
| Entreprises     | 19 | Carnet             | 30 |
| Tableau de bord | 20 | Radio-Télévision   | 31 |



## Ahmed Benbitour, nouveau premier ministre algérien

Après huit mois d'attente, le profil du gouvernement dépendra de l'attribution des postes-clés : défense, énergie et intérieur

**LE SÉNATEUR** Ahmed Benbitour, cinquante-trois ans, a été désigné, jeudi 23 décembre, chef du gouvernement par le président Abdelaziz Bouteflika, en remplacement d'Ismaïl Hamdani. Ce dernier avait présenté sa démission juste après la signature, par le chef de l'Etat, de la loi de finances 2000, a annoncé l'agence officielle Algérie Presse Service (APS). Catalogué comme un technocrate sans appartenance politique précise, le nouveau premier ministre – le onzième depuis l'indépendance de l'Algérie – devrait constituer sans tarder son gouvernement, dont la composition pourrait être annoncée dans la journée de vendredi, selon un responsable algérien cité par APS.

Elu le 15 avril, le président Bouteflika avait promis à plusieurs reprises de changer le gouvernement hérité de son prédécesseur, Liamine Zerroual. Un gouvernement qu'il n'hésita pas à critiquer en termes véhéments par la suite, lors de ses entretiens. Il aura pourtant fallu attendre huit mois de réflexions et de tractations pour que le changement s'annonce. Pour expliquer un tel délai, « inédit dans les annales de la politique algérienne », comme le soulignait récemment l'éditorialiste du quotidien francophone *El Watan*, deux explications sont avancées.

La première privilégie « la cuisine politicienne » : le président Bouteflika aurait eu le plus grand mal à concilier les demandes des quatre partis qui l'ont officiellement soutenu pendant la campagne électorale (le Front de libération nationale, son clone, le Rassemblement national démocratique, et les deux formations islamistes légales, le Mouvement de la société pour la paix et Ennahda), d'autant que, depuis, deux autres partis ont rallié la mouvance présidentielle : le Rassemblement pour la culture et la démocratie, formation d'essence kabyle de Saïd Sadi, et l'Alliance nationale républicaine, de Redha Malek. « Je suis obligé d'aller vers une mosaïque qui ne me convient pas », avait reconnu le chef de l'Etat.

Le fait est que, au Maroc voisin, la majorité d'alternance », forte de sept partis politiques, a abouti à un gouvernement pléthorique (plus de quarante membres) et inefficace. Le chef de l'Etat algérien veut sans

doute éviter ce contre-modèle. D'autant que s'y ajoute, en Algérie, un autre problème : au sein de la majorité, entre les formations laïques et la mouvance islamiste « modérée », un clivage de fond existe sur le modèle de société. Il ne facilitera pas la tâche du nouveau premier ministre.

### UN COMPROMIS AVEC L'ARMÉE

La lenteur à former la nouvelle équipe s'explique aussi, de l'avis de nombreux observateurs, par la nécessité, pour Abdelaziz Bouteflika, de trouver, s'agissant de certains portefeuilles sensibles, un compromis avec l'armée, sans l'aval de laquelle il n'aurait pu accéder au sommet de l'Etat. Le ministre de l'énergie (à la tête duquel pourrait être nommé un ancien expert auprès de la Banque mondiale, Chakib Khalil) et celui de l'intérieur font partie des postes sensibles. C'est encore plus vrai du ministère de la défense. L'histoire de l'Algérie indépendante enseigne qu'un chef de l'Etat qui ne contrôle pas directement ce portefeuille a toutes les chances d'être évincé un jour (ce fut le cas pour Ahmed Ben Bella et Chadli Bendjedid).

Le président Bouteflika a-t-il négocié avec l'armée le nom du futur ministre de la défense ? C'est probable, comme il a dû discuter de ses compétences futures. Il sera intéressant de savoir, en particulier, si les services de renseignement – pilier essentiel du pouvoir en Algérie – relèveront du futur ministre de la défense ou du chef d'état-major des armées, le général Lamari. Et si le ministre de la défense pourra procéder aux nominations qu'il souhaite aux postes à responsabilité dans l'armée.

Jean-Pierre Tuquoi

■ **La « concorde nationale » promise par le président Bouteflika « est sur le point d'échouer par la faute du chef de l'Etat », estime le bulletin *El Ribat*, proche de l'ex-Front islamique du salut (FIS), dans sa dernière livraison. La paix « est en train de s'éloigner au fur et à mesure que la violence regagne du terrain et gagne de nouveaux esprits ». Depuis le 9 décembre, début du Ramadan, soixante-quinze personnes ont été tuées dans des violences attribuées aux groupes islamistes armés. – (AFP)**

## Un gestionnaire technocrate aux opinions politiques floues

**POUR LA MAJORITÉ** des Algériens, Ahmed Benbitour est à la fois un homme familier et un inconnu. L'image est paradoxale, s'agissant d'un homme qui, depuis huit ans, a

### PORTRAIT

Il a occupé, depuis février 1992, plusieurs portefeuilles ministériels

occupé maints portefeuilles, mais elle est somme toute logique : dans aucun de ses ministères, M. Benbitour ne s'est singularisé par l'audace de sa politique ou l'originalité de ses prises de position politiques.

Originaire du sud du pays, près de la capitale du M'zab, ce quarantenaire, marié et père de quatre enfants, « courtois » et d'un commerce « très agréable », loyal, au train de vie discret, selon un proche, est un pur produit de l'Algérie indépendante. Licencié de mathématiques à l'université d'Alger, c'est à Montréal, au Canada, qu'il va compléter ses études par une maîtrise en administration des affaires puis un doctorat d'Etat en sciences économiques. Un temps professeur d'économie, M. Benbitour rejoint comme chargé de mission la présidence de la République sous Chadli Bendjedid, avant d'être happé par la haute administration. Successivement directeur au ministère des finances puis au ministère de l'industrie, il fait son entrée en février 1992 dans le gouvernement de Sid Ahmed Ghozali – au budget – portefeuille qu'il conserve

dans le gouvernement suivant de Belaid Abdesslam.

A l'automne 1993, Redha Malek est nommé premier ministre. Ahmed Benbitour reste au gouvernement mais prend en charge l'énergie, un ministère clé dans une Algérie qui n'exporte que des hydrocarbures. En mars 1994, nouveau gouvernement (Mokdad Sifi) : M. Benbitour se voit confier les finances. Un mois plus tard, l'Algérie, dans l'incapacité d'honorer les échéances de sa dette extérieure, signe un plan d'ajustement structurel avec le Fonds monétaire international (FMI). La dette est restructurée, en contrepartie, le dinar est dévalué et l'inflation flambe... A son poste, M. Benbitour défend sans états d'âme cette politique qui rétablit les équilibres macro-économiques mais s'avère désastreuse sur le plan social.

Pendant plus de trois ans, il restera aux finances. Limogé en septembre 1996 après l'annonce de résultats économiques désastreux, il va siéger au Conseil de la nation, le Sénat algérien, au titre des membres désignés par le président. Depuis, M. Benbitour, peu porté sur la politique et difficile à classer, n'a guère défrayé la chronique. Il s'est contenté de quelques apparitions à la télévision, pour expliquer à ses concitoyens les enjeux de la mondialisation.

Il y a quelques mois, il n'avait pas hésité à donner une conférence sur ce thème à des militants de l'opposition socialiste. Attendait-il son heure ? Elle est arrivée.

J.-P. T.

# Des soldats ivoiriens mutinés tirent et sèment la panique dans les rues d'Abidjan

Les militaires exigent l'amélioration de leurs conditions de vie

Alors que la Côte d'Ivoire connaît une tension politique sans précédent – avec l'offensive du pouvoir contre l'opposant Allassane Ouattara –,

la troupe est sortie des casernes, jeudi 23 décembre, pour exiger l'amélioration de ses conditions matérielles. Les mutins occupent la radio

et la télévision et l'aéroport international d'Abidjan. Ils devaient être reçus, vendredi matin, par le président Henri Konan Bédié.

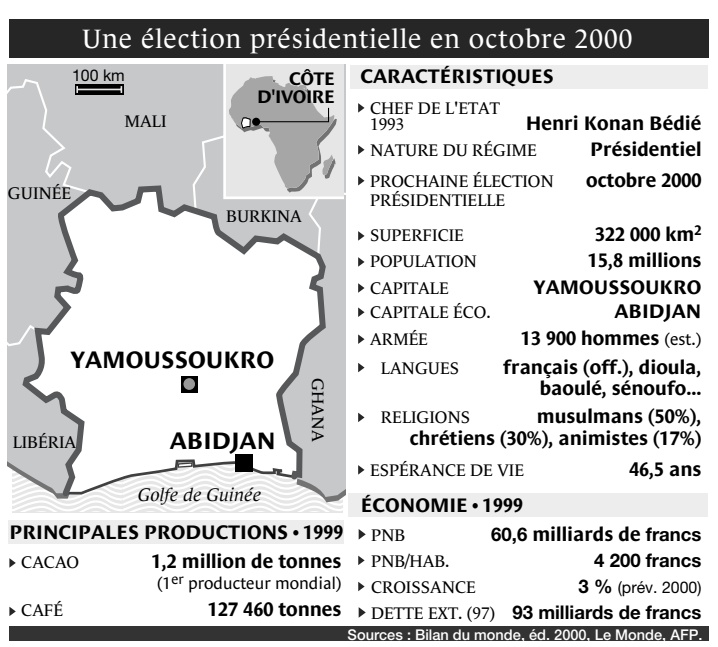
### ABIDJAN

correspondance

Un vent de panique a soufflé, jeudi 23 décembre, sur Abidjan quand, peu après midi, des militaires en uniforme ont commencé à patrouiller dans les rues de la ville, mitrailleuse au poing, tirant en l'air d'interminables rafales. Seuls ou en petits groupes, ils ont investi peu à peu quasiment tous les quartiers de la capitale économique du pays, à bord de véhicules de l'armée mais aussi de voitures particulières « réquisitionnées » dans la circulation.

En début d'après-midi, ils ont pris possession des locaux de la radio nationale, situés en plein centre-ville, dans le quartier du Plateau, siège du gouvernement et de la présidence, et ceux de la télévision, à Cocody, où se trouve la résidence du président Henri Konan Bédié. Depuis, ces deux organes d'Etat ont cessé d'émettre, ajoutant aux rumeurs de coup d'Etat qui ont parcouru la ville.

Au milieu de la nuit, alors que des coups de feu résonnaient encore de façon sporadique, quatre des mutins, dépénalisés mais armés, se sont rendus dans l'immeuble qui abrite l'essentiel de la presse française pour faire connaître enfin leurs revendications : « *Ce n'est pas un coup d'Etat, mais ça peut le devenir* », ont-ils déclaré d'emblée. « *On a des chaussures bouillies, des treillis troués. Ils sont dans le luxe et nous on est dans la moisissure* », s'est exclamé l'un de ces jeunes soldats, fustigeant les ministres et



les chefs militaires qui « *détournent notre argent* ». Pour eux, pas question d'intermédiaires. Ils veulent discuter avec le chef de l'Etat en personne. Eventuellement, disent-ils, ils accepteraient une médiation de l'archevêque d'Abidjan, Mgr Agré.

### LE CODE DE LA FONCTION

Entre-temps, alors que des coups de feu retentissaient toujours en ville, le premier ministre, Daniel Kablan Duncan, et le ministre de la défense, Bandama N'Gatta, ont reçu une autre délégation de mutins, composée de

trois sous-officiers et d'un homme du rang, aux revendications semblables, qui veulent l'amélioration des conditions de vie de la troupe. A l'issue de cette rencontre – il est alors bientôt trois heures du matin –, le ministre de la défense a annoncé que le chef de l'Etat rencontrerait les mutins, vendredi en fin de matinée. Le ministre a précisé que ces hommes n'avaient aucune revendication politique, mais que leurs exigences portaient effectivement sur l'application du code de la fonction militaire et sur des questions matérielles concernant la vie quotidienne dans les casernes.

Vendredi matin, la situation était d'autant plus confuse que les soldats venus s'entretenir avec les journalistes étrangers affirmaient ne pas se reconnaître dans la délégation reçue par les membres du gouvernement.

Cette révolte des hommes du rang, qui couvait depuis plusieurs mois, a débuté juste après le discours à la nation prononcé, mercredi matin, par le chef de l'Etat (*Le Monde* du 24 décembre). Les soldats se disent « *déçus* » ; ils ne comprennent pas que le président n'ait fait aucune allusion à leur sort. Les militaires qui ont servi dans les rangs de la Mission des

### Les Etats-Unis appellent leurs ressortissants à la prudence

Les Etats-Unis ont demandé, jeudi 23 décembre, à leurs ressortissants à Abidjan de ne pas quitter leur domicile en raison de la **mutinerie en cours dans la capitale économique ivoirienne**. « *Les Américains se sont vu conseiller par leur ambassade sur place de rester chez eux jusqu'à nouvel ordre* », a déclaré le département d'Etat dans un communiqué recommandant également aux citoyens américains résidents ou voyageant dans le pays de prendre contact avec l'ambassade pour toute information relative à la sécurité.

Par ailleurs, selon des témoins, au moins deux personnes ont été blessées, vendredi matin, par des balles perdues alors que les tirs d'armes automatiques reprenaient de plus belle. A l'aube, les mutins avaient déjà bloqué les ponts reliant les parties sud et nord d'Abidjan, coupant du même coup les administrations, la présidence et le gouvernement de l'aéroport, qui se situe au sud de la ville, en bord de mer. – (AFP)

## Les Russes se heurtent à une résistance acharnée des Tchétchènes

Jacques Chirac demande le respect du droit humanitaire dans la république indépendantiste

**TIRS D'ARTILLERIE** et bombardements se sont intensifiés, vendredi 24 décembre, sur Grozny, où les forces russes rencontrent une résistance acharnée des combattants tchétchènes retranchés dans la capitale assiégée. « *Les Tchétchènes tiennent encore le quartier de Tchernoretski [sud de Grozny]* », relève Igor Petrovitch, le commandant d'une unité russe sur place. Mercredi soir déjà, les forces russes avaient tenté de prendre le contrôle de ce quartier, dont la conquête avait précédemment été annoncée à deux reprises par les Russes, mais sans succès. « *Nous bombardons un quartier, les combattants passent dans un autre. Il faut bombarder encore plus* », a expliqué l'officier à l'Agence France-Presse.

Quatorze soldats russes ont été tués, mercredi, lors de ces combats, selon lui. Il souligne : « *Ce n'est pas, et de loin, un bilan complet* ». Comme lui, les autres officiers interrogés sont convaincus que l'assaut sur Grozny est inévitable mais qu'il sera meurtrier. « *La tactique de resserrer l'étau et d'attaquer de tous les côtés est erronée. Nous avons déjà eu des pertes importantes qui ne cesseront d'augmenter* », soutient un autre officier russe. « *Les combattants tchétchènes à Grozny ont assez de munitions et de nourriture pour défendre la ville pendant trois mois* », a assuré, de son côté, le ministre tchétchène de la sécurité, Turpal Atgueiev cité par l'agence russe Interfax.

Les bombardements se poursuivaient, vendredi matin, sur les villages du sud de la république : Charoi, Charoi, Vedenno, Itoum-Kale tandis que des combats se dérou-

laient autour des villages de Starye Atagui, Serjen-Iourt et Doubai-Iourt (à 30 kilomètres au sud de Grozny).

Selon des réfugiés tchétchènes arrivés en Ingouchie et cités par l'agence Associated Presse (AP), des combats sporadiques se déroulaient aussi autour d'Alkhan-Iourt, au sud-ouest de Grozny, pourtant pris par les Russes, il y a trois semaines.

### « ACTIONS LÉGITIMES »

Selon des témoignages rassemblés à Alkhan-Iourt même par l'organisation américaine de défense des droits de l'homme, Human Rights Watch, cités par la BBC et par Radio Svoboda, la prise de cette localité se serait faite au prix du massacre d'une cinquantaine de civils par les forces russes du ministère de l'intérieur (Omon), en état d'ébriété. Si les autorités russes ont accepté, jeudi

22 décembre, le principe d'une enquête sur ces événements, elles ont en même temps cherché à les minimiser, indiquant que les civils ont été tués lors de combats, ce que prétend un communiqué du ministère russe de la défense émis jeudi : « *Les actions des unités russes ont été légitimes* ».

Au sud de la Tchétchénie, à la frontière avec la Géorgie, un millier de parachutistes russes déployés sur quelques pitons rocheux la semaine dernière seraient, selon le commandant tchétchène Adam Baïboulatov, cité par l'agence AP, encerclés par des combattants indépendantistes empêchant les hélicoptères russes qui apportent vivres, renforts et munitions de se poser. Les combats qui se déroulent à cet endroit stratégique sont si acharnés que des tirs de mortiers ont atteint, mercredi 22 décembre, le village frontalier de

Chatili en territoire géorgien où quatre gardes-frontières géorgiens ont été légèrement blessés, selon une note de protestation émise par la Géorgie le lendemain de l'incident.

L'organisation humanitaire Médecins sans frontières a renouvelé, jeudi, son appel aux autorités géorgiennes afin qu'elles rouvrent d'urgence la frontière avec la Tchétchénie. Selon des témoignages de personnes qui ont réussi à passer la frontière, plusieurs milliers de personnes cherchent à quitter la Tchétchénie par le sud.

Moscou a, d'autre part, démenti jeudi une information diffusée par Human Rights Watch selon laquelle les autorités russes cherchent à rapatrier de force les civils tchétchènes réfugiés en Ingouchie. Une délégation du Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), visitant jeudi le camp de Spoutnik en Ingouchie, a entendu de nombreux témoignages confirmant que les vivres (fournis pour l'essentiel par la communauté internationale) sont bel et bien coupés aux réfugiés afin de les inciter à partir.

Enfin, lors d'une conversation téléphonique avec Boris Eltsine jeudi, le président français Jacques Chirac a demandé un strict respect du droit humanitaire en Tchétchénie et des garanties pour le travail des organisations internationales. Jacques Chirac a demandé à nouveau que tout soit fait « *pour obtenir la libération rapide de Brice Fleutiaux* », un photographe de presse français retenu en otage en Tchétchénie depuis le 1<sup>er</sup> octobre. – (AFP, AP, Radio Svoboda.)

Fabienne Pompey

# Le président Chavez se dépense sans compter dans les opérations de sauvetage au Venezuela

La catastrophe coïncide avec des modifications constitutionnelles qui renforcent ses pouvoirs

Les inondations meurtrières du Venezuela sont intervenues alors que le pays connaissait une « révolution constitutionnelle » qui conforte le

**SAINT-DOMINGUE**

*de notre correspondant régional*

La nature a voulu que la nouvelle « République bolivarienne » naisse le jour même de la plus terrible catastrophe de l'histoire du Venezuela. C'est en effet le 15 décembre, le jour où 71 % des électeurs approuvaient par référendum la nouvelle Constitution, clé de voûte de la « révolution démocratique » du président Hugo Chavez, que les pluies diluviennes et les gigantesques glissements de terrain ont anéanti l'Etat de Vargas, au nord du pays, tuant au moins 30 000 personnes selon des estimations qui ne pourront sans doute jamais être vérifiées.

Jusqu'à présent, cette terrible tragédie a conforté le leadership du jeune président, qui a pris la direction des secours et se dépense sans compter pour sortir le pays de l'état de choc dans lequel il est plongé. Le désastre a masqué les profondes divisions qui s'étaient exprimées, parfois de manière virulente, lors de la succession de consultations électorales qu'a connues le Venezuela depuis un an et il suscite un vaste élan de solidarité de la communauté internationale. « *Il est important que le peuple sache que le monde aime le Venezuela* », a souligné jeudi 24 décembre Hugo Chavez.

La catastrophe, dont le coût a été provisoirement évalué à plus de 15 milliards de dollars (autant d'euros), constitue un immense défi pour le président Chavez alors que le Venezuela connaît l'une des pires

récessions de son histoire récente. Selon les dernières statistiques de la Banque centrale, le produit intérieur brut s'est contracté de 7,2 % en 1999, et la chute aurait été plus brutale encore sans le net redressement, au second semestre, des prix du pétrole, dont le Venezuela est le troisième exportateur mondial. Le président Hugo Chavez a déclaré que le paiement de la dette extérieure du pays était « sacré » et qu'il serait assuré malgré la catastrophe. La gestion de plus de 200 000 sinistrés qui ont tout perdu et l'effort colossal de reconstruction – qui, selon le ministre de la défense Raul Salazar, prendra dix ans – commencent au moment où la décision de l'Assemblée constituante de dissoudre le Congrès, symbole de l'ancien régime politique, risque de relancer les querelles politiques.

« **PENCHANTS AUTORITAIRES** »

Omniprésent dès les premières heures de la crise, Hugo Chavez s'est conduit en chef de guerre face aux éléments déchaînés. Coiffé de son béret rouge et vêtu de son treillis de parachutiste, l'ancien lieutenant-colonel a mobilisé l'armée pour les opérations de secours. Au cours de ces journées sans fin, il a pris la tête des sauveteurs dans les villages fantômes peuplés de cadavres ensevelis sous des torrents de boue, supervisé l'évacuation des sans-abri à l'aéroport international Simon-Bolívar reconverti en hôpital de campagne, recueilli les do-

la peine capitale du chef du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), Abdullah Öcalan.

Pour justifier son abolition, M. Ecevit a préféré souligner le fait que la peine de mort faisait obstacle à l'extradition de criminels notoires : ainsi le mafieux Alaattin Cakici, lié à l'extrême droite, n'a été renvoyé de France en décembre qu'à la condition expresse de n'être traduit en justice que pour des crimes non passibles de la peine capitale. Cakici, qui avait des liens avec des personnalités influentes du monde politique turc – il est à l'origine de la chute du gouvernement de Mesut Yilmaz (centre droit), avec lequel il se vantait d'avoir des conversations téléphoniques régulières –, ne sera dès lors pas jugé pour les meurtres qu'il est accusé d'avoir ordonnés, et pourrait être libéré dans les mois à venir.

**PEINE DE MORT**

Les ultranationalistes au sein du gouvernement ont déjà manifesté leur opposition au projet du premier ministre. Le Parti d'action nationaliste est contre l'abolition de la peine de mort en général et ne veut pas renoncer à la pendaison d'Öcalan. « *Nous comprenons que l'UE attache de la valeur à la vie humaine, mais nous ne comprenons pas qu'elle attache de la valeur et de l'importance au chef des terroristes* », a déclaré son dirigeant, Devlet Bahçeli, qui espère que l'Union ne va pas « *poursuivre son erreur et confondre la punition d'un chef terroriste avec le processus d'adhésion* ». Le ministre des affaires étrangères Ismail Cem a, de son côté, annoncé peu après Helsinki qu'une chaîne de télévision en kurde pourrait être autorisée. Là également, des voix dissonantes se sont fait entendre. Mesut

énorme, permet aux rares entreprises qui embauchent de raboter un peu plus sur les salaires. Les loyers ont augmenté au-delà des moyens de la plupart des réfugiés. « *Comment survivre si votre loyer est de 150 millions de liras [1 828 francs] et qu'on vous offre un emploi à 60 millions [731 francs] ? », demande Bülent, un machiniste au chômage. « *Notre appartement n'a pas été endommagé. Mais le propriétaire, accuse Ayse, installée sous une tente avec ses deux enfants, a profité du tremblement de terre pour nous mettre à la porte. Il va pouvoir louer l'appartement à meilleur prix.* »*

Les yeux brillants, Aynur, qui partage sa tente avec son mari et ses trois fils, annonce qu'elle déménage sous peu. « *J'ai une maison préfabriquée. J'ai déjà la clé.* » Mais son visage s'assombrit. Des larmes silencieuses coulent le long de ses joues lorsqu'elle évoque sa fille unique, morte sous les décombres, à l'âge de douze ans : « *Même si on m'offrait un palais, ça ne ramènera*

l'éances des réfugiés, coordonné l'aide internationale, inspecté les zones de relogement des sinistrés, déployé ses troupes pour neutraliser les pilleurs et supervisé les programmes de reconstruction.

Dans ses nombreux discours truffés de métaphores guerrières, Hugo Chavez a détaillé les termes de la contre-offensive. « *Nous ne nous contentons pas de faire face à la situation, nous sommes en train de la conquérir* », affirmait-il lundi soir à la télévision, avant d'annoncer « *la deuxième phase, plus stratégique, consistant à remettre en état les routes, les transports publics, à recréer la circulation monétaire* ». Jeudi, il a annoncé « *l'envoi de bataillons formés de civils et de militaires pour installer des cuisines de campagne dans les quartiers les plus pauvres* ». « « El Comandante Chavez », comme l'appellent ses partisans, n'a cessé de se préoccuper du moral des sinistrés. Entre deux discours, il a chanté et dansé avec les réfugiés, distribuant baisers et accolades.

Jeudi, il a suivi de près les travaux de l'Assemblée constituante, qui a liquidé les institutions de la IV<sup>e</sup> République synonyme à ses yeux du « *régime corrompu* » des partis traditionnels en place depuis quarante ans. Ses partisans, qui contrôlent plus de 90 % des sièges de la Constituante, ont dissous le Congrès et la Cour suprême de justice, qu'ils ont remplacés par une Commission législative et un Tribunal supérieur de justice.

*Jean-Michel Caroit*

Yilmaz, du Parti de la Mère patrie, troisième partenaire au sein de la coalition, s'est aussi attiré les critiques virulentes de son partenaire nationaliste au sein de la coalition lorsqu'il a annoncé que « *la voie de l'Union européenne passe par Diyarbakir* », signifiant son désir de voir la Turquie s'atteler à trouver une solution politique à la question kurde.

Plusieurs événements récents soulignent encore qu'un profond changement des mentalités reste à opérer : il y a quelques jours, six écoliers de douze à quatorze ans ont comparu devant un tribunal, accusés d'avoir organisé une manifestation illégale pour protester, avec des pancartes, contre le manque de professeurs dans leur école d'une banlieue pauvre d'Istanbul. Les six risquent six mois à trois ans d'emprisonnement. Le même jour, une autre cour condamnait trois adolescents à un total de soixante-dix-sept ans de prison pour avoir volé deux T-shirts et l'équivalent de 5 francs... Enfin, le 16 décembre, Hasan Celal Guzel, ancien ministre de l'Éducation et dirigeant du petit Parti de la renaissance, a été emprisonné pour avoir critiqué l'armée et sa campagne contre les islamistes.

Mais le fait que les sujets délicats – la question kurde, la pauvreté, l'armée, l'islamisme – soient désormais au centre d'âpres débats représente en soi un pas en avant, et confortera les Européens dans leur idée que sa candidature encouragera vraisemblablement la Turquie à introduire des réformes attendues depuis longtemps.

*Nicole Pope*

Belgrade et Moscou unis contre

la politique de l'OTAN au Kosovo

**BELGRADE.** La politique de L'OTAN continue de menacer « *la paix et la stabilité* » des Balkans, selon un communiqué du président Slobodan Milosevic et du ministre russe de la défense, Igor Sergueïev, en visite à Belgrade jeudi 23 décembre. Le ministre devait se rendre vendredi au Kosovo, auprès des soldats russes déployés dans le cadre de la KFOR dirigée par l'OTAN. La Yougoslavie et la Russie, déclarent-ils, « *jugent insoutenable* » la situation régnant actuellement au Kosovo et appellent l'ONU à « *prendre sans tarder des mesures contre ceux qui ne remplissent pas leur mandat* ». Ce passage vise le chef de l'administration civile de l'ONU au Kosovo, Bernard Kouchner, dont Belgrade exige le limogeage. Les deux parties demandent à l'ONU d'assurer « *le strict respect de la résolution 1244 du Conseil de sécurité* », autrement dit « *le retour des unités de l'armée yougoslave et de la police serbe au Kosovo* ». – (AFP)

Helmut Kohl refuse de révéler

l'origine des fonds suspects de la CDU

**BERLIN.** L'ex-chancelier allemand Helmut Kohl refuse, comme le lui demande la direction de son parti, de dévoiler l'identité des mystérieux donateurs qui ont alimenté les caisses noires du Parti chrétien-démocrate (CDU) sous sa présidence. M. Kohl, qui affirme recevoir chaque jour des centaines de lettres de soutien, a engagé un véritable bras de fer avec son successeur à la tête du parti, Wolfgang Schäuble. Par ailleurs, dans l'affaire Elf/Leuna, dans laquelle la CDU est soupçonnée d'avoir perçu des commissions, les enquêteurs suisses ont identifié des transferts financiers suspects sur plus de 300 comptes bancaires, a indiqué le procureur de Genève Bernard Bertossa au quotidien *Berliner Zeitung* (du 24 décembre). Selon lui, les pots-de-vin payés à l'occasion de cette transaction n'ont pas porté uniquement sur 256 millions de francs (39 millions d'euros). Le préjudice pour le groupe pétrolier français Elf dépasserait les 4 milliards de francs (610 millions d'euros) – (AFP)

**DÉPÊCHES**

■ **ÉTATS-UNIS : les dirigeants américains ont à nouveau mis en garde,** jeudi 23 décembre, leurs concitoyens contre la possibilité d'actes terroristes au moment des fêtes de fin d'année. Cette menace pourrait prendre la forme de colis piégés venus d'Allemagne. – (AFP)

■ **ESPAGNE : les élections législatives** auront probablement lieu le 12 mars, a déclaré jeudi le ministre de l'Industrie Josep Pique, porte-parole du gouvernement, à l'issue du conseil des ministres. – (AFP)

■ **TIMOR : quinze corps ont été retrouvés** dans une fosse commune à Liquica, ville côtière du Timor-Oriental, a annoncé jeudi 23 décembre la force multinationale de paix de l'ONU (Interfet). A Djakarta, le général Wiranto, ancien chef des forces armées indonésiennes, devait se présenter vendredi devant la commission d'enquête nationale sur les atteintes aux droits de l'homme au Timor-Oriental, qui ont fait suite au référendum du 30 août sur le statut de l'ancienne colonie portugaise.

■ **IRAN/ALLEMAGNE : l'homme d'affaires allemand Helmut Hofer,** incarcéré à Téhéran depuis la mi-octobre, a été remis en liberté sous caution le 23 décembre. Il doit comparaître le 20 janvier 2000 devant un tribunal pour « *insulte à un policier* ». Arrêté en septembre 1997 pour « *liaison sexuelle illégitime* » avec une Iramienne, il avait été condamné à mort, avant que sa peine ne soit commuée en 99 coups de fouet, auxquels il a échappé moyennant le versement d'une amende. – (AFP)

■ **ÉGYPTE/SOUDAN : les présidents égyptien et soudanais,** Hosni Moubarak et Omar El Bechir, ont décidé jeudi 23 décembre de normaliser les relations entre leurs deux pays. Les relations entre le Caire et Khartoum, tendues depuis dix ans, s'étaient détériorées en 1995 après une tentative d'assassinat du président Moubarak à Addis Abeba, dans laquelle le Soudan avait été mis en cause. – (AFP)

■ **PAKISTAN : la Cour suprême d'Islamabad** juge que la perception d'intérêts sur les prêts est contraire à l'islam, et a ordonné jeudi 23 décembre des changements radicaux dans l'économie du pays avant 2001. Cette décision confirme un premier jugement prononcé en 1991 par le plus haut tribunal islamique du pays, la Cour fédérale de la charia (loi musulmane). Le gouvernement avait fait appel de ce jugement. – (AFP)

Faible majorité pour le gouvernement

« D'Alema bis » en Italie

**ROME.** La Chambre des députés italienne a voté jeudi la confiance au « gouvernement D'Alema bis », marquant la fin d'une crise politique déclenchée samedi avec la démission du président du Conseil. La principale nouveauté est la présence de ministres démocrates, les amis de Romano Prodi, qui jusque-là soutenaient le gouvernement sans y participer. Celui-ci disposera d'une majorité restreinte. Il a obtenu à la Chambre 310 voix pour, 287 contre et 18 abstentions (dont les 17 députés du Trèfle, alliance regroupant les socialistes, les républicains indépendants et les amis de l'ancien chef de l'Etat Francesco Cossiga). M. D'Alema devra négocier au cas par cas pour mener à bien les réformes engagées sur le mode de scrutin et les institutions, ses priorités avant les législatives d'avril 2001. – (AFP, Reuters.)

## A l'est d'Istanbul, les rescapés des séismes sont confrontés à la corruption et à l'incurie des autorités

**ADAPAZARI**

*de notre envoyée spéciale*

Dans toute la région dévastée par les séismes du 17 août et du 12 novembre, qui ont coûté la vie à plus de 18 000 personnes et laissé quelque 600 000 autres sans abri,

**REPORTAGE**

**Les loyers ont augmenté au-delà des moyens de la plupart des réfugiés**

les tentes exiguës du Croissant-Rouge prennent l'eau. Les tunnels cylindriques de couleur kaki installés par l'armée et les habitations improvisées – des lattés de bois et des bâches en plastique, érigées en abris précaires – remplacent toujours les dizaines de milliers d'immeubles détruits. Ces abris protègent mal les habitants du froid, de la boue et des éléments. Deux bébés ont déjà péri lors d'incendies

causés par les bombonnes de gaz utilisées pour le chauffage.

Au village de tentes installé dans un jardin public, au centre de la ville d'Adapazari (150 kilomètres à l'est d'Istanbul), 1 400 sinistrés vaquent, tant bien que mal, à leurs occupations. Accroupies dans la boue, les femmes font leur lessive dans de petits baquets. Les visites au cimetière font partie de la routine quotidienne : nombreux sont ceux qui ont perdu des proches. Merve, une petite fille de cinq ans qui joue à la balle, a frôlé la mort lors du séisme. Ses cheveux, coupés en brosse, dissimulent une large cicatrice qui a nécessité 45 points de suture. Le bébé blond de huit mois, son frère, qui gazouille dans les bras de sa grand-mère, est, lui aussi, un miraculé.

La nourriture est distribuée trois fois par jour, mais la plupart des survivants n'ont aucun revenu : en grande partie détruite, la ville, qui comptait 260 000 habitants, a peu d'emplois à offrir. Et la demande,

# FRANCE

LE MONDE / SAMEDI 25 DÉCEMBRE 1999

**NATIONALISME** Quatre organisations nationalistes corses clandestines ont annoncé, jeudi 23 décembre, au cours d'une conférence de presse masquée donnée en plein

jour, près d'Ajaccio, « un "cessez-le-feu" sans aucune condition, ni de temps ni de lieu ». ● AVEC LE FLNC-CANAL HISTORIQUE, trois autres organisations, dont celle qui avait per-

pétré plusieurs attentats à Ajaccio le 25 novembre, entendent ainsi donner un « gage » au processus engagé le 13 décembre à Matignon. Armata corsa, autre organisation clandestine

apparue en juillet, ne fait pas partie des signataires. ● LES ÉLUS insulaires se sont félicités, jeudi, de cette annonce, accueillie cependant avec méfiance par les plus réservés sur

l'initiative que mènent Lionel Jospin et José Rossi. Ce dernier a souligné qu'« un nouveau statut pour la Corse ne saurait préfigurer une évolution à la néo-calédonienne ».

## Quatre groupes clandestins approuvent le dialogue ouvert en Corse

Le FLNC-canal historique et trois autres organisations ont annoncé, jeudi 23 décembre, un « cessez-le-feu », présenté comme un « gage » donné au processus lancé le 13 décembre par la réunion de Matignon. Cette initiative marque aussi un début d'unification des mouvements

### BASTIA

de notre correspondant

La décision des indépendantistes corses d'un « cessez-le-feu sans condition de temps ni de lieu », annoncée jeudi 23 décembre, soit dix jours après la réunion des élus insulaires à Matignon avec le premier ministre, confirme le crédit accordé par les nationalistes au dialogue ouvert par Lionel Jospin. Ce choix d'une trêve illimitée s'inscrit dans la logique de la communication faite le 13 décembre au matin par le FLNC-canal historique. Les plus radicaux des clandestins avaient affirmé alors être « en mesure de prendre une initiative historique » en cas de « processus de règlement politique global ».

La véritable surprise de l'annonce de jeudi tient au fait que la décision de « cessez-le-feu » du FLNC-canal historique est partagée par trois autres organisations clandestines issues des scissions multiples enregistrées dans la mouvance natinaliste depuis quelques années. « L'union des combattants », tel est le titre sous lequel le FLNC-canal historique, Clandestinu, le FLNC du 5 mai 1996 et Fronte ribellu annoncent une trêve illimitée en « gage » de paix. « Nous confirmons notre ac-

cord fondamental pour la poursuite et le succès du débat public engagé à Matignon », déclarent ces quatre organisations. Elles n'en abandonnent pas pour autant leurs choix stratégiques d'indépendance et de recours éventuel à la lutte armée.

La nouveauté de la déclaration réside, en outre, dans l'affirmation d'une méthode « intégrant un cheminement par étapes se concluant par l'exercice du droit à l'autodétermination, pour que le peuple corse ait enfin les moyens d'accéder à une réelle souveraineté nationale ». « Nous sommes prêts à participer, dès lors que les conditions seront réunies, à des négociations politiques. Notre volonté d'indépendance nationale ne constitue en rien un préalable à toute discussion », indiquent les quatre organisations.

Les signataires de la trêve illimitée annoncent la « création d'une structure de coordination militaire entre le FLNC-canal historique, le FLNC du 5 mai 1996, Fronte ribellu et Clandestinu ». Ils estiment que « cette union s'inscrit dans un cadre stratégique qui répond tant aux aspirations de l'ensemble des militants de nos structures respectives qu'à un besoin de meilleure efficacité dans la lutte ». « A terme, annoncent-ils,



n'apparaîtra plus qu'une seule organisation, plus qu'un seul sigle : FLNC. » Il est donc clair que le processus de paix cautionné par les clandestins n'est pas un prélude inconditionnel au désarmement de

leur lutte. Le début de réconciliation de dissidents, voire d'adversaires anciennement engagés dans une lutte fratricide, est, paradoxalement, le premier acquis de l'ouverture engagée par Matignon.

L'équilibre fragile du consensus demandé par le premier ministre aux vingt-huit élus insulaires réunis le 13 décembre à Paris devra tenir compte de la pression potentielle de cette force en recomposition. Déjà, le président de l'Assemblée de Corse, José Rossi (DL), a pris la mesure de l'urgence. « Les élus de Corse doivent démontrer leur capacité de faire des propositions dans les prochaines semaines pour une sortie de la crise (...), puis, quand la balle sera renvoyée vers le gouvernement, il lui faudra mettre en œuvre les réformes dans un délai raisonnable, avant l'été 2001, date au-delà de laquelle on risque l'enlèvement lié aux échéances électorales nationales », a dit le député de Corse-du-Sud.

### UNE MOUVANCE DIVISÉE

Enfin, une troisième contrainte vient s'ajouter au délicat traitement du dossier corse. Outre la pression des nationalistes partisans de la trêve et l'urgence du calendrier électoral, il y a l'interrogation concernant l'attitude des clandestins non signataires du « cessez-le-feu ». Trois groupes sont en sommeil ou notablement désorganisés : il s'agit du Fronte patriotu corsu, du Front armé ré-

volutionnaire corse (FARC) et de Resistenza, réputé être le bras armé de l'Accolta nazionale corsa (ANC), favorable au protocole de paix entre nationalistes. Cependant, une quatrième organisation clandestine, Armata corsa, l'avant-dernière-née dans la mouvance, pourrait perturber le jeu actuel des concertations. D'obédience très radicale, ce groupe s'était octroyé, en juillet, un droit de « légitime défense préventive » en assassinant un jeune homme supposé avoir été engagé par d'autres nationalistes dans le but de tuer l'un de ses dirigeants.

Lors d'une conférence de presse clandestine, Armata corsa avait déployé un armement sophistiqué, dont les spécialistes estiment qu'il pourrait provenir du stock ayant servi à la spectaculaire démonstration de force du FLNC-canal historique, à Tralonca, en janvier 1996. La détermination et la force de frappe de cette nouvelle organisation font peser une lourde hypothèque sur l'unité d'action des clandestins. Cependant, la récente interpellation de trois personnes supposées appartenir à Armata corsa pourrait permettre de limiter les risques de déstabilisation de la mouvance.

Conscient de la fragilité du processus de paix engagé avec Matignon, Jean-Guy Talamoni, chef de file de Corsica Nazione à l'Assemblée de Corse, en appelle à la responsabilité des militants de l'ombre. « Aucun clandestin ne pense que la violence est une fin en soi, a-t-il déclaré jeudi. Nous demandons à toutes les composantes de la société civile de s'investir dans la démarche. » Paul Quastana, élu territorial nationaliste, présent comme M. Talamoni à Matignon, appelle, lui aussi, les clandestins non signataires de la trêve « à prendre leurs responsabilités ». Par ailleurs, de nombreux contacts sont développés en direction des militants nationalistes isolés, afin de faire en sorte qu'ils acceptent d'expliquer l'intérêt de la démarche aux organisations non signataires.

Michel Codaccioni

### Les produits de scissions successives

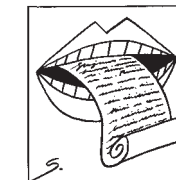
- **Le FLNC-canal historique** provient d'une scission, annoncée le 26 novembre 1990, du Front de libération nationale de la Corse (FLNC), lui-même apparu publiquement pour la première fois dans la nuit du 4 au 5 mai 1976.
- **Clandestinu** est apparu le 25 novembre à Ajaccio, où il avait perpétré deux attentats en plein jour. Cette escalade avait été attribuée à de probables dissidents du FLNC-canal historique, qui entendaient répondre au « préalable » de la condamnation de la violence, posé par Lionel Jospin lors de sa visite en Corse, les 6 et 7 septembre.
- **Le FLNC du 5 mai 1996** s'opposait aux projets d'autodissolution du FLNC-canal

habituel – devenue effective le 29 janvier 1997 –, qui laissaient le monopole de la clandestinité au FLNC-canal historique. Les militants du « nouveau » FLNC, souvent proches du parti légal Corsica Viva, ont appuyé la démarche de réconciliation lancée par le Comité du Fiumorbu, réunissant, le 3 juillet, les treize organisations nationalistes légales. ● **Fronte ribellu** est moins une dissidence qu'un groupe de pression interne au FLNC-canal historique, qui a fait des apparitions sporadiques, depuis sa constitution, en 1995. Sa mise en sommeil depuis plusieurs mois a souvent été interprétée comme une caution apportée au processus de paix au sein de la mouvance nationaliste.

## « Nous appelons de nos vœux une solution négociée »

Voici les principaux points du communiqué de cinq pages, intitulé « L'union des combattants », publié jeudi 23 décembre par quatre organisations clandestines corses :

(...) Vingt-trois ans après sa constitution, le FLNC se situe toujours dans une perspective indépendantiste, même si le processus de réacquisition des attributs de notre société doit à l'évidence être progressif. (...) La reconnaissance officielle de l'existence du peuple corse est l'un des fondements de notre lutte ; elle reste incontournable, même s'il se trouvait une majorité de circonstance pour la rejeter. En dépit du racisme anticorse, en dépit de la manipulation sans relâche d'officines barbouzardes, en dépit des mensonges et des dissimulations sur les causes et les objectifs de notre lutte : nous avons décidé de donner une nouvelle chance à la paix (...). A l'aube de l'an 2000, (...) nous confirmons notre accord fonda-



VERBATIM

mental pour la poursuite et le succès du débat public engagé à Matignon (...). Nous appelons de nos vœux une solution négociée qui soit le fruit d'une participation collective, sans exclusion aucune. (...)

C'est la raison pour laquelle nous décrétons un « cessez-le-feu » sans aucune condition, ni de temps ni de lieu. Tel est le gage que nous donnons à la paix. Nous jugerons le moment venu si cet appel aura été entendu. (...) Même si, comme tous les Corses, nous aspirons à la paix, rien ne permet pour l'instant de penser que l'Etat français a définitivement tourné la page du colonialisme. (...) Nous officialisons aujourd'hui, dans le cadre de l'évolution de notre lutte, l'union des combattants. Elle se traduit par la création d'une structure de coordination militaire entre le FLNC historique, le FLNC du 5 mai, Fronte ribellu et Clandestinu. (...) Cette union n'est pas figée, elle reste ouverte à tous les nationalistes honnêtes et sincères qu'on ont qu'un seul ennemi : le colonialisme français. (...) A terme n'apparaîtra plus qu'une seule organisation, plus qu'un seul sigle : FLNC.

## Les élus insulaires veulent croire à une paix durable

### AJACCIO

de notre correspondant

Le « gage donné à la paix » par quatre groupes nationalistes clandestins n'a fait l'objet d'aucun commentaire, jeudi 23 décembre, à la tribune ni sur les bancs de l'Assemblée de Corse, réunie à Ajaccio. Dans les couloirs, si tout le monde prenait acte avec satisfaction de l'arrêt de la violence, rares étaient ceux qui croyaient pouvoir affirmer qu'il serait définitif. « Je ne tiens pas une comptabilité notariale des trêves du FNLC, déclarait l'ancien député Nicolas Alfonsi (PRG). Ce n'est pas la première ni la dernière que nous connaissons, compte tenu des exigences habituellement manifestées. D'ailleurs, cette belle unanimité entre organisations clandestines confirme que demain, pour des raisons d'opportunité, d'autres groupes peuvent surgir. »

Paul-Antoine Luciani (PCF) observait que « toute annonce de paix ne peut que susciter de l'espoir ». « Ce n'est pas nous qui ferons la fine bouche si une rupture sérieuse, crédible et durable avec la violence clandestine pouvait intervenir rapidement, ajoutait-il. La trêve devrait se transformer à brève échéance en dépôt volontaire, définitif et vérifiable des armes. La Corse a besoin de marques concrètes qui attestent qu'un processus irréversible a été franchi. » Président de Corse sociale et démocratique, autre groupe de gauche, Simon Renucci soulignait que « les hommes de paix ne peuvent que se réjouir de cette décision », notamment ceux qui souhaitent « travailler dans des

conditions sereines, sans pressions ni surenchères ».

Pour Jean-Guy Talamoni, porte-parole des indépendantistes, « la décision est une excellente chose pour la Corse ». « Les clandestins ont su se montrer à la hauteur des enjeux, se félicitait-il. Désormais, une voie est clairement ouverte vers une paix définitive, et il appartient à l'ensemble des responsables corses de s'engager résolument dans cette démarche porteuse d'espoir. Pour notre part, nous nous y investissons de toutes les forces qui sont les nôtres. »

« Il appartient à l'ensemble des responsables corses de s'engager résolument dans cette démarche porteuse d'espoir »

Jean-Guy Talamoni  
Corsica Nazione

Toussaint Luciani, consista, estime que, « par son initiative exceptionnelle du 13 décembre, Lionel Jospin a suscité un réel espoir chez les Corses, qui désirent avant tout une paix durable ». Pour M. Luciani, « la situation de l'île commande que des réformes très profondes, dans le

cadre d'un nouveau statut, dans les institutions de la République et l'Union européenne, donnent au territoire de Corse la maîtrise de son propre développement ». « Dès lors, ajoutait-il, ceux qui perturbent ou ont perturbé jusqu'à ce jour l'ordre public doivent en tirer les conséquences. C'est aux élus légitimes de l'Assemblée de Corse, de toutes tendances, de mettre en marche le processus avec le gouvernement Jospin. C'est la démocratie qui doit triompher, et non pas les armes. »

A droite, Camille de Rocca-Serra prenait acte de la « décision de ceux dont l'objectif reste cependant l'indépendance ». Le président du groupe RPR de l'Assemblée estime que « le problème corse est l'action violente », et il ne peut « qu'apprécier que certains s'inscrivent dans une démarche de paix ». « Nous avons toujours condamné la lutte armée et la violence, rappelait-il. J'ai l'espoir que les forces politiques de l'île, dans leur diversité, sauront s'exprimer dans le seul cadre de la démocratie démocratique. »

Pour José Rossi (DL), président de l'assemblée territoriale, la décision des clandestins est « une conséquence logique de la sortie de l'immobilisme qui a caractérisé le dossier politique corse depuis deux ans ». Revenant sur les conséquences de la réunion du 13 décembre à Matignon, M. Rossi affirmait : « Les élus corses doivent démontrer leur capacité de faire des propositions dans les prochaines semaines pour une sortie de crise. Quand la balle sera renvoyée vers le gouvernement, il lui faudra, pour des raisons évidentes d'élections na-

tionales, mettre en œuvre les réformes avant l'été 2001. Les questions jugées insolubles au plan national – reconnaissance du peuple corse, enseignement obligatoire de la langue corse et co-officialité avec la langue française – doivent relever de la future Assemblée de Corse. Tout cela va impliquer une révision déchirante sur les plans national et insulaire, mais l'autonomie dans le cadre de la République devra constituer un barrage à l'indépendance, car le principe est fondamental : un nouveau statut pour la Corse ne saurait préfigurer une évolution à la néo-calédonienne. »

Jean Baggioni (RPR), président du conseil exécutif, réservé sur les projets de M. Rossi, « apprécie comme tout homme de raison la démarche qui tend à assurer et à garantir la paix ». « Depuis très longtemps, disait M. Baggioni jeudi, notre communauté attend un signe d'espoir. Je veux voir dans cette orientation et dans notre capacité de réflexion et de proposition non seulement les voies de la paix, mais aussi celles du développement, sans lequel aucun horizon ne saurait être dégagé. Les élus ont décidé de s'inscrire dans une démarche de concertation et de propositions. C'est dans ce cadre que je sutureai ma participation au débat. Il me paraît raisonnable de dire que nous ne sortirions vraiment de la situation difficile, voire dramatique, que connaît la Corse qu'en agissant avec lucidité et réalisme. » M. Rossi n'en demande pas plus.

Paul Silvani

## En s'annonçant à Béziers, M. Gaysot ravive les dissensions de la gauche

### MONTPELLIER

de notre correspondant

Il y a quelques jours, Georges Frêche (PS), maire de Montpellier, avait mis en garde Jean-Claude Gaysot (PCF), ministre de l'équipement et des transports, contre une candidature à la mairie de Béziers qui serait synonyme de désunion à gauche. Jeudi 23 décembre, pourtant, M. Gaysot, dans un communiqué adressé à Midi libre, rappelle qu'il est né à Béziers, qu'il y a étudié et travaillé, avant d'expliquer que la ville, en « déclin », a un « besoin vital de renouveau ». En conséquence, dit-il, « si ma présence à la tête de la municipalité peut aider à l'enclenchement d'une dynamique nouvelle, je ne refuserai pas cette proposition, dès lors que les conditions du rassemblement des forces de progrès seraient réunies ».

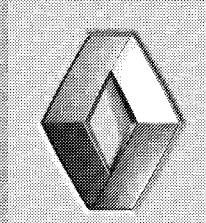
Cette annonce a provoqué la colère du premier secrétaire de la fédération socialiste de l'Hérault, Robert Navarro. « Je ne pense pas que c'est comme cela que nos camarades communistes préparent la stratégie de la gauche plurielle, concept qu'ils utilisent par ailleurs pour dire qu'ils y sont favorables », tempête-t-il. Le PS héraultais réagit d'autant plus vivement qu'il considère que le PCF est bien traité régionalement, les socialistes lui reconnaissant une prédominance à Nîmes et à Sète. M. Navarro estimait que, dans l'Hérault, les têtes de listes communes devaient revenir à M. Frêche à Montpellier, à François Liberti (PCF) à Sète et à

Alain Barrau (PS) à Béziers, tous trois députés.

Pour les communistes, au contraire, M. Barrau, battu par Raymond Couderc (DL) en 1995, n'a jamais réussi à recréer les conditions d'une dynamique autour de lui. Sa victoire aux élections législatives de 1997 serait due à une « triangulaire » davantage qu'à une véritable adhésion de la population. De plus, les rapports peu cordiaux entre socialistes et communistes, surtout depuis les élections régionales de 1998 et le conflit qui avait opposé alors Pierre Blotin, numéro deux du PCF, à M. Frêche, ne conduisent pas la fédération communiste à faire preuve de la meilleure volonté à l'égard de son partenaire. « On n'est pas dans un tête-à-tête avec le PS, rappelle Jean-Louis Bousquet, premier secrétaire de la fédération. Il y a aussi les Verts, le MDC, le PRG. »

M. Couderc, quant à lui, fourbit déjà ses armes. « Je suis étonné que M. Gaysot n'ait pas encore vu que Béziers avait changé, ironise-t-il. C'est probablement parce qu'il n'y vient pas assez souvent. On ne le voit que pendant la fêria, aux arènes, et il vient s'asseoir dans son siège au Stade de la Méditerranée quand il y a un grand match de rugby. S'il veut vraiment être candidat, il faudra qu'il vienne visiter la ville. » Le ministre, s'il vient à Béziers, est attendu de pied ferme.

Jacques Monin



RENAULT Clio

**La France sous euphorie.**

Tous les indicateurs montrent en effet que les français ont le moral.

**Les Français n'ont pas peur de l'an 2000**

**Le moral des Français au beau fixe.** Une enquête révèle que les ménages français abordent l'an 2000 avec entrain.

**Les Français : alors, heureux !!!**

**CONSOMMATION : LES MÉNAGES FRANÇAIS ONT LE VENT EN POUPE!**

Les signes d'embellie se multiplient

**Les Français en pleine crise... de croissance !**

**Les Français sur la route de l'optimisme.** Il faut se rendre à l'évidence des enquêtes socio-économiques : les Français ne ralentissent plus!

**1 Français sur 12 suit une Cliothérapie.**

Clio, véhicule le plus vendu en France en 1999.\*

**CATASTROPHE** Attendues pour Noël à l'île d'Yeu, les nappes de fioul provenant de l'*Erika* pouraient en fait arriver, à partir du dimanche 26 décembre, dans un péri-

mètre plus étendu, comprenant l'île d'Yeu, Noirmoutier (Vendée) et Le Croisic (Loire-Atlantique). ● LE PLAN POLMAR-TERRE a été déclenché vendredi par le préfet de Loire-

## SOCIÉTÉ

LE MONDE / SAMEDI 25 DÉCEMBRE 1999

Atlantique. Néanmoins, les nappes avaient tendance, vendredi matin, à stagner au large. L'arrivée de la marée noire pourrait en fait s'étaler sur des semaines, voire des mois. ● SUR

L'ÎLE D'YEU COMME À NOIRMOU-TIER, où les activités économiques sont menacées, pêcheurs et ostréiculteurs oscillent entre espoir, fatalisme et colère. ● THIERRY DESMA-

RETS, PDG de TotalFina, a affirmé vendredi que la compagnie pétrolière s'impliquerait dans l'indemnisation des victimes et le suivi écologique de la marée noire.

# L'arrivée de la marée noire pourrait s'étaler sur plusieurs semaines

Le plan Polmar-terre a été déclenché en Loire-Atlantique. A l'île d'Yeu comme à Noirmoutier, les pêcheurs vivent au rythme des prévisions de Météo-France et s'inquiètent pour leur activité. TotalFina accepte désormais l'idée de participer financièrement à la réparation des dégâts

**ÎLE DE NOIRMOUTIER** *de notre envoyée spéciale* C'est un véritable jeu de chaises musicales que se livre la nappe de pétrole de l'*Erika* avec

**REPORTAGE**
« Ce n'est pas une marée noire, c'est une multitude de taches de pétrole »

les communes de Vendée et de Loire-Atlantique. Les habitants ont à peine le temps de soupirer de soulagement en entendant les prévisions météorologiques qu'il leur faut s'inquiéter une fois encore parce qu'ils sont à nouveau dans la ligne de mire des pronostics. « *Pour une fois que c'est pas sur nous que ça tombe* », ne pouvait s'empêcher de grommeler un chauffeur de taxi brestois. Le maire de L'Île-d'Yeu, Jean-Claude Orsonneau, se voulait rassurant : « *Je vous dis qu'on ne l'aura pas ici, les nappes se déplacent vers le nord-ouest* », martelait-il sur France 3-Vendée, jeudi 23 décembre, un rien agacé.

A Saint-Jean-de-Monts, sur la côte vendéenne, le serveur d'une pizzeria se montrait altruiste : « *Il vaudrait mieux que ça vienne vers*

*chez nous. Des Sables-d'Olonne à Noirmoutier, ce n'est qu'une grande plage, il suffit de passer le rateau, et puis voilà. Bon, si ça pouvait venir un peu plus haut ou un peu plus bas qu'ici, ce ne serait pas de refus.* » Les très rares commerçants à tenir boutique dans cette station balnéaire déserte, où les immenses plages font face à une mer en tempête, ont opté pour l'optimisme. « *Si elle vient chez nous, ça fera parler de Saint-Jean-de-Monts. Même en mal, c'est toujours ça de pris. Et puis ça fera peut-être venir les curieux, pour Noël, on sera moins seuls.* »

C'est l'île de Noirmoutier, que la marée noire devait jusqu'à présent épargner, qui apparaît désormais, sur les dernières simulations de Météo-France, comme l'une des zones menacées en priorité par la trajectoire des nappes de polluants visqueux. Elles sont maintenant attendues, dans la journée de dimanche 26 décembre, dans un triangle compris entre Noirmoutier, l'île d'Yeu et Saint-Gilles-Croix-de-Vie, au sud de Saint-Jean-de-Monts. A Noirmoutier, où il en va de l'économie de l'île et de sa réputation touristique, les élus semblent avoir opté pour la politique de l'autruche. Ils reprennent la distinction subtile émise par les scientifiques entre la « marée

noire » proprement dite et les « taches morcelées d'hydrocarbures ».

« *Marée noire, marée noire, mais ce n'est pas une marée noire, c'est une multitude de taches de pétrole, s'énervait, lors d'une brève séance de réunion entre maires et responsables des quatre communes de l'île, le secrétaire du comité local des pêches, Edouard Dattin. Ce n'est pas l'Amoco-Cadiz. Notre position est claire : tant que la nappe n'a pas touché l'île, on ne peut parler de pollution. Météo-France raconte des conneries.* » La plaque qui dérive depuis le 14 décembre s'est-elle évaporée ? « *Ce n'est pas*

### Les grandes marées, une menace supplémentaire

**Le Service hydrographique et océanographique de la marine (SHOM), qui fournit les prévisions sur les marées, précise que nous sommes, depuis mercredi 22 décembre, début de la pleine lune, dans une période de grandes marées, qui devrait commencer à décliner à partir du vendredi 24 décembre dans la soirée. Un tel évènement se traduit généralement par une montée des eaux plus importante sur les plages et sur les rochers, ce qui amplifierait les conséquences d'une marée noire.**

**En raison de la gravitation universelle, le Soleil, la Lune et la Terre exercent une attraction les uns sur les autres. Cette loi, alliée à la force centrifuge de la Terre, provoque sur notre planète le phénomène des marées océaniques. Sous l'effet de l'attraction lunaire, la masse d'eau située face à la lune s'élève et forme un bourrelet. Ce phénomène est amplifié lorsque la Lune et le Soleil sont très proches de la Terre, ce qui est le cas actuellement.**

supporter d'être ballottés au gré de prévisions météorologiques contradictoires. « *Nous savons que le travail des ingénieurs météo n'est pas facile, admet Sébastien Chauvet, secrétaire du Comité local des pêches. Mais, cela devient invivable. Nous ne savons plus à quel saint nous vouer, nous ne sommes plus en mesure de prendre une décision. Quand on suit les prévisions, on perd une journée de pêche en cas de fausse alerte. Si on décide de ne pas les suivre et qu'elles s'avèrent exactes, on perd notre matériel.* » Amers, les pêcheurs constatent que la plupart d'entre eux ont gâché une belle occasion, en cette journée ensoleillée, de rapporter des poissons dont les prix atteignent des sommets à la criée du soir, comme c'est traditionnellement le cas à la veille du réveillon de Noël.

Les pêcheurs de l'île d'Yeu prennent, malgré tout, leur mal en patience en se disant que, tout compte fait, mieux vaut rater quelques journées de pêche plutôt que de risquer une pollution. En fait, ceux qui partent pour la pêche au large ne sont, pour l'heure, pas affectés par la pollution de l'*Erika*. En revanche, les côtiers, qui, pour l'essentiel, posent des engins dormants ou des casiers en mer pour la pêche au bar, à la sole ou aux crustacés, ont dû les retirer en urgence. Désormais, ils attendent patiemment que la nouvelle de l'éloignement des nappes de fioul soit confirmée, même s'ils savent que « *ce qui*

*est vrai aujourd'hui ne le sera pas forcément demain* ». Que l'on ait posé, jeudi 23 décembre, des barrages flottants à l'entrée du port ou que les premiers éléments de l'armée soient arrivés sur l'île pour parer à toute éventualité ne les rassure pas outre mesure.

Prudent, le comité local des pêches a décidé, avec la municipalité de l'île d'Yeu, de s'associer à l'action en référé introduite par le conseil général de Vendée à l'encontre de la société TotalFina et de l'armateur de l'*Erika*. Il s'agit, pour les pêcheurs de l'île, d'assurer leurs arrières : en cas de sinistre, ils comptent bien obtenir une indemnisation. « *Ce n'est pas dans nos habitudes, nous sommes plutôt des gens à l'esprit indépendant, qui travaillons pour vivre sans demander notre reste ; mais il y a un moment où il faut savoir dire non* », justifie Sébastien Chauvet.

Car, à l'île d'Yeu, la pêche est beaucoup plus que la réminiscence d'un passé glorieux pour touriste nostalgique. Toutes les familles, ou presque, ont un ancêtre caphornier ou patron de caboteur qui assurait autrefois le transport du blé, du vin ou du sel entre Bordeaux et les pays hanséates du nord de l'Europe. Le lien à la mer reste très fort. « *Ici la pêche c'est l'activité noble, celle qui commande tous les actes de la vie, assure Maurice Esseul, soixante et onze ans, retraité du ministère de la défense, revenu depuis quelques années dans cette île*

où il est né et dont il est devenu l'historien incontournable. *La chance de l'île d'Yeu, c'est d'être suffisamment éloignée du continent pour que l'activité de pêche ne soit pas absorbée par les grands ports du littoral.* »

**« TOUT DÉPEND DU VENT »**

Alors que la plupart des îles de l'Atlantique perdraient leurs habitants et se tournaient vers le tourisme au détriment de la pêche, les habitants de l'île d'Yeu ont, au contraire, cherché à maintenir un certain équilibre entre les deux activités. « *La politique des volets fermés n'existe pas chez nous, ironise Sébastien Chauvet. Nous avons aussi notre contingent de résidences secondaires, mais les Islaïs, eux, laissent leurs volets ouverts et l'île vit toute l'année.* »

Aujourd'hui encore, la pêche fait travailler 26 % de la population active, contre 39 % pour le commerce. Sur les 5 000 habitants permanents, 322 sont pêcheurs. Preuve de la vitalité du secteur, l'école de pêche de l'île accueille toujours des prétendants à ce métier difficile. Des bateaux partent encore de Port-Joinville pour la pêche saisonnière du thon entre les Açores et l'Irlande, ou de la taupe du côté de la mer celtique. D'autres posent leurs filets par 500 mètres de fond sur le plateau continental à la recherche de la sole ou du merlu. Il y a aussi les bancs de langoustes à proximité des côtes, et de la lotte – qu'on

appelle ici la marache –, qui « *se vend bien* ». « *Si la pêche ne marchait plus, ce serait la catastrophe pour beaucoup de familles* », reconnaît Maurice Esseul.

Face à la perspective d'une marée noire, les pêcheurs tentent de faire bonne figure en affirmant que le risque est minime. « *C'est comme quand vous apprenez qu'un membre de votre famille est atteint d'une maladie grave et qu'il n'en a plus que pour quelques mois, indique une hôtelière de Port-Joinville. La nouvelle vous paraît tellement inimaginable que vous refusez d'y croire* ». « *Les Islaïs ne cèdent pas facilement à la panique, ils sont fatalistes, enchérit Maurice Esseul. Il faut dire qu'ils en ont vu d'autres par le passé : les invasions espagnoles ou les attaques anglaises ne sont pas venues à bout de leur ténacité et les habitants de l'île d'Yeu ont toujours triomphé.* »

Raymond Tareaud se montre moins optimiste. Ce vieux loup de mer, âgé aujourd'hui de quatre-vingts ans, continue, chaque été, à embarquer seul sur *Papy*, son rafiôt de six mètres, pour pêcher le bar au large de l'île. Fort de son expérience, il n'exclut pas que la nappe de fioul atteigne finalement les côtes islaïses. « *Tout dépend du vent, rien que du vent, dit-il. Il suffit qu'il se réoriente au nord et on n'y coupera pas, c'est sûr.* »

*Acacio Pereira*

## La zone d'impact de la pollution ne cesse de s'étendre

**PRÉVUES**, au départ, dès Noël à l'île d'Yeu, les nappes de fioul répandues après le naufrage de l'*Erika* sont désormais attendues à partir du dimanche 26 décembre dans un périmètre plus large, entre l'île d'Yeu, Noirmoutier (Vendée) et Le Croisic (Loire-Atlantique). Les nappes avaient tendance, vendredi matin, à stagner au large.

La flottille engagée contre la marée noire a interrompu, jeudi dans la soirée, le pompage des nappes en mer, en raison d'un avis de tempête. 1 000 tonnes ont pu être récupérées sur les 10 000 échappées du navire, soit la majorité des flaqes repérables en surface. Mais le polluant devient de plus en plus difficile à ramener en raison de sa fragmentation en une multitude de petites taches et d'irisations. Les bateaux aspirent de plus en plus d'eau de mer.

En raison de l'extension permanente de la zone d'impact, le plan Polmar-terre a été déclenché, vendredi à 8 heures, par le préfet de Loire-Atlantique, Michel Blangy, « *compte tenu des dernières prévi-*

*sions météorologiques* ». « *Même s'il n'y a pas encore de certitude, le littoral de la Loire-Atlantique est susceptible d'être touché partiellement par la pollution ces prochains jours* », explique la préfecture.

**LA POLÉMIQUE ENFLE**

Le plan Polmar-terre permet au préfet de coordonner les moyens des services de l'Etat, des collectivités locales et de réquisitionner éventuellement ceux des entreprises susceptibles d'apporter un concours matériel ou humain à la lutte. De nombreux élus de cette frange du littoral ont fait établir des constats de propreté de leurs côtes par huissier. Au total, près de 2 000 militaires, sapeurs-pompiers ou hommes de la sécurité civile sont actuellement mobilisés sur le littoral.

En Gironde, la marée noire n'était pas attendue avant une dizaine de jours. Selon la préfecture, l'estuaire de la Gironde et le bassin d'Arcachon devraient être épargnés en raison du jeu des courants. Par précaution, les huîtres du banc

d'Arguin, à l'entrée du bassin, sont en train d'être déplacées vers l'intérieur.

Selon Michel Girin, directeur à Brest du Centre de documentation, de recherche et d'expérimentation sur les pollutions accidentelles des eaux (Cedre), un millier de tonnes seulement devrait toucher les côtes dans un premier temps. Mais l'arrivée de la pollution pourrait ensuite s'étaler sur des semaines, voire des mois. La préfecture maritime de l'Atlantique souligne que la marée noire prendra la forme de nombreuses petites plaques de fioul réparties sur le territoire, plutôt que d'un flot compact d'hydrocarbure.

Pendant ce temps, la polémique enfle autour du partage des responsabilités entre l'affréteur et l'armateur. Laurent Fabius, président de l'Assemblée nationale, a annoncé vendredi la constitution d'une commission d'enquête parlementaire sur les catastrophes maritimes et les moyens de les prévenir. M. Fabius a jugé « *scandaleux que, répétitivement, on ait les mêmes problèmes* » en mer. « *Il faut améliorer*

*la législation internationale et faire en sorte qu'elle soit respectée* », a-t-il indiqué sur France 2.

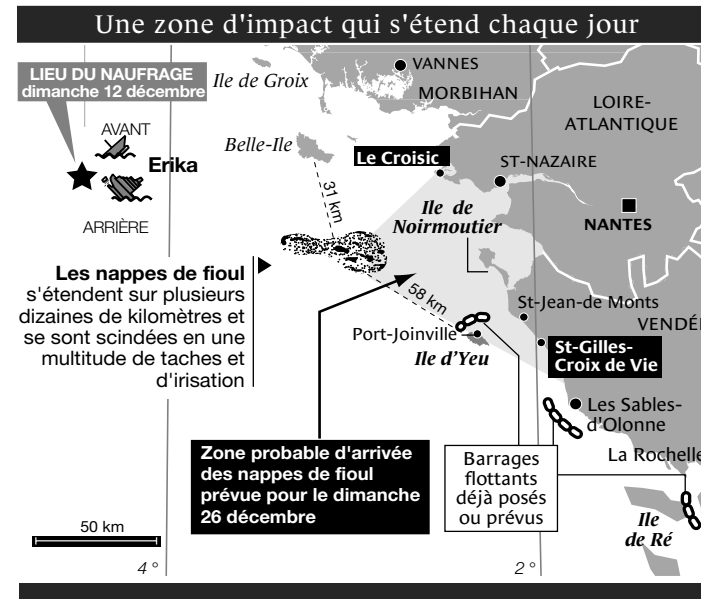
Le président de l'Association nationale des élus du littoral (ANEL), Antoine Rufenacht (RPR), a demandé, jeudi, au gouvernement de « *clarifier* » les responsabilités entre armateurs et affréteurs, dans le cas d'accidents comme celui de l'*Erika*. Le maire du Havre estime que la responsabilité juridique des arma-

teurs semble « *clairement établie* » mais a exprimé sa réserve quant à l'extension de cette responsabilité aux affréteurs, autrement dit à TotalFina.

Le tribunal de grande instance des Sables d'Olonne devait se prononcer vendredi en milieu de journée sur la recevabilité de la demande de désignation en référé d'experts pour évaluer les préjudices liés au naufrage du pétrolier

### TotalFina commence à accepter de payer

**TotalFina participera aux frais et aux mesures de nettoyage de la marée noire, a indiqué, vendredi 24 décembre, son PDG, Thierry Desmarest. Si la responsabilité d'une marée noire relève moins de l'affréteur que du propriétaire du bateau, selon les conventions internationales, « c'est notre produit qui est à la mer et on ne peut pas se désintéresser de ce dossier », a-t-il reconnu sur RTL. « *Nous avons mis nos experts, les moyens de lutte contre la pollution dont nous disposons à la disposition des autorités. Nous participerons en complément du fonds de compensation qui est financé par l'industrie pétrolière (Fipol) – qui va rembourser à la fois les frais de lutte contre la pollution et les dommages subis par les populations qui seront touchées par la marée noire* », a-t-il assuré. « *Au-delà de ça, nous prendrons des engagements pour restaurer complètement l'équilibre écologique des zones littorales qui ont pu être touchées* », a-t-il enfin ajouté.**



**TROIS QUESTIONS À... HENRI DELAUZE**

**1 Selon vous, qui êtes directeur du centre Ifremer de Nantes, quelles peuvent être les conséquences écologiques de la marée noire de l'Erika ?**

Pour les poissons, l'impact devrait être nul. A priori, aucune nappe ne s'est déposée sur le fond et n'a donc endommagé le substrat marin qui les fait vivre. En revanche, les chalutiers pourraient rencontrer des flaquas de pétrole en remontant leurs filets, ce qui endommagerait leur prise. Sur le lieu du naufrage, toute pêche est également difficile en raison de la présence de l'épave.

Pour les ostréiculteurs, il existe deux types de risques. La marée noire peut recouvrir les parcs et donc étouffer les huîtres. A cette mortalité directe peut s'ajouter un second risque : la contamination dans un rayon plus ou moins important des coquillages.

Reste l'impact éventuel sur le tourisme. Nous sommes encore loin de l'été. Il est trop tôt pour

dire si cela découragera les vacanciers.

**2 Ce pétrole peut-il modifier l'écosystème ?**

Nous ne connaissons pas la biodégradabilité de ce type de pétrole. On ne peut donc pas comparer avec une marée noire du type de l'Amoco-Cadiz, où la quantité de pétrole était beaucoup plus importante, mais sa consistance plus légère. Si on laissait le fioul dans la nature, l'écosystème pourrait être modifié. Mais il est probable qu'une grande partie sera enlevée plus ou moins rapidement.

**3 Après la marée noire de l'Amoco-Cadiz, de nouvelles espèces végétales sont apparues sur les côtes de Bretagne...**

C'est vrai que le pétrole est un apport organique, donc une source de vie. Mais il reste avant tout un polluant aux conséquences négatives. Il est trop tôt pour en dire la durée et l'ampleur.

*Propos recueillis par Benoît Hopquin*

## Le « Junior M », un cargo-poubelle bloqué en rade de Brest

**BREST**

*de notre correspondant*

L'actualité de l'Erika croise, à Brest, celle du Junior M, un cargo égyptien de vingt-sept ans qui illustre les difficultés posées aux ports par les navires défectueux et explique leur réticence à les accueillir. Depuis son arrivée à Brest, le 6 octobre, le Junior M se trouve à quai. Une voie d'eau s'était ouverte au large de Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor), pendant une période de mauvais temps, alors qu'il transportait près de 7 000 tonnes de nitrate d'ammonium, un produit dangereux chargé à Saint-Petersbourg et destiné au Maroc.

Face à ce navire comprenant vingt-sept hommes à bord et présentant de grands risques, le préfet maritime de l'Atlantique avait utilisé la procédure de « mise en demeure ». Il l'avait fait remorquer jusqu'à Brest, où l'explosion, en 1947, de l'Ocean Liberty, un navire contenant un produit comparable, avait provoqué la mort de vingt-deux personnes.

Une des trois cales du Junior M fuyait et il a donc fallu pomper le mélange d'eau et de nitrate d'ammonium. Le choix a été fait d'immerger cette eau nitratée à plus de 180 kilomètres des côtes, dans

l'ouest du golfe de Gascogne. Mais le problème de la cargaison, encore monnayable, et du bateau lui-même, reste entier. L'armateur égyptien, présent au début, a rapidement fait défaut et l'Etat s'est substitué à lui pour la surveillance du navire. Le propriétaire marocain de la cargaison a lancé un appel d'offre qui s'est révélé infructueux, les acheteurs éventuels ne voulant pas prendre en charge le coût du transbordement du nitrate d'ammonium sur un autre navire ou sur des wagons.

L'Etat a alors décidé de prendre en charge cette manutention, mais les sociétés susceptibles de l'effectuer ont présenté des devis sensiblement supérieurs à la somme qu'il était prêt à mettre. Finalement, un accord a été trouvé et le déchargement a commencé, jeudi 23 décembre. Il faut désormais trouver le nombre de wagons suffisant. Un constat d'abandon du bateau a été dressé et son propriétaire peut être déchu, dans un certain délai, de ses droits. Ce qui ne tranche pas pour autant le sort définitif du Junior M, bateau-poubelle qui risque de rester encore quelque temps « scotché » à un quai brestois.

*Vincent Durupt*

**CORRESPONDANCE**

### Une lettre de Corinne Lepage

*A la suite de notre article intitulé « Amoco-Cadiz » : fin de partie judiciaire » (Le Monde du 18 décembre), nous avons reçu de Corinne Lepage la mise au point suivante :*

J'entends rappeler que dans l'affaire de l'Amoco-Cadiz j'ai conduit le procès à partir de 1978 en ma qualité d'avocat spécialiste de l'environnement au côté de Christian Huglo. Par souci de transparence, la SCP Huglo Lepage a décidé, début 1992, de remettre sa démission entre les mains du bâtonnier de l'ordre des avocats pour qu'il en soit pris acte et que les comptes soient faits entre les parties (honoraires différés par solidarité avec les Bretons et réévaluation des honoraires), et ce, à la suite d'un grave différend avec Alphonse Arzel, président du Syndicat mixte du littoral nord-ouest de la Bretagne, sur les conditions de rapatriement de l'indemnité à laquelle la société Amoco avait été condam-

née (221 millions de francs avant intérêts postérieurs au jugement en janvier 1992, mais 219 millions ramenés en France en avril 1992). La Cour de cassation a considéré que nous avions renoncé à réclamer ces sommes et que nos honoraires (soit 6 millions pour quatorze ans de procédure, correspondant à un taux horaire de 600 francs) n'avaient pas à être réévalués. Ainsi, notre cabinet n'a jamais réclamé au syndicat mixte des honoraires de résultat, mais, en revanche, le bâtonnier de Paris, puis la cour d'appel de Paris avaient spontanément réévalué à 3,5 millions de francs – et non à 7, comme indiqué dans l'article – les honoraires qui nous étaient dus pour 9 962 heures de travail.

En définitive, malgré le tort qui nous a été causé, nous ne regrettons ni d'avoir amené la Bretagne au succès, ni notre attitude de transparence.

# Plusieurs entreprises tentent de vendre leurs remèdes-miracles contre la marée noire

Le Centre d'expérimentation sur les pollutions accidentelles de l'eau reçoit tous les jours deux cents propositions « d'inventeurs de tout poil »

**TANDIS QUE**, sur les côtes de l'Atlantique, on ressort les pelles et les seaux, plusieurs petites et moyennes entreprises (PME) mettent en avant leurs offres de services en faveur d'un nettoyage plus « industriel » de la pollution. À La Seyne-sur-Mer, a mis au point depuis un an, avec une autre PME de la région, Vert JMG, et son puissant voisin le pétrolier Shell, un système breveté baptisé « Eco-billes ». Ce produit permet, selon lui, de nettoyer le pétrole répandu sur l'eau ou le sable en l'agglomérant autour de microbilles hydrophobes, puis en le ramassant avec un filet. Océanide dispose à cet effet d'une flottille de bateaux prête à rejoindre par la route la côte Atlantique.

« Tous mes salariés sont en alerte depuis huit jours ; ils étaient prêts à passer Noël aux côtés des Vendéens. Des petites nappes polluantes de quelques dizaines de mètres carrés, évoluant en zone littorale, c'est exactement notre cahier des charges,

lance-t-il. Depuis le 15 décembre, j'ai envoyé des fax à tout le monde, à Dominique Voynet, au préfet Naquet-Radiguet. On me dit que, pour l'instant, "on n'a pas besoin de privé". »

Le patron d'Océanide croyait pourtant avoir des lettres de créance : ses Eco-billes, affirme-t-il, sont en cours d'homologation auprès du Centre de documentation, de recherche et d'expérimentation sur les pollutions accidentelles des eaux (Cedre) de Brest et une démonstration en avait été faite, le 28 septembre, pour le vice-amiral d'escadre Philippe Roy, le préfet maritime de Méditerranée. La seule oreille attentive que M. Le Dreff affirme avoir obtenue est celle de Philippe de Villiers, le président du conseil général de Vendée.

**« PRÉCIPITER LE PÉTROLE »**

Une autre PME, Saviex-France, à Paris, propose deux procédés, également brevetés, pour lutter contre la marée noire. D'une part, une fibre végétale de bois, élaborée en Finlande, qui peut absorber jusqu'à dix fois son poids d'hydrocarbures. D'autre part, un système de biominéralisation du pétrole par des bac-

téries actives, « issu des travaux du laboratoire de micro-biologie de l'université Paris-VI ». La combinaison des deux produits pourrait permettre de « précipiter » le pétrole, qui, selon lui, coulerait à pic, transformé « en roches bitumineuses compatibles avec l'écosystème marin ». « Depuis mardi matin, nous cherchons en vain à joindre un interlocuteur civil ou militaire qui veuille bien prendre livraison gratuitement de 10 kilos de nos fibres finlandaises pour faire un test sur un "coin de nappe" », affirme son patron, Joseph Samaha, qui avait obtenu de son fournisseur finlandais, dont l'usine produit 100 tonnes de fibres par jour, qu'il retarde ses livraisons pour donner la priorité à la France. « Je ne dis pas que nos produits sont la panacée. Mais il apparaît que les solutions mises en œuvre ne fonctionnent pas. L'urgence devrait imposer aux responsables de tester des solutions encore inconnues ».

« Nous recevons deux cents propositions par jour d'inventeurs de tout poil, explique au Monde Michel Girin, le directeur du Cedre. Deux personnes sont chargées, à temps plein, de leur répondre au téléphone. » Dans une lettre circulaire de réponse, le Cedre souligne que

« certaines de ces techniques, très performantes en laboratoire, comme la gélification, se sont révélées à l'expérimentation inapplicables au large, par mer formée. (...) D'autres, comme le coulage, risquent de faire plus de mal que de bien, en mettant en danger des fonds précieux pour la pêche. »

**GARANTIR L'INNOCUITÉ**

En matière d'examen des propositions, l'instruction Polmar confère toute autorité aux préfets maritimes ou terrestres. Le Cedre, par délégation, examine les solutions, mais ne peut les homologuer tant que l'Ifremer (Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer) n'a pas décrété l'innocuité pour l'environnement des produits mis en œuvre. « Le temps que tous les tests soient réalisés, et que les autorisations soient délivrées, les plages seront submergées de pétrole », déplore M. Samaha. Malgré consolation pour les PME : même TotalFina, qui a mis à la disposition des autorités 1 milliard de francs de matériel, doit obtenir le feu vert de l'administration pour intervenir sur « son » pétrole.

*Pascal Galinier*

# Il y a 2 ans, parler de concurrence dans les télécoms, c'était un peu incongru...





# Polémique entre les juges d'instruction et la police judiciaire dans l'affaire Rezala

Les magistrats dénoncent l'existence d'une cellule de recherche à la direction de la PJ, à Paris

Huit personnes proches de Sid Ahmed Rezala, soupçonné de trois meurtres – deux dans des trains et le troisième à Amiens (Somme) –, ont

**LES PARENTS** de Sid Ahmed Rezala, des membres de sa famille ainsi que des proches du jeune homme soupçonné de trois meurtres dans les trains Limoges-Paris, Calais-Vintimille et à Amiens (Somme), ont été interpellés et placés en garde à vue, en début de matinée vendredi 24 décembre, par des policiers marseillais. Ceux-ci agissaient dans le cadre de l'enquête sur le meurtre d'Emilie Bazin, vingt ans, dont le corps a été retrouvé vendredi 17 décembre dans une cave à Amiens. La jeune femme avait été vue peu de temps avant sa disparition, vendredi 29 octobre, en compagnie de Sid Ahmed Rezala. Le jeune homme, qui fait l'objet d'un avis de recherche, échappe toujours aux recherches.

Selon nos informations, l'opération lancée par les policiers marseillais vise à réétudier de fond en comble les conditions dans lesquelles Sid Ahmed Rezala a pu prendre la fuite, après avoir passé la nuit du mardi 14 au mercredi

été placées en garde à vue, vendredi 24 décembre, à Marseille, afin d'éclaircir les conditions de sa fuite. Par ailleurs, les trois juges

15 décembre chez ses parents à Marseille. Ceux-ci l'ont vu pour la dernière fois, le 15 dans la soirée, soit plus de vingt-quatre heures après qu'il eut été identifié comme le principal suspect du meurtre commis dans le train Calais-Vintimille à proximité de Dijon (Côte-d'Or). En réentendant ses proches, les enquêteurs de la brigade criminelle reprennent donc l'enquête à partir du mercredi soir. Estimant que les lieux dans lesquels le fugitif pourrait avoir trouvé refuge sont limités, ils espèrent également trouver de nouvelles pistes de recherche, grâce à l'audition des proches.

Par ailleurs, la création d'une cellule de coordination des recherches à la direction centrale de la police judiciaire (DCPJ) a provoqué un début de polémique avec les juges d'instruction de Châteauroux (Indre) et de Dijon. Dirigée par un commissaire de la division nationale de répression des atteintes aux personnes et aux biens (DNRAPB), et composée de deux

policiers de la DNRAPB, d'un officier de la sécurité publique et d'un gendarme, cette structure a été chargée de centraliser les informations sur l'enquête. Selon une source policière, le ministère de la justice en aurait été préalablement avisé. La chancellerie a démenti.

#### RATÉS À AMIENS ET MARSEILLE

Les juges Michel Bonnieu et Jean Dematteis à Châteauroux, ainsi que Frédéric Desauettes à Dijon, ont vivement contesté cette cellule dont ils disent avoir appris l'existence dans la presse, alors que le code de procédure pénale les désigne comme seuls maîtres de l'enquête. Dans un communiqué rendu public jeudi, les trois magistrats dénoncent « le fait que les différentes autorités à l'initiative de cette création n'aient pas jugé utile de les consulter au préalable ». Ils ajoutent que « les différents services actuellement en charge des dossiers sur le terrain travaillent ensemble, sous leur direction et leur contrôle permanents, en étroite col-

d'instruction saisis à Châteauroux et à Dijon ont protesté contre la création d'une cellule de recherche à la direction centrale de la PJ.

*laboration et dans la plus parfaite entente ».*

De source policière, on précise que la cellule de la DCPJ n'a pas un rôle d'enquête, mais celui d'un groupe de coordination capable de faciliter les recherches des enquêteurs. On souligne aussi à demi-mot qu'elle peut aider à pallier certains dysfonctionnements observés sur le terrain. A Amiens, par exemple, des policiers du service d'investigation et de recherche de Dijon avaient fouillé une première fois la cave dans laquelle était dissimulé le corps d'Emilie Bazin sans le découvrir. L'interpellation manquée de Marseille constitue un autre exemple de dysfonctionnement. Aperçu partout, découvert nulle part, Sid Ahmed Rezala parvenait toujours, vendredi matin, à échapper aux recherches. Ce même jour, une piste évoquait sa présence en Espagne. La DCPJ a décidé de diffuser l'avis de recherche au niveau européen.

**Pascal Ceaux**

## L'instruction sur les écoutes de la cellule de l'Élysée est terminée

De 1983 à 1986, des avocats et des journalistes, notamment, ont été espionnés illégalement

**QUINZE ANS** après les faits et près de sept ans après leur découverte, l'affaire des écoutes de la cellule antiterroriste de l'Élysée sous la présidence de François Mitterrand s'approche de son épilogue judiciaire. Mercredi 22 septembre, le juge Jean-Paul Valat a averti les protagonistes du dossier que son instruction lui semble à présent terminée. Cette étape procédurale donne vingt jours aux parties civiles et aux mis en examen pour demander des actes complémentaires ou soulever des moyens de nullité. Puis le juge Valat communiquera le dossier au procureur de la République de Paris, qui disposera de trois mois pour prendre ses réquisitions. Enfin, le magistrat instructeur ordonnera très probablement le renvoi de l'affaire devant le tribunal correctionnel.

Le juge Valat a mis au jour le système d'espionnage visant des journalistes, des avocats ou des personnalités, qui a fonctionné, entre janvier 1983 et mars 1986, à la discrétion de François Mitterrand et de ses collaborateurs. La révélation par *Libération*, le 4 mars 1993, des écoutes placées sur la ligne privée

de notre collaborateur Edwy Plenel a d'abord été fermement démentie par l'Élysée. Saisi des plaintes avec constitution de partie civile du *Monde*, d'Edwy Plenel et de sa compagne Nicole Lapiere, le parquet a ouvert, le 19 mars 1993, des informations judiciaires pour « atteinte à l'intimité de la vie privée, attentat à la liberté et à la Constitution, forfaiture ».

#### MOTIFS FANTAISISTES

Des listes informatiques publiées dans la presse ont montré que les demandes de branchement de lignes par la cellule arguaient de prétextes (« sécurité du président de la République », ou « trafic d'armes ») pour se livrer à une vaste entreprise d'espionnage. Apparaissant dans ces fiches, d'autres victimes d'écoutes – l'avocat des Irlandais de Vincennes, M<sup>e</sup> Antoine Comte, le secrétaire général adjoint du CDS, François Froment-Meurice, l'ancien conseiller de Charles Pasqua Joël Galipapa, le journaliste Hervé Brusini, l'actrice Carole Bouquet – se sont, elles aussi, constituées partie civile. Il en ira de même pour l'ex-capitaine de gen-

darmerie Paul Barril, ancien bras droit de Christian Prouteau, chef de la cellule élyséenne.

L'enquête s'est heurtée à de nombreux obstacles. Le premier à invoquer le « secret-défense » face au juge Valat a été le président de la Commission nationale de contrôle des interceptions de sécurité (CNCSI), Paul Bouchet, qui a refusé de lui communiquer les conclusions de l'enquête dont l'avait chargée Matignon. Gilles Ménage, directeur adjoint du cabinet de François Mitterrand, ainsi que MM. Barril et Prouteau se sont eux aussi retranchés derrière le secret-défense. Ce qui n'a pas empêché le juge Valat de mettre en examen, le 9 décembre 1994, MM. Ménage et Prouteau, ainsi que plusieurs gendarmes et policiers membres de la cellule de l'Élysée, pour « atteinte à l'intimité de la vie privée », ou bien pour « conservation en mémoire informatisée de données nominatives ». Louis Schweitzer, ex-directeur de cabinet de Laurent Fabius à Matignon, puis de Michel Delebarre, son prédécesseur auprès de Pierre Mauroy, ainsi que du commandant du centre

gouvernemental d'écoutes téléphoniques (GIC), le général Pierre-Eugène Charroy, ont par la suite allongé la liste des mis en examen.

En février 1995, le juge Valat a reçu des disquettes informatiques contenant 5 184 fiches d'écoutes, faisant apparaître les noms des collaborateurs de la cellule et de vingt-trois personnes écoutées. En février 1997, la documentation personnelle du préfet Prouteau a été découverte dans un garage. Ces archives de la cellule ont démontré que François Mitterrand était le véritable donneur d'ordres des écoutes. Devant ces éléments, M. Ménage a décidé en avril 1997 de s'affranchir du secret-défense, admettant pour la première fois devant le juge que la cellule de l'Élysée a bien procédé à des écoutes sur un avocat, sur des journalistes et sur un écrivain. François Mitterrand avait ordonné le placement sur écoutes d'Edwy Plenel, a-t-il ajouté, en avançant des motifs – la publication par *Le Monde* d'une enquête sur l'espionnage soviétique – qui se sont trouvés démentis par plusieurs éléments du dossier d'instruction.

#### LE FREIN DU SECRET-DÉFENSE

« C'est l'ensemble de l'appareil d'Etat qui était au courant et la cellule n'a pas travaillé dans son coin en secret », a précisé M. Ménage, en déplorant une inégalité de traitement entre l'Élysée, Matignon et le ministère de la défense. L'intéressé a explicitement mis en cause Paul Quilès, ancien ministre de la défense (son ministère fournissait, à travers la DGSE, le contingent de lignes utilisées au GIC par la cellule de l'Élysée). Mais seule la Cour de justice de la République serait compétente pour instruire les faits reprochés à M. Quilès.

Dans cette affaire d'Etat, le recours au « secret-défense » a longtemps entravé la procédure. En avril 1997, le premier ministre Alain Juppé avait refusé sa levée. Lionel Jospin, alors premier secrétaire du PS, s'était prononcé en faveur de cette levée, se déclarant « fort loin des crocheteurs de lignes de l'officine de l'Élysée ». Le 6 juin, le juge Valat a donc écrit au nouveau premier ministre Lionel Jospin pour lui demander d'affranchir du secret-défense les mis en examen du dossier. Le 27 mars 1998, le premier ministre lui a d'abord répondu qu'il souhaitait procéder au cas par cas, écoute par écoute. Réponse du magistrat à Matignon, le 22 mai : « Depuis un an, l'instruction est entravée par l'attente de votre réponse. » Le 3 juin 1998, enfin, M. Jospin informait le juge Valat qu'il levait le secret-défense pour les personnes dont les noms (ou les noms de code) lui avaient été indiqués par le magistrat.

**Erich Inciyan**

## A Montauban, les violences étaient prévisibles, selon le maire

Les logements sociaux sont trop concentrés

#### TOULOUSE

*de notre correspondant*

Les deux nuits de violences qui ont secoué les quartiers est de Montauban (Tarn-et-Garonne), du lundi 20 au mercredi 22 décembre, n'ont pas réellement surpris le maire de la ville, Roland Garrigues (PS). La mort d'un jeune de la cité des Chaumes, tué par un commerçant de la ville lors d'une tentative de cambriolage, a provoqué une première vague de violence, dans la nuit de lundi à mardi, au cours de laquelle l'école maternelle de la cité et une dizaine de voitures sont parties en fumée. « C'était prévisible », lâche Roland Garrigues. Malgré l'appel au calme lancé conjointement par le maire et le préfet et le renfort d'une compagnie de CRS, les violences ont repris la nuit suivante. Depuis, la situation semble s'être calmée.

Le cambriolage qui a mal tourné a fait office d'étincelle. « On sentait la tension monter depuis quelque temps à Montauban », concède le maire de la ville, qui énumère les divers actes de vandalisme commis précédemment dans la cité, mais aussi la multiplication des larcins et des casses à la voiture-bélier dans les commerces du centre-ville. Par un hasard de circonstances, quelques heures avant l'embarquement des Chaumes, le conseil municipal de Montauban avait délibéré sur le futur contrat de ville qui consacre un chapitre entier à la situation des quartiers est, qualifiés de « sensibles ».

#### DÉMOLITIONS ANNONCÉES

La cité des Chaumes, avec sa voisine des Pyrénées, concentre 30 % des logements sociaux de la ville. Environ 3 000 personnes résident dans ces bâtiments bariolés de quatre ou six étages, récemment rénovés. Vues de l'extérieur, ces cités sont à mille lieues des grands ensembles HLM qui ont poussé à la périphérie de la plupart des villes. Des pavillons rési-

entiels côtoient les HLM dans un cadre resté verdoyant, avec stade et aire de jeux.

Mais la coupure avec les briques roses du centre-ville reste flagrante. Coïncés entre le boulevard qui ceinture l'ancienne bastide et la nouvelle rocade, les quartiers est de Montauban se vivent toujours comme une greffe qui n'aurait pas bien pris. Pendant les fêtes de Noël, le contraste est frappant entre les illuminations du centre-ville et le mauvais éclairage des cités. La rénovation de l'éclairage public est d'ailleurs inscrite dans les engagements de la mairie au futur contrat de ville. Les travaux devraient débiter dans le centre-ville, et ne concerner qu'ensuite les cités Chaumes, Pyrénées et Beausoleil-bas. Aux yeux du maire, le centre-ville est aussi un « secteur sensible » qui mérite d'être inscrit au contrat de ville. Les vieux immeubles vétustes du centre historique demeurent l'unique alternative de logement pour des familles qui étaient cantonnées dans les quartiers est.

Le futur contrat de ville se propose d'accompagner le mouvement en agissant, notamment, sur « l'habitat, les équipements de proximité, les besoins et la participation des populations issues de l'immigration ». Ce serait un retournement : une travailleuse sociale dénonce « la politique de logement déplorable » qui a abouti pendant des années à concentrer les « familles à problèmes » dans la cité des Chaumes ou la cité Pyrénées. La rénovation des cages d'escalier et les peintures vives sur les façades n'auront pas suffi à changer l'image de ces quartiers. Après avoir investi près de 20 millions de francs dans la réhabilitation architecturale de ses cités HLM, la ville de Montauban s'appête à démolir certains immeubles des quartiers est.

**Stéphane Thépot**

## M<sup>me</sup> Royal devra bien comparaître devant la CJR

**LA COUR DE CASSATION** a confirmé, jeudi 23 décembre, le renvoi de la ministre déléguée à l'enseignement scolaire, Ségolène Royal, devant la Cour de justice de la République (CJR) pour « complicité de diffamation publique envers des fonctionnaires » (*Le Monde* du 13 novembre). C'est la première fois que la CJR, qui instruit et juge les crimes et délits commis par les ministres dans l'exercice de leurs fonctions, aura à se prononcer sur une affaire de diffamation. La ministre déléguée est poursuivie pour des propos tenus en 1997 dans le quotidien *La Provence* sur une affaire de bizutage. Deux enseignants d'une classe préparatoire du lycée Thiers de Marseille s'étaient reconnus dans ces propos alors que leur nom n'avait pas été cité. Siégeant en formation plénière, la Cour de cassation a validé la procédure tout en retranchant une partie des déclarations retenues contre la ministre en raison d'un problème de procédure. La Cour de cassation n'a pas suivi les réquisitions de l'avocat général qui avait demandé, le 17 décembre, l'annulation des poursuites contre Ségolène Royal, estimant que les faits étaient prescrits. « Je ferai valoir qu'aucune diffamation ne peut être retenue dans cette affaire de bizutage particulièrement odieux et dégradant subi par des jeunes filles », a déclaré M<sup>me</sup> Royal.

## Suspension du préavis de grève des médecins à diplôme étranger

**LE SNPAC** (Syndicat national des praticiens adjoints contractuels) a décidé, lundi 20 décembre, de suspendre son préavis de grève pour la période du 24 décembre au 3 janvier 2000, après avoir obtenu des « avancées significatives » pour les médecins à diplôme étranger. Le syndicat demandait un réajustement salarial pour ces médecins, afin que leur niveau de rémunération s'approche de celui des praticiens hospitaliers dont ils assurent les fonctions. Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, et Dominique Gillot, secrétaire d'Etat à la santé et à l'action sociale, se sont engagées par écrit, le 16 décembre, à revoir le décret établissant le statut de ces praticiens.

#### DÉPÊCHES

■ **JUSTICE** : Bernard Charles, député (PRG) du Lot et maire de Cahors, a bénéficié d'un non-lieu dans une affaire de « faux en écriture publique » concernant un document adressé par la mairie à la préfecture du Lot en 1995. La plainte qui avait valu à M. Charles d'être mis en examen avait été déposée en juin 1996 par Pierre Mas, un conseiller municipal (UDF) de la ville. L'instruction n'a pas établi qu'il y ait eu une altération frauduleuse de la vérité.

■ **L'homosexualité n'est pas un motif légitime pour refuser à un père la garde de son enfant**, a estimé mardi 21 décembre la Cour européenne des droits de l'homme de Strasbourg. Les juges ont condamné le gouvernement portugais pour « violation du droit au respect de la vie privée et familiale » car un père divorcé de trente-huit ans s'était vu retiré, par la cour d'appel de Lisbonne, en 1996, la garde de sa fille parce qu'il vivait en concubinage avec un homme.

Le Monde

# 31 décembre 1999

# 1<sup>er</sup> janvier 2000

Pour conserver ou offrir

Ces éditions aux dates exceptionnelles

Les éditions du *Monde* datées 31 décembre 1999 et 1<sup>er</sup> janvier 2000 rassemblées dans un coffret souple  
Les 5.000 premiers coffrets sont numérotés

Offre valable uniquement pour une commande de cinq coffrets et plus\*

BON DE COMMANDE - Coffrets « Passage à l'an 2000 »

A retourner par fax au 01.42.17.21.70 ou par courrier à :

Le Monde - Grands comptes - Réf. 2000 - 21 bis, rue Claude-Bernard - 75242 Paris Cedex 5  
Prix de cinq coffrets (frais de port inclus) : **250 F**. Prix du coffret supplémentaire : **50 F**  
*(chaque coffret contient un exemplaire du Monde daté 31 décembre 1999 et un exemplaire daté 1<sup>er</sup> janvier 2000)*

Je souhaite commander  coffrets (minimum : 5).

Ci-joint mon règlement par chèque bancaire d'un montant de ..... F

NOM : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : [ ][ ][ ][ ][ ] Ville : ..... Tél. : .....

Date de livraison : à partir du 1<sup>er</sup> janvier, dans un délai de dix jours.  
Pour toute information supplémentaire et envoi à l'étranger : 01.42.17.33.27

\* Les commandes seront traitées par ordre d'arrivée, dans la limite des stocks disponibles.

# RÉGIONS

LE MONDE / SAMEDI 25 DÉCEMBRE 1999

## La décentralisation sur les rails

Le gouvernement a décidé d'étendre rapidement à toute la France la régionalisation de la SNCF. Les régions devraient être responsables, à l'avenir, de l'organisation du trafic ferroviaire local. Ce nouveau transfert de compétences suscite intérêt et inquiétude chez les élus

**LE GOUVERNEMENT** ferait-il preuve de précipitation ? Dans les prochaines semaines, beaucoup plus vite que prévu, il devrait présenter une réforme importante, par le biais d'un projet de loi organisant le « *transfert de compétences en matières de transport collectif d'intérêt régional* ». Il s'agit d'étendre à toute la France une nouvelle organisation des transports ferroviaires, actuellement expérimentée avec succès dans sept régions (*lire ci-dessous*).

Sur le fond, cette réforme recueille un large consensus. Même si certains d'entre eux s'inquiètent, notamment, d'un éventuel transfert de charges financières, les conseils régionaux y voient à la fois une nouvelle étape de la décentralisation – au moins aussi importante que le transfert de la responsabilité sur les lycées – et une double occasion à saisir : si cette réforme voit le jour, l'ensemble des régions décideront, à l'avenir, du contenu du service public de transport régional de voyageurs, notamment les dessertes, la tarification, la qualité du service et l'information à l'usager ; elles auront donc, d'abord, l'occasion d'afficher clairement leur pouvoir dans un domaine de plus en plus essentiel de la vie quotidienne : celui des déplacements ; elles pourront également montrer leur compétence en matière d'aménagement du territoire et leurs qualités de gestionnaire.

Car les chiffres ont rapidement montré l'intérêt de l'expérience lancée en 1997 dans six régions (Alsace, Centre, Nord - Pas-de-Calais, Pays de la Loire, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Rhône-Alpes), rejointes en début d'année par le Limousin, « *La régionalisation a créé une dynamique de développement et de modernisation du transport régional, qui était auparavant le parent pauvre du transport ferroviaire, reconnaît Jacques Chauvineau, directeur de l'action régionale à la SNCF. Le trafic a augmenté de près de 5 % par an dans ces régions. Les dessertes locales ont été multipliées. Le matériel a commencé à être renouvelé. Tout cela avec une meilleure rentabilité.* »

### Une exception pour l'Île-de-France

La loi de régionalisation de la SNCF ne s'appliquera pas à l'Île-de-France. Les transports publics dans Paris et dans les sept départements de la région parisienne feront l'objet d'un article particulier d'un autre projet de loi, celui sur « *la solidarité et le renouvellement urbains* ». Ce texte devrait permettre de faire entrer des représentants du conseil régional au conseil d'administration du Syndicat des transports parisiens (STP), qui restera cependant présidé par le préfet de région. Le STP fixe les tarifs et décide des investissements en matière de transports collectifs publics pour l'ensemble de la région. La participation au STP du conseil régional, qui finance à plus de 60 % les grands équipements de transports, ne fera que réduire le particularisme de l'Île-de-France face aux autres régions, qui se voient reconnaître la qualité d'autorités organisatrices en matière de transports collectifs. Cette réforme devrait s'accompagner d'une contractualisation pluriannuelle avec les transporteurs et du renforcement du contrôle de la région sur les grands investissements de la SNCF.

## Divergences au sein de la gauche

AU SEIN même des élus régionaux de la gauche « plurielle », les avis sont partagés sur les éventuelles atteintes au principe d'égalité géographique de traitement des usagers, face au service public, qui pourrait découler de la régionalisation de la SNCF. « *Il faudra certes veiller à l'harmonisation des tarifs entre les différentes régions, affirme Michel Sapin, président (PS) de la région Centre et fervent partisan de la réforme. Mais c'est bien dans l'esprit de la décentralisation de laisser les élus fixer eux-mêmes leur politique tarifaire. C'est comme pour les lycées, chacun ne bénéficiera pas du même équipement. Une région pourra disposer d'un réseau ferroviaire plus moderne qu'une autre. Le régulateur et le juge de chaque politique régionale des transports, ce sera la démocratie. Les électeurs devront dire s'ils sont satisfaits ou non de la politique menée par leur conseil régional en matière de transports. Longtemps, cet argument du risque d'inégalité de traitement des citoyens devant les services publics était avancé par les syndicats. C'était avant qu'ils soient eux-mêmes convaincus de l'intérêt de la régionalisation de la SNCF.* »

En proposant de rendre obligatoire ce transfert de compétences, au 1<sup>er</sup> janvier 2001 pour les régions expérimentatrices et pour celles qui en feront la demande, et au 1<sup>er</sup> janvier 2002 pour toutes les autres, le gouvernement avance d'un an le calendrier de la réforme, tel qu'il était fixé par les décrets accompagnant les lois d'aménagement du territoire de Charles Pasqua puis de Dominique Voynet. Cette accélération des échéances se justifie, selon le gouvernement, par la volonté d'éviter « *un système à deux vitesses* » entre les régions responsables des transports de voyageurs et les autres.

### « SILENCES PRÉOCCUPANTS »

Ce texte devrait compléter l'importante loi sur « *la solidarité et le renouvellement urbains* », qui sera présentée, début 2000, par Jean-Claude Gayssot, ministre de l'équipement, des transports et du logement, et par Louis Besson, secrétaire d'Etat au logement (*Le Monde* du 22 décembre) : le gouvernement entend montrer qu'il traduit dans les faits ses orientations, qui visent à lier habitat, urbanisme et transport. Ainsi, le 11 octobre, Lionel Jospin avait placé les transports en commun « *au centre* » de la politique de la ville. « *Il est urgent de prendre en compte les liens entre urbanisme et transports* », avait déclaré le premier ministre, en suggérant la création d'« *autorités organisatrices des déplacements en agglomération* ».

En dépit de la concertation engagée entre M. Gayssot et les élus, cette accélération du calendrier parlementaire suscite, pour le moment, de nombreuses réticences. La principale opposition vient, paradoxalement, de la région Nord - Pas-de-Calais, celle où le conventionnement avec la SNCF est le plus ancien, puisqu'il date de 1978 et a débouché, une dizaine d'années après, sur l'organisation des trains express régionaux (TER). C'est sans doute parce que les enjeux des transports ferroviaires dans cette région très urbanisée sont particulièrement im-

portants – 900 millions de francs (137,2 millions d'euros) de budget annuel pour le TER – que le conseil régional dirigé par Michel Delebarre (PS) se montre le plus réservé. « *Alors que les recettes-voyageurs ne représentent que 18 % de nos ressources, nous sommes encore trop dépendants de la subvention d'équilibre de l'Etat pour accepter que les choses soient définitivement fixées aujourd'hui, explique Daniel Percheron, vice-président (PS) du conseil régional*

### Un nouvel âge des transports de proximité

● **Responsabilités.** Les régions se comportent en autorités organisatrices des services ferroviaires de voyageurs, à l'exception des services d'intérêt national et des services internationaux. Elles exercent une responsabilité financière et politique, choisissent un niveau de services et définissent un cahier des charges, auquel la SNCF doit se conformer en établissant un devis.

● **Financement.** Les charges transférées aux régions sont

chargés des transports. *Nous attendons toujours une véritable comptabilité analytique de la SNCF. Il ne faut pas que la modernisation des TER et des infrastructures reviennent à la seule charge des régions, comme ce fut le cas après le transfert de la compétence sur les lycées.* »

Cette critique est également à la base d'une des réserves avancées, dans la négociation avec le gouvernement, par Jean-Pierre Raffarin, président (DL) du conseil régional

compensées par l'Etat. Les modalités de calcul de cette compensation sont fixées par décret en Conseil d'Etat.

● **Trafic.** 4 800 trains TER circulent chaque jour en France ; 57 % des déplacements sont effectués par les moins de vingt-cinq ans ; 70 % des déplacements quotidiens se font par le train ; 44 % des usagers résident dans des banlieues urbaines et 18 % dans des communes rurales périurbaines, 36 % habitent dans des villes-centres.

de Poitou-Charentes, au nom de l'Association des régions de France (ARF) dont il est le président. « *On ne peut pas envisager un transfert des compétences sans transparence financière, soutient M. Raffarin. Il y a également dans le projet du gouvernement des silences préoccupants sur la charge de la modernisation des gares, sur l'autorité qui arbitrera l'écoulement des différents trafics, sur les compensations des tarifs sociaux ainsi que sur les différents niveaux de responsabilité en cas d'accident...* »

Alors que l'évolution et la détermination de la dotation de l'Etat, destinée à compenser ce transfert de charge, est au cœur du débat, le gouvernement se veut rassurant. « *Les régions n'y perdront pas, affirme-t-on au ministère des transports. Les lois de décentralisation seront, certes, strictement appliquées pour cette compensation financière, mais celle-ci pourra faire l'objet de rectifications importantes en fonction de l'évolution des besoins. Il ne faut pas oublier que l'Etat, qui a déjà "dopé" les dotations aux régions expérimentales pour leur permettre de financer la modernisation des lignes, veut, lui aussi, prendre sa part*

*dans cet élément essentiel de sa politique d'aménagement du territoire.* »

Pour Hubert Haenel, sénateur (RPR) du Haut-Rhin, et auteur en 1994 du rapport « *Régions et SNCF : vers un renouveau du service public* », « *les élus craignent qu'on ne leur refasse le "coup des lycées". Ils ont le sentiment qu'on veut les faire aller vers la régionalisation des transports à marche forcée, alors qu'ils sont d'accord sur le principe de cette réforme* », explique-t-il. Le gouvernement se dit donc maintenant prêt à « *une certaine souplesse dans le calendrier d'application de la loi* », qui devrait permettre aux régions réticentes d'attendre que toutes les questions en suspens soient éclaircies. Cette méthode rencontre l'assentiment de Michel Sapin, président (PS) de la région Centre, qui est à la pointe, avec Adrien Zeller, président (UDF) de la région Alsace, du mouvement pour une régionalisation rapide de la SNCF : « *Elle est d'autant plus importante qu'elle va devenir une des compétences les plus visibles et les plus efficaces de nos collectivités.* »

Christophe de Chenay

C'est bizarre comme tout paraît naturel après coup.

Il y a 2 ans, parler de

était

encore incongru. Aujourd'hui, c'est quand le monopole existe encore que cela paraît scandaleux !

Entre temps, nous sommes quelques-uns à avoir fait bouger les

choses : (50 % de baisse en moyenne sur tous

les appels ouverts à la concurrence, fixes ou mobiles) ; des facilités

supplémentaires :

Mais c'est surtout vous qui avez fait bouger le monde des télécoms !

Vous êtes aujourd'hui plus de

à avoir choisi

SFR, le "7", AOL, les grandes marques de Cegetel, à faire passer tous

les jours 30 millions de minutes de communication sur nos réseaux, à

faire appel tous les jours au savoir-faire des

qui constituent aujourd'hui Cegetel.

Notre seule ambition : que les prochains bouleversements dans les

télécoms vous paraissent tout aussi naturels que ceux d'hier.



www.cegetel.fr



Le monde s'ouvre. Et si vous en profitez?



cegetel

# Chrétiens orphelins en Terre sainte

LES rues étroites grouillent d'une foule impatiente de commerçants et d'ouvriers qui, dans le vacarme des mar-teaux-piqueurs et des klaxons, refont chaque pavé, chaque canalisation, badigeonnent chaque mètre carré d'édifice public et de maison. Ces venelles se faufilent entre les églises et les mosquées de la ville, puis dévalent en direction de la place de la Nativité, vers laquelle le monde aura les yeux tournés la nuit de Noël. Bethléem est un chantier à ciel ouvert. L'aide internationale est arrivée, à profusion et à temps, afin que la ville soit belle pour l'anniversaire de son plus célèbre enfant : Jésus-Christ, né ici il y a mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf ans.

Hormis les hôteliers, qui vont faire le plein de pèlerins pendant l'année du Jubilé, le cœur n'est guère à la fête chez les quelque huit mille chrétiens de Bethléem, qui grimacent un sourire quand on leur rappelle qu'ils sont les héritiers directs de la première Eglise. En haussant les épaules, ils comparent la notoriété de leur ville avec la précarité de leur situation. Nayef D., la cinquantaine, médecin dans un hôpital chrétien, soupire : « Notre communauté de Palestine est comme un petit feu qui décline et va s'éteindre. Je ne crois pas que cet anniversaire va rallumer la flamme. C'est trop tard. »

Nayef a fait ses études chez les Frères des écoles chrétiennes, à Bethléem. En 1962, sa « promotion » comptait une trentaine d'élèves. Aujourd'hui, ils ne sont plus que trois dans la ville ; tous les autres sont partis. Lui-même a une fille qui apprend son métier de styliste de mode à Paris. Elle n'est pas sûre de rentrer au pays. Son fils a décroché une maîtrise de mathématiques à l'université d'Oxford. Il est revenu à Bethléem mais, au bout de seize mois, grâce à Internet, il a répondu à une sollicitation de l'université américaine du Kansas. Son père sait qu'il ne reviendra pas : « Dommage pour la Palestine, mais comment voulez-vous qu'un jeune homme de son niveau reste ici, alors qu'il n'a même pas la possibilité de circuler dans son propre pays, qu'il ne gagne que sept cents dollars par mois et en paie cinq cents pour le seul loyer de son appartement ? »

Dans les années 30, huit villes de Cisjordanie étaient encore à majorité chrétienne : Bethléem, mais aussi Beit Jala, Ramallah, Bir-Zeit, Aboud... Après la première guerre israélo-arabe de 1948 et l'afflux des réfugiés, la majorité a basculé. L'écart n'a fait ensuite que se creuser. Le taux de natalité de la population musulmane est deux fois plus élevé. L'émigration chrétienne a continué et, si quelques familles de Jordanie ont été tentées de revenir au pays, le « processus de paix », depuis 1993, n'a enclenché aucun mouvement de retour des émigrés en Amérique du Sud (Chili, Honduras), au Canada, aux États-Unis, en Europe et en Australie : « Pourquoi reviennent-ils vivre dans notre grande poubelle ? », interroge durement Nayef.



PIERRE TERRASSON/DALIE

**Bethléem revêt ses atours de fête pour entrer dans la deux millième année depuis la naissance de Jésus-Christ. Mais les chrétiens, eux, ne croient plus en leur étoile. Aujourd'hui minoritaire, cette population craint de devenir marginale et qu'un certain modèle de convivialité avec les juifs et les musulmans ne résiste pas à l'affirmation des identités religieuses**

L'université catholique de Bethléem, sans stabilité politique ni décollage économique, cette minorité chrétienne de Terre sainte continuera d'émigrer et, dans vingt ans, sera tout à fait marginale. Les pèlerins étrangers ne viendront plus à Jérusalem, Bethléem ou Nazareth que pour vénérer « des reliques et de vieilles pierres ».

Les chrétiens de cette terre, gar-

des sultans ottomans, acceptés comme « protégés » (*dhimmis*). Aujourd'hui, ils sont écartelés entre des Israéliens qui les renvoient à leur arabité et des musulmans qui les soupçonnent de relations coupables avec l'Occident et à qui ils doivent toujours prouver leur loyauté pro-arabe.

DANS ce type de situation, le danger qui guette est la schizophrénie. Les jeunes peuvent surfer des heures durant sur le Net, rejoindre Paris, New York ou Milan en un instant, mais ne peuvent se rendre librement à dix kilomètres de chez eux, à Jérusalem. Les files d'attente aux *check-points* de la sécurité israélienne, la délivrance des permis d'accès à la ville, les bus entassés dans des parkings de dérivation témoignent des humiliations quotidiennes vécues par les Palestiniens, chrétiens ou musulmans, à cause des « bouclages ». Pendant l'année 2000, les pèlerins d'Espagne ou de France, d'Australie ou du Massachusetts pourront toujours aller librement de Bethléem au Saint-Sépulcre, mais les chrétiens locaux resteront filtrés, voire bloqués.

Un Jubilé pour les touristes étrangers – deux millions d'entrées prévues –, un Jubilé pour les chrétiens palestiniens. C'est une discrimination jugée inacceptable à Bethléem, à Ramallah et dans la ville arabe de Jérusalem. Les auto-

rités israéliennes promettent d'être plus coulantes, mais le Père Rafic Khoury, proche du patriarche Michel Sabbah, n'y croit pas : « Je suis prêtre palestinien. J'habite ce pays depuis deux mille ans. Or il me faut un passeport du Vatican pour circuler dans mon propre pays ! Je connais des enfants chrétiens de Bethléem qui n'ont jamais vu le Saint-Sépulcre de Jérusalem... On tue l'âme d'un peuple. Comment l'Occident peut-il se taire

et les catholiques fêter le Jubilé devant cette réalité-là ? » Espérée pour l'an 2000, la paix, elle, n'est pas au rendez-vous. Patriarche latin, premier prêtre palestinien choisi à ce poste par le pape, porte-parole de presque toutes les Eglises locales, y compris des grecs-orthodoxes – ce qui est un tour de force –, Mgr Sabbah lève une paupière lasse : « On sent de petites améliorations, mais il y a encore beaucoup d'hésitation, de peur, de fatigue. On fait du surplace sur la question de la liberté de circulation, sur celles des implantations, des réfugiés et de l'avenir de Jérusalem. Or, dans ce pays, le temps ne travaille pas pour la paix. »

L'identité arabe a toujours été plus forte que l'identité religieuse et les chrétiens ne sont pas moins déçus que les autres Palestiniens. « On avait mis toutes nos misères

familles juives acceptant que leur garçon ou leur fille aille dormir à Nazareth ! » Amour, religion, politique : entre eux, aucun sujet n'est tabou. La langue commune est l'hébreu. Et hormis la *kippa* de quelques élèves juifs et le service militaire, auquel échappent les jeunes Arabes, rien ne les distingue : ni le niveau d'études ni le jean, la musique, la passion du sport ou la déception pour la politique.

Ce matin, sur les murs de classe, un dessin représente un cœur humain qui embrasse l'étoile de David, une croix et un croissant. Les jeunes juifs se disent surpris par une « modernité » de la vie arabe qu'ils ne soupçonnaient pas. La discussion porte sur le mariage civil, inconnu de la loi israélienne. Les adolescentes juives n'excluent pas de se marier avec un jeune Arabe, chrétien ou même musul-

« Je connais des enfants chrétiens de Bethléem qui n'ont jamais vu le Saint-Sépulcre de Jérusalem... On tue l'âme d'un peuple. Comment l'Occident peut-il se taire et les catholiques fêter le Jubilé devant cette réalité-là ? »

Père Rafic Khoury

sur le dos de l'occupation israélienne, dit Joseph S. C'est vrai qu'on a été maltraités, chrétiens et musulmans sans distinction. Mais c'est vrai aussi qu'on a rêvé de faire de la Palestine la démocratie arabe du Moyen-Orient. Or c'est mal parti. On est en pleine jungle. » Le nationalisme pro-arabe, qui a soudé – contre Israël – communautés musulmane et chrétienne, peut-il longtemps encore jouer son rôle fédérateur ? Les interrogations montent sur le futur de la société palestinienne – tradition ou laïcisation ? –, mais la crainte dérange les milieux chrétiens que le futur Etat palestinien ne soit tenté de se donner, à l'image d'Israël, une légitimité religieuse exclusive, celle de l'immense majorité musulmane.

Une course est engagée entre ceux qui défendent un modèle de convivialité et les plus nombreux, qui affirment que le rapport avec l'islam est en train de se dégrader. « J'avais un ami musulman avec lequel ma famille était très liée, raconte George D. On se recevait, on buvait et il nous arrivait de danser ensemble. Maintenant, c'est fini. La femme de mon collègue est bouclée jusqu'au bout des ongles. Ses enfants portent la barbe. Ils ont quitté l'école catholique où ils étaient inscrits et ils ont coupé tout lien avec nous. »

S'il est un dernier résistant à ce pessimisme ambiant, ce sera Emile Shoufani, curé melkite de Nazareth, ce gros village arabe, aujourd'hui israélien, où Jésus aurait passé son enfance. La polémique qui vient d'éclater pour une mosquée en construction près de la basilique de l'Annonciation le ramène « cinquante ans en arrière ». Mais, au lycée Saint-Joseph qu'il dirige, rien ne distingue élèves chrétiens et musulmans, filles et garçons. A part l'heure de catéchisme, remplacée par un cours d'éthique pour les musulmans, tous les élèves sont soumis aux mêmes disciplines : piscine, sorties obligatoires le week-end, même s'il a fallu vaincre la réticence des parents musulmans. Il leur arrive de se réunir à la chapelle pour méditer ensemble des versets de la Bible et du Coran.

Si ce cas de mixité confessionnelle n'est pas unique en Israël, le lycée chrétien de Nazareth est bien le seul à organiser aussi – depuis douze ans – des échanges avec un lycée juif de Jérusalem. Pendant trois jours, les élèves du lycée Liada sont accueillis dans des familles arabes de Nazareth et réciproquement. Ces échanges n'ont jamais cessé, même pendant la crise du Golfe et l'Intifada. Emile Shoufani se souvient d'une police israélienne sur les dents : « Imaginez, en pleine Intifada, des

man. « Ni l'ethnie ni la religion ne doivent nous empêcher de nous aimer », dit l'une d'elles, mais elle reconnaît que « le prix à payer est lourd en raison des barrières culturelles et familiales ». Emile Shoufani compte sur le temps : « Il fallait commencer par briser les stéréotypes », dit-il. L'identité juive ou arabe passait toujours par la négation de l'autre. Aujourd'hui, pour ces jeunes chrétiens ou musulmans, le nom « juif » devient visage, et c'est le plus important. »

FONDÉE en 1973, l'université catholique de Bethléem compte deux mille étudiants, dont deux tiers aussi sont des musulmans. La proportion est inverse dans le corps professoral. On y vient de Jérusalem, Gaza, Hébron. Le recteur se flatte de ne tolérer aucune discrimination. Le vendredi, les cours commencent plus tôt pour permettre une heure de prière musulmane. Sur le campus fleurissent les voiles islamiques, auxquels répondent les grandes croix des étudiantes chrétiennes et leurs robes moulantes. Mais Jacqueline Sfeir, professeur, ne dramatise pas : « On voit même des robes iraniennes, mais allez savoir s'il s'agit d'une mode ou d'une provocation, d'une pression familiale ou d'un affichage politique. Je ne nie pas une plus grande agressivité de l'islam, mais à force d'en rajouter, on fortifie les extrémismes. »

On raconte qu'après avoir pétri leur pain, au moment de le cuire, les musulmanes d'Hébron font un signe de croix avec trois doigts. Ces mêmes trois doigts des chrétiens arabes qui ont noirci, à travers les siècles, les colonnades de la basilique de la Nativité, à Bethléem ! Quand la maîtresse demande au jardin d'enfants qui fait l'arbre de Noël à la maison, tous les doigts se lèvent, ceux des petits chrétiens comme des petits musulmans. De même, les *kataief*, ces petites crêpes fourrées qui font la douceur des ramadans, ignorent-elles les barrières religieuses. Comme les biscuits à base de dattes qu'à chaque Pâques font cuire les familles chrétiennes ou musulmanes.

Alors, en cette veille de Noël 1999, de grandes croix en néon peuvent bien illuminer la nuit de Bethléem. La place de la Mangéoire peut bien se transformer, comme chaque vendredi, en une vaste mosquée de plein air. La force des traditions, d'un certain folklore et des habitudes sociales garantira peut-être cette convivialité qui, en Terre sainte, est le premier nom de la paix.

Henri Tincq

Dessin : Stanislas Bouvier





# Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05  
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Téléc. : 206 806 F  
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90  
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

## Religion et raison

**E**NTRE ripaille et marée noire, les yeux se tourneront, vendredi soir, vers l'une de ces mises en scène rituelles que seule une Eglise bimillénaire est encore capable d'offrir au monde : l'ouverture de la Porte sainte, dans la basilique Saint-Pierre à Rome, pour un jubilé d'une année célébrant l'entrée du christianisme dans le XXI<sup>e</sup> siècle. Dans tous les continents, deux milliards d'hommes se reconnaissent dans ce patrimoine symbolique, spirituel et culturel du christianisme, qui a façonné l'histoire de l'humanité pour le meilleur et, souvent, pour le pire. En ce sens, la « repentance » de l'Eglise catholique pour ses fautes passées sera l'acte le plus novateur de ce jubilé de l'an 2000.

Plus de vingt millions de pèlerins sont attendus à Rome l'an prochain et trois millions au Proche-Orient, dans une Terre sainte qui se vide peu à peu de tous ses chrétiens. Après un siècle où, pour beaucoup de croyants, c'est la « mort de Dieu » qui a failli entraîner celle de l'homme, les grandes religions retrouvent un espace public et une visibilité sociale que les militants de la laïcité et de la raison n'auraient jamais osé imaginer il y a seulement trente ans. Cette irruption du religieux sur la scène mondiale a ses scories : fondamentalismes, sectarismes, archaïsmes, dont la restauration par le pape de la pratique des « indulgences », à la faveur de ce jubilé, n'est pas le moindre.

Peut-on, pour autant, crier sans nuances au retour de l'obscurantisme ? Il faudrait être aveugle pour ne pas mesurer les demandes qui se font jour, dans les

jeunes générations, de sens, de spiritualité, de repères éthiques, de « réenchantement » du monde. Malraux l'avait dit à sa manière : le XXI<sup>e</sup> siècle devra combiner tradition et modernité. Sinon, il risque de se perdre dans les querelles identitaires, dans les conflits ethno-religieux qui ont commencé, dans l'exacerbation des particularismes des laissés-pour-compte du progrès et de la mondialisation.

Tradition et modernité : c'est grâce à ce cocktail que des religions orientales comme le bouddhisme expliquent leur progression en Occident, qu'il serait malvenu de craindre. C'est aussi dans la confrontation à la modernité que le judaïsme et l'islam sortiront des impasses de l'ultraorthodoxie. Ce n'est pas, enfin, en cédant aux ultras de la tradition catholique et en réactivant les réflexes « antimodernistes » du XIX<sup>e</sup> siècle que le christianisme pourra survivre au déclin annoncé des grands systèmes religieux dogmatiques et normatifs.

Le XXI<sup>e</sup> siècle devrait confirmer le succès de nouvelles formes de religiosité diffuses et fluides, à l'instar des actuels millénarismes ou pentecôtismes. Mieux adaptées à la modernité, elles placent au centre de leur pratique l'expérience sur aucun dogme intangible, proposent une morale humaniste indépendamment d'une révélation divine. Mais sans le secours d'une tradition, sans l'enracinement dans une culture et une histoire, ces nouvelles spiritualités que philosophes et sociologues appellent déjà « foire aux croyances » menacent de conduire au pire des vertiges : l'irrationnel.

**LE DERNIER** mariage royal du siècle, unissant le prince héritier de Belgique à une charmante jeune femme issue de l'aristocratie locale, a révélé l'attachement de la majorité des Belges, Flamands comme francophones, à une dynastie qui lui fut imposée par les grands voisins en 1830. Quand on n'a pas ce que l'on aime – les révoltés bruxellois de 1830 étaient dans leur majorité des républicains –, on finit par aimer ce que l'on a et, surtout, par comparer système républicain et monarchie constitutionnelle.

Dans l'espace démocratique de l'Union européenne on compte huit républiques (France, Allemagne, Italie, Grèce, Portugal, Finlande, Autriche, Irlande) et sept monarchies (Grande-Bretagne, Pays-Bas, Belgique, Luxembourg, Danemark, Espagne, Suède). Ce quasi-équilibre entre les deux systèmes va sans doute être rompu par l'admission dans l'UE de nouveaux pays, tous de régime républicain.

Aujourd'hui, la distinction entre monarchie et république n'est plus pertinente pour caractériser le degré de démocratie d'un pays. Il y a des républiques autoritaires et des monarchies libérales. La persistance de ces monarchies est le témoin que certaines nations, comme le Royaume-Uni ou les monarchies nordiques, ont pris le chemin de la réforme et non celui de la révolution pour instaurer un système politique basé sur la souveraineté populaire. L'exemple espagnol, en revanche, est celui d'une dynastie retrouvant sa légitimité grâce à l'engagement du roi Juan Carlos pour faire passer le royaume du camp des dictatures à celui des démocraties.

Dans les monarchies de type nordique, fortement marquées de morale protestante et de pragmatisme économique, on estime plus « rentable » d'exclure les fonctions d'incarnation et de représentation du champ politique. En Belgique, par exemple, élire un président de la République serait un casse-tête communautaire. Le cas australien est également éclairant : le 6 novembre 1999, les électeurs rejetaient à une majorité de 55 % le remplacement de la monarchie, incarnée par la reine Elizabeth II

## Objectif 2000 par Jean-Paul Lubliner



Jeudi 23 décembre, J – 9. Il y a de la neige, c'est Noël !

d'Angleterre, par une république. Les Australiens ont donc préféré que leur Etat, qui jouit aujourd'hui d'une totale autonomie politique par rapport à la métropole, soit représenté par une souveraine vivant aux antipodes plutôt que de se lancer dans une expérience républicaine étrangère à leur culture.

Bien souvent, le souverain est, sinon le chef de l'Eglise comme en Grande-Bretagne, le premier adepte et protecteur de la religion nationale dominante. Laïcité de l'Etat et monarchie ne font pas bon ménage. On n'a jamais vu un roi ou une reine officiellement athée, même dans des pays ayant instauré la séparation de l'Eglise et de l'Etat. On peut noter aussi que la « gestion médiatique » de la vie privée des souverains fait partie intégrante du « travail » du roi ou de la reine. Elle a, pour les populations, des vertus distrayantes, les Grimaldi à Monaco en sont une bonne illustration.

Les républiques, elles, sont moins bien armées pour mettre en scène cette communion autour de l'idée de nation. Le mariage d'un enfant du président de la République ne fait pas l'objet d'une retransmission intégrale sur les chaînes de télévision, et les obsèques d'un grand homme d'Etat sont le seul moment rassembleur, comme on a pu le voir, en 1996, lors de la mort de François Mitterrand.

### LA RÉPUBLIQUE PAR DÉFAUT

La France est d'ailleurs un des rares pays à tenter de mettre en scène cette mystique républicaine, avec ses moments forts, comme le transfert des cendres d'hommes remarquables au Panthéon ou les défilés du 14 juillet. Cela explique aussi, en partie, les dérives monarchiques reprochées à la plupart des présidents de la V<sup>e</sup> République... Dans la plupart des autres Républiques européennes, on n'assiste pas à cet essai de transfert des rituels monarchiques. Il faut souligner que le choix du régime républicain a été fait pour beaucoup d'entre elles, comme l'Allemagne, l'Autriche ou l'Italie, par défaut, dans un contexte dramatique. Le départ des dynasties régnantes était devenu inévitable en raison de leur responsabilité dans une défaite ou de leur compromission avec des dictateurs. Les Allemands n'ont jamais vraiment, à aucun moment de leur histoire, souhaité la république comme les Français ont pu le faire dans des périodes où ils en étaient privés. La République fédérale est sans doute l'Etat moderne où les rituels sont les plus réduits : on ne s'autorise plus de défilés militaires pouvant rappeler les parades nazies. Le président de la République, uniquement doté des pouvoirs protocolaires, est d'une discrétion exemplaire, se contentant d'un « ministère de la parole » qui consiste essentiellement à tenir des discours moralisateurs et consensuels. L'expression du patriotisme devient alors une affaire compliquée, qui n'arrive pas à trouver un juste milieu entre les braillements des supporters de l'équipe nationale de football et le très cérébral « *patriotisme de la Constitution* » du philosophe Jürgen Habermas.

Dans cette perspective, le système de monarchie constitutionnelle – et le transfert, au sens psychanalytique du terme, des sujets sur la personne physique et symbolique du roi et de sa famille – est beaucoup moins problématique. On aime son roi ou sa reine et du même fait on aime son pays... Mais le caractère dynastique de la transmission de cette fonction présente tout de même quelques risques liés à la part de hasard qui demeure dans la génétique, ce qui permet à Simon Leys, écrivain et sujet de sa majesté Albert II de Belgique, d'estimer que « *la monarchie est le meilleur des systèmes, à condition que le roi soi tiré au sort chaque année* ».

Luc Rosenzweig

**Le Monde** est édité par la SA LE MONDE  
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani  
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint  
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel  
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau  
Directeur artistique : Dominique Roynette  
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment  
Rédacteurs en chef :  
Alain Frachon, Erik Izraelewicz (*Editoriaux et analyses*) ; Laurent Greilsamer (*Suppléments et cahiers spéciaux*) ; Michel Kajman (*Débats*) ; Eric Fottorino (*Enquêtes*) ; Eric Le Boucher (*International*) ; Patrick Jarreau (*France*) ; Franck Nouchi (*Société*) ; Claire Blandin (*Entreprises*) ; Jacques Buob (*Aujourd'hui*) ; Josyane Savigneau (*Culture*) ; Christian Massol (*Secrétariat de rédaction*)  
Rédacteur en chef technique : Eric Azan  
Médiateur : Robert Solé  
Directeur exécutif : Eric Pillaoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg  
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ; partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre  
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président  
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)  
**Le Monde** est édité par la SA Le Monde  
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.  
Capital social : 1 003 500 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, l'Éna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

## IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

### Le message du pape

**L'ANNÉE SAINE** a solennellement commencé samedi 24 décembre, au moment où, renouvelant le geste d'Alexandre VI, qui avait institué cette cérémonie lors du jubilé de 1500, Pie XII a ouvert avec un marteau d'argent la fameuse porte sainte, cette petite porte cuivrée située à droite de la façade de la basilique de Saint-Pierre.

L'année sainte comporte une résonance qui débordait très largement les frontières de l'Eglise romaine. Le pape s'est plu à le souligner dans son message traditionnel de Noël, le dixième depuis son avènement. S'il insiste en effet sur l'aspect fondamental du jubilé, qui est d'être une occasion d'expiation et de pardon, Pie XII entend adresser ses exhortations à tous les hommes, à tous les conducteurs de peuple sans exception. Et ceux-là sans doute l'enten-

dront qui saluent en lui, sinon tous leurs chefs spirituels, du moins le dépositaire d'une haute autorité morale. L'échange de télégrammes auquel viennent de procéder le président Truman et le chef de l'Eglise est là pour l'attester.

Mais qui à l'Est écouterait la parole pontificale ? Les chrétiens opprimés et privés de leurs pasteurs, bien sûr, auxquels, par une disposition qui illustre bien la misère de ce temps, le pape confère les bénéfices spirituels du pèlerinage de Rome sans qu'ils sortent de leurs pays puisqu'ils n'ont pas le droit de le faire. Les catholiques chinois, dont il a évoqué le « *champ fleurissant de vie transformé en cimetière* ». Mais leurs chefs ? Quel écho peut trouver dans le cœur du jubilaire du Kremlin l'appel à la paix et à la clémence lancé de Rome ?

(25-26 décembre 1949.)

### Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE  
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)  
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60  
Index du Monde : 01-42-17-29-33. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

**L'ANECDOTE** remonte à la mi-octobre : Nicole Notat participe à Amsterdam à un débat avec Lodewijk De Waal, son homologue de la Fédération des syndicats néerlandais (FNV). La Française salue le fameux « modèle des polders », qui passe entre autres par la recherche permanente du dialogue et du compromis entre le gouvernement et les partenaires sociaux. Le Néerlandais en revanche tient un discours aussi radical qu'inhabituel et menace de se retirer des organes paritaires de la Sécurité sociale si le gouvernement n'amende pas certains de ses projets de réforme. « *Les étrangers qui défilent ici veulent tous s'inspirer de notre modèle, soupirer le responsable du plus grand syndicat des Pays-Bas. Mais il faut se méfier du contentement de soi. Un modèle est statique, et peut être un frein aux adaptations nécessaires.* »

Deux mois plus tard, M. De Waal a joint le geste à la parole : la FNV a claqué la porte de la salle de négociations du ministère des affaires sociales. Et la centrale n'est pas partie seule : le syndicat des employeurs, le VNO-NCW, en a fait autant. Le gouvernement se retrouve isolé. Le fameux modèle néerlandais serait-il en train de voler en éclats sous le prétexte d'un désaccord sur des réformes, mais, surtout, du fait de l'éclatante santé de l'économie aux Pays-Bas ?

Il faut en effet remonter aux années 70 pour trouver une telle

combinaison de signaux positifs. Le taux de croissance pour les neuf premiers mois de 1999 atteint 3,4 %. Après une quinzaine d'années d'austérité, le déficit budgétaire sera inférieur à 0,6 % cette année, et tout porte à croire que l'équilibre sera atteint en l'an 2000. La croissance de la demande intérieure explose à plus de 4 %, avec des pointes à 8,3 % pour les biens de consommation durable. Le taux de chômage est tombé à 3,1 %. En juin, le pays dénombrait 197 000 emplois vacants pour 209 000 chômeurs. « *En termes purement comptables, le pays est en situation de plein emploi* », clamait le bureau central des statistiques, qui avait dû remonter jusqu'en 1973 pour retrouver des chiffres comparables. Une situation à nuancer à l'aune des 917 000 bénéficiaires de l'indemnité pour incapacité de travail (WAO) et de l'inflation, supérieure à 2 %. N'empêche : l'économie néerlandaise tourne à plein régime !

### PLUS PROCHE D'UN TONY BLAIR

Mais, au risque de jouer les Cassandre, force est de constater que cette euphorie et l'apparition sur le marché du travail de secteurs à la recherche d'une main-d'œuvre difficile à trouver rendent de plus en plus caducs les accords de Wassenaar passés, en novembre 1982, entre le gouvernement et les partenaires sociaux, et qui, de l'avis général, sauvèrent le pays de la déroute. Ils

posèrent le principe de la modération salariale en échange de la création d'emplois. A ce propos, le commentaire de M. De Waal résume bien la position des syndicats : « *Aujourd'hui que nous voulons ouvrir le débat sur le partage des fruits de la croissance, nous nous heurtons au conservatisme des employeurs.* »

S'ajoute, à ce raidissement, la question de la privatisation du système de protection sociale. Le gouvernement du social-démocrate Wim Kok est animé par deux motifs. D'une part, plus proche d'un Tony Blair que d'un Lionel Jospin, le premier ministre applique, sous l'influence des libéraux siégeant avec lui, une politique « *près du centre* ». D'autre part, le gouvernement veut « *responsabiliser* » les partenaires sociaux. Or, cet objectif ne peut être compris qu'à la lumière des abus commis par ces derniers au cours des années 80. A l'époque, les entreprises, en plein marasme, resistaient à tour de bras. Soucieux de faire accepter les plans sociaux, employeurs et employés s'entendent pour verser au régime de la WAO un maximum de salariés. Les syndicats rappellent aux bénéficiaires qu'au contraire de l'indemnité chômage, dégressive, ils touchent 70 % au moins de leur salaire jusqu'à leur retraite. L'opération est également tout bénéfique pour les employeurs qui, eux, ne cotisent pas à la WAO. Résultat ? L'aberration des 917 000 actifs qui restent chez eux, sans occupation. Ayant retenu

la leçon, le gouvernement veut désormais réduire l'influence des employeurs et des employés dans les organes paritaires de décision. « *Inacceptable* », juge la FNV, qui, si le plan aboutissait, perdrait une partie de son pouvoir d'allocation des 4,5 milliards d'euros concernés par la réforme. « *Inapplicable* », répond le VNO-NCW, également peu enclin à céder du terrain.

Début décembre, Klaas de Vries, ministre des affaires sociales, a secrètement réuni les représentants de la FNV et de la VNO-NCW pour tenter de les faire revenir à la table de négociations. Pour l'instant, ses efforts n'ont pas abouti. Mais la tradition du dialogue est trop ancrée chez les Néerlandais pour qu'une telle situation perdure. Modifier la lettre du contrat social sans en renier l'esprit, mais en tenant compte de la nouvelle donne économique : tel est le défi qui se pose aux Néerlandais à l'aube d'un retour possible à une période de prospérité.

Alain Franco

### RECTIFICATIF

#### CÔTE D'IVOIRE

Une erreur de chiffres s'est glissée dans notre éditorial intitulé « *Querelle ivoirienne* » (*Le Monde* du 25 décembre). Il fallait lire : « *dans un pays qui se vante d'abriter 35 % d'étrangers* ».

# ENTREPRISES

LE MONDE / SAMEDI 25 DÉCEMBRE 1999

**MARCHÉS FINANCIERS** Les marchés financiers ont atteint de nouveaux records, jeudi 23 décembre, alors que de nombreuses places étaient fermées vendredi. ● A

WALL STREET, toujours dopée par les performances des valeurs technologiques, les autorités ont dû mettre en place des « freins de marché » pour modérer cet élan. Les places asia-

tiques et allemande ont fait preuve du même enthousiasme. ● LE CAC 40, à Paris, a affiché sa meilleure performance annuelle depuis sa création en 1988. Jeudi, il a marqué un nouveau

record – le 36<sup>e</sup> de l'année – à 5 731,35 points, enregistrant une hausse de 1,96 %. ● LA CROISSANCE actuelle en France, à un niveau oublié depuis les « trente glorieuses », dope le moral

des opérateurs. ● LES BOURSIERS pourraient cependant connaître des lendemains de fêtes difficiles, en cas de relèvement des taux d'intérêt aux Etats-Unis et en Europe.

## La « nouvelle économie » alimente l'euphorie boursière

A Paris, le CAC 40 enregistre sa meilleure progression annuelle depuis sa création en 1988.

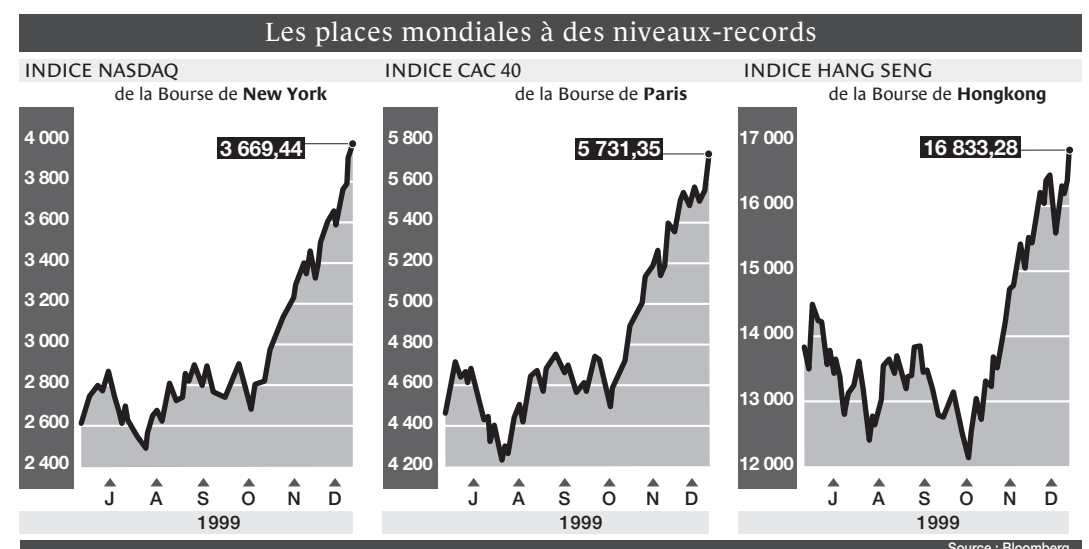
La croissance et le rôle grandissant des hautes technologies expliquent l'enthousiasme des opérateurs partout dans le monde

LES BOURSIERS seraient-ils touchés par la grâce de Noël ? Alors que l'archevêque sud-africain, Prix Nobel de la paix, Desmond Tutu, sonnait la cloche qui marque la clôture de Wall Street – la Bourse de New York invite une série de personnalités pour marquer la fin du millénaire –, la plupart des grands marchés boursiers de la planète ont terminé sur leurs plus hauts historiques, jeudi 23 décembre. Vendredi, les places parisiennes, londoniennes et asiatiques (les seules ouvertes avant Noël) poursuivaient leur hausse. Ces records sont le point d'orgue d'une année exceptionnelle où les investisseurs auront célébré « la nouvelle économie » en Bourse.

Pour sa dernière séance avant Noël, l'indice composite de la Bourse électronique Nasdaq à New York a gagné 0,82 % à 3 969,44 points. Cet indice, qui retrace l'évolution de bon nombre de valeurs

technologiques, a signé son 29<sup>e</sup> record en 39 séances. Il a même franchi brièvement le seuil psychologique des 4 000 points, seulement sept semaines à peine après avoir passé celui des 3 000 points. Les autres baromètres boursiers américains étaient aussi orientés à la hausse, l'indice Dow Jones des 30 valeurs industrielles progressant de 1,80 % à 11 405,76 points et l'indice Standard & Poor's 500 gagnant 1,55 % à 1 458,34 points. Les investisseurs ont particulièrement bien réagi aux statistiques économiques publiées jeudi matin, qui ont confirmé le maintien d'une forte croissance outre-Atlantique.

En Asie, les principales places boursières ont, elles aussi, terminé vendredi sur des plus hauts. L'indice Hang Seng de la Bourse de Hongkong a clôturé vendredi sur un record historique à 16 833,38 points, gagnant 3,3 % en séance. A Tokyo, les observateurs



estiment que l'indice Nikkei pourrait atteindre les 19 000 points d'ici à la fin de l'année. Celui-ci a clôturé vendredi sur un gain de 0,67 % à 18 584 points.

Les Bourses du Vieux Continent ont connu la même euphorie. Outre-Manche, l'indice Footsie a clôturé jeudi avec un nouveau sommet à 6 776,8 points. La Bourse de Londres a atteint à trois reprises des nouveaux records historiques en cours de séance. A Madrid, l'indice Ibex a fini la séance en hausse de 0,87 % à 11 686,6 points.

Vendredi matin, l'indice CAC 40 de la place parisienne a ouvert en hausse de 0,83 % à 5 778,98 points. Jeudi, il avait marqué un nouveau record – le 36<sup>e</sup> de l'année – à 5 731,35 points, dépassant le cap

des 5 700 points vingt-quatre heures après avoir franchi celui des 5 600 points. La hausse depuis le début de l'année s'élève à 45,37 %. C'est la meilleure performance annuelle affichée par le CAC 40 depuis sa création en 1988.

### CRÉATION DE RICHESSES

Marc Touati, économiste de Natexis Banques populaires, estime dans sa dernière lettre de conjoncture que la progression actuelle de la place parisienne ne relève pas d'une bulle spéculative. La croissance actuelle en France, à un niveau oublié depuis les « trente glorieuses », n'est pas seule à expliquer cet état de grâce. Le changement de structure de l'économie, qui minore le poids de l'industrie au

profit des services technologiques, devrait permettre de créer de nouvelles richesses. L'indice CAC 40 pourrait ainsi atteindre le seuil des 6 000 points d'ici à six mois, estime M. Touati.

Mais c'est Francfort qui a tenu la vedette jeudi, pour sa dernière séance avant Noël. L'indice DAX a été tiré par la flambée des valeurs financières. Dans le cadre de sa réforme fiscale, le gouvernement allemand propose de supprimer l'imposition des ventes de participations dans des sociétés, dans le but d'accélérer la restructuration et la modernisation du paysage industriel allemand. Les banques et assureurs vont être ainsi incités à vendre les participations qu'elles détiennent dans les entre-

prises industrielles. Elles devraient récolter d'importantes liquidités leur permettant de passer à l'offensive pour acheter des établissements dans le reste de l'Europe. L'action de l'assureur Allianz a ainsi bondi de 11,9 %, tandis que celle de son concurrent Munich Re flambait de 17 %. Le titre Deutsche Bank a gagné 14,8 %, et celui de la Dresdner Bank 11,06 %.

Ailleurs, ce sont les valeurs technologiques qui ont tiré les marchés. « Nous sommes entrés, en Europe, dans un cycle économique semblable à celui qu'ont connu les Etats-Unis au cours des années 90, c'est-à-dire une situation où la diffusion des nouvelles technologies nous permet de dépasser les contraintes habituelles », a déclaré jeudi à l'AFP Jean-François Gilles, responsable de la gestion actions à CCF Capital Management à Paris. Autre facteur qui explique ces records, « la plupart des investisseurs ont déjà clôturé leurs comptes, et les volumes des transactions étant très bas, une faible demande suffit à faire augmenter les cours », estime Juergen Gries, de Merck Finck & Co. Mais les boursiers pourraient connaître des lendemains de fêtes difficiles. Certains observateurs pensent que les craintes sur un relèvement des taux d'intérêt aux Etats-Unis et en Europe reviendront sur le devant de la scène. Ces hausses pourraient fragiliser des valeurs jugées surévaluées par certains analystes, notamment dans le secteur de la technologie et des télécommunications.

Joël Morio

### La Banque du Japon tente de stopper l'ascension du yen

La Banque du Japon (BoJ) est intervenue, vendredi 24 décembre dans la matinée, pour tenter de stopper l'ascension du yen, qui se dirigeait dangereusement vers les 101 yens pour un dollar. « Nous avons agi sur le marché », a indiqué le vice-ministre pour les affaires internationales, Haruhiko Kuroda.

Selon des cambistes, l'institut d'émission a dépensé environ 2 milliards de dollars (1,98 milliard d'euros) lors de cette opération. Le dollar est brièvement remonté à 103 yens, avant de se diriger de nouveau vers le seuil des 102 yens. Le ministre des finances, Kiichi Miyazawa, avait précédemment averti que les autorités allaient « répondre à tout mouvement spéculatif susceptible d'apparaître en fin d'année ». Les autorités se disent officiellement inquiètes d'une trop forte montée du yen qui réduit la compétitivité des exportations japonaises et grignote les profits des grandes multinationales.

## Le conflit des transports grenoblois dans l'impasse

### GRENOBLE

de notre correspondant

Y aura-t-il des bus à Noël, voire au Jour de l'an ? Vendredi 24 décembre, au 12<sup>e</sup> jour de grève des transports en commun de l'agglomération grenobloise, la question n'avait rien d'incongru. Les salariés étaient réunis en assemblée générale depuis 8 h 30 pour discuter des propositions faites la veille au soir aux syndicats (autonomes, FO, CGT, CFDT) par la direction de la Semitag, société d'exploitation du réseau. En milieu de matinée, l'assemblée générale n'était pas terminée, laissant encore la direction dans l'expectative.

Le conflit porte sur l'amélioration des conditions de travail et la revalorisation des coefficients de rémunération. Sur le premier point, la proposition de la direction de revoir l'accord signé en 1988 a obtenu l'agrément des salariés, mais celle

concernant l'évolution des carrières continue à ne pas leur donner satisfaction. Les salariés revendiquent une augmentation des coefficients de 10 points pour tous les salariés de l'entreprise, hors maîtrise et encadrement (soit 731 personnes sur 871) alors que la direction leur en propose la moitié.

« En termes de salaires, cela représente une augmentation de 2,5 % pour 70 % du personnel. Ajouté au 1 % d'augmentation que nous avons proposé au titre de la revalorisation de la grille d'ancienneté, cela équivaut à une augmentation immédiate de salaire de 3,5 %, qui elle-même vient s'ajouter à celle de 0,8 % ayant déjà fait l'objet d'un accord salarial récent », fait valoir le directeur général de l'entreprise, André Magnon-Pujo. Il s'interroge sur les motifs d'un conflit déclenché, dit-il, « à l'issue d'une année de concertation, au cours de laquelle cinq accords ont été

signés, notamment sur la réduction du temps de travail à 35 heures, qui a été approuvée par référendum par plus de 80 % du personnel ». Le niveau actuel de rémunération d'un conducteur s'élève, explique-t-il, à 9 600 francs brut par mois sur 13 mois, plus 14 000 francs de primes diverses. « Tout ce que je sais, c'est qu'au bout de cinq ans d'ancienneté, j'ai 7 300 francs pour faire vivre ma famille », rétorque un tramino.

Signe de la dureté du conflit : dimanche 19 décembre, un conducteur non gréviste a « craqué » et menacé un de ses collègues grévistes avec un couteau. Mis en examen, il doit comparaître devant le tribunal correctionnel le 26 janvier. Ce climat de tension a été souligné dans son ordonnance par le juge des référés, estimant que « l'occupation des locaux ne saurait constituer une modalité licite du droit de grève », a ordonné, mardi 21, l'expulsion de 6 dé-

légués syndicaux. Ordonnance non suivie d'effet. « Notre demande est légitime. Nous ne sommes pas des voyous. Nous maintenons notre occupation », déclarait dès le lendemain le porte-parole de l'intersyndicale, Ange Leonetti, en affirmant, constat d'huissier à l'appui, que la liberté du travail n'était pas entravée. Les élus, au travers du Syndicat mixte des transports en commun (SMT), ont apporté leur soutien aux propositions de la direction et

### Il y aura de l'argent à Noël

Les salariés de Brink's Contrôle Sécurité, filiale de la Brink's chargée de la maintenance des distributeurs automatiques de billets (DAB), étaient toujours en grève, vendredi 24 décembre, dans la région parisienne. Selon la direction de l'entreprise, 50 des 80 salariés n'avaient toujours pas repris le travail vendredi mais le mouvement n'affectait que très peu l'approvisionnement des distributeurs, opérationnels à 90 % selon la direction. L'autonomie moyenne d'un distributeur qui vient d'être rechargé est de trois jours. Les grévistes devaient rencontrer la direction dans la journée. Ils réclament une prime de fin d'année et la confirmation que leur prochaine intégration dans la convention collective des convoyeurs de fonds ne les obligera pas à monter dans les camions blindés.

mandaté l'un des leurs pour s'asseoir à la table des négociations. L'inspecteur du travail désigné comme médiateur par le tribunal a fixé un nouveau rendez-vous aux parties le 29 décembre. En attendant, la direction fait les comptes : sur la base de 12 jours de grève, le conflit devrait entraîner plus de 8 millions de francs de pertes de recettes. Quant aux commerçants du centre-ville, ils évaluent leur baisse de chiffres d'affaires à plus de 30 % pour certains.

Nicole Cabret

## Une marque de fabrique pour les santons de Provence

### MARSEILLE

de notre correspondant régional

Jésus, Marie, Joseph, le rémouleur et le ravi, tous santons de première argile, se méfient des contrefaçons. Leur syndicat, le Syndicat des santonniers de Provence, qui regroupe cinquante fabricants sur la centaine recensée, a donc mis en place une garantie de provenance, sous la forme d'une étiquette inspirée d'un grand peintre et décorateur italo-provençal David Dellepiane. Cette marque de fabrique, réservée aux membres du syndicat, garantit que les santons sont fabriqués « dans (les) ateliers de Provence », dans son extension félibrige, c'est-à-dire les six départements de la région PACA, plus le Gard.

Les matériaux utilisés pour les bergers, moutons et alii doivent donc être « de tradition provençale » : la formulation permet d'accepter les argiles en provenance d'Espagne et du Portugal, puisqu'il ne reste qu'un producteur d'argile de terroir en Provence. Elle permet aussi d'habiller les curés et gardes champêtres de tissus d'Asie du Sud-Est, pour cause de prix. Mais elle écarte les statuettes de même terre qui se réfèrent à des traditions différentes : les Espagnols par exemple et leurs santons rigolards qui ne font pas rire les artisans locaux.

Cette protection, qui concerne un secteur employant probablement 1 000 personnes dans des entreprises qui vont d'un seul artisan à 25 salariés, tient au succès croissant des santons. Les foires qui leur sont consacrées se multiplient à travers la France. Celle de Marseille, installée durant huit semaines sur la Canebière, reste la plus importante, avec ses quarante stands. Mais il n'est plus un village provençal qui n'en monte pas une durant les jours précédant Noël, où 90 % du chiffre d'affaires sont réalisés.

Des santonniers partent exposer jusqu'à Rouen, Nantes ou Paris, tandis que quelques figures

célèbres de la profession, les Jouve, Escoffier, Carbonel, comme les nouveaux venus d'Art Terra avec leurs santons blancs, commencent à se faire reconnaître par les milieux de l'art. La maison Fouque, d'Aix-en-Provence, a exposé au Japon et aux Etats-Unis et se vante que le Metropolitan Museum ait acquis le fameux « coup de mistral », ce berger dont la cape semble emportée par le vent et qui nécessite quinze moules différents.

### Les foires qui leur sont consacrées se multiplient à travers la France

Cet accroissement de la demande expose les fabricants à de menaçantes concurrences. Pour le moment, ils ne craignent pas vraiment les kits vendus dans les magasins exotiques ou en achète d'un seul coup uneativité et son étale, en bois – elles sont alors allemandes ou autrichiennes – ou en plâtre de Chine. Ce qui les inquiète le plus, c'est une concurrence des pays proches à main-d'œuvre bon marché qui reproduit exactement les sujets traditionnels : un fabricant tunisien est capable de fournir en poissonniers ou en menuisiers les boutiques de revendeurs deux fois moins cher que les santonniers traditionnels. Dans ce petit milieu travaillé de rivalités intestines aussi incompréhensibles que rédhitoires, ces arrivées d'outre-mer inquiètent sourdement. L'extension de la marque de fabrique apparaît à beaucoup d'entre eux comme la seule façon de garantir le développement durable de cette tradition à peine bicentenaire.

Michel Samson

## Lendemain de grève au royaume enchanté

PAS ASSEZ MÉCHANTS pour faire trembler Disney ! Les quelques dizaines d'employés de Disneyland Paris, en grève jeudi 23 décembre, n'ont pas réussi à

### REPORTAGE

Seuls les enfants s'interrogeaient tout haut sur les porteurs de pancartes

vraiment ébranler la grosse machine du parc de Marne-la-Vallée. Leur bruyante démonstration à la sortie de la gare locale du RER, dès les premières heures de la matinée, n'a pas découragé les visiteurs, toujours nombreux en cette période de fêtes. Seuls les enfants emmitouflés s'interrogeaient tout haut, à l'entrée du parc, sur les porteurs de pancartes et sur les crieurs de slogans : « C'est qui, eux ? Dis-moi, maman ! »

L'irruption de quelques grévistes en colère, au milieu des autres cast-members, soigneusement costumés et au sourire figé, a pourtant suffi à faire grincer les

rouages soigneusement huilés du royaume enchanté, qui essayait à Paris sa première grève depuis son ouverture en 1992, malgré la mobilisation de l'encadrement par la direction.

Le fossé a semblé se creuser d'un coup entre certains des 8 000 salariés. D'un côté, une direction sûre de son fait, qui se félicite, depuis six mois, d'avancées sociales et salariales. De l'autre, une petite minorité de grévistes déterminés, qui veulent arracher des concessions en menaçant de bloquer l'usine à loisirs à l'approche des fêtes de fin d'année.

Avant de voter la reprise du travail pour vendredi, les syndicats ont, une nouvelle fois, demandé la réévaluation de la prime de 700 francs, uniformément proposée aux 4 250 cast-members, salariés ou intérimaires, mobilisés pour accueillir les 45 000 clients de la nuit de la Saint-Sylvestre.

Ils ont ensuite exigé la clôture, avant le 31 décembre, des négociations salariales pour 2 000. Celles-ci ont été engagées le 14 décembre, et la direction refuse de les reprendre avant la mi-jan-

Christophe de Chenay

# TABLEAU DE BORD

## AFFAIRES

### INDUSTRIE

● **RENAULT : Bernard Vernier-Palliez**, ancien PDG de la Régie Renault, de 1975 jusqu'à la fin de 1981, est mort le 18 décembre. M. Vernier-Palliez avait été ambassadeur de France aux Etats-Unis de 1982 à 1984, puis président du Mondial de l'automobile de 1988 à 1998.

● **SEMI-CONDUCTEURS : les sociétés NEC, Hitachi, Micron Technology, Intel, Samsung Electronics, Hyundai Electronics Industries et Infinion Technologies** - qui contrôlent ensemble 80 % du marché mondial des semi-conducteurs - envisagent de former une alliance pour la production de mémoires dynamiques DRAM, a rapporté, jeudi 23 décembre, l'agence sud-coréenne Yonhap.

● **MANNESMANN : le conglomérat allemand diversifié dans les télécoms** a déclaré, jeudi, « regretter » que le britannique Vodafone ait déposé son offre hostile contre lui et promis d'y « répondre de façon détaillée l'année prochaine ». « Les actionnaires de Mannesmann ont toutes les raisons d'être déçus d'avoir attendu si longtemps pour si peu. »

● **UNITED BISCUITS : les sociétés américaines Nabisco et Hicks, Muse, Tate and Furst** ont annoncé, jeudi, qu'elles envisageaient de lancer en janvier une surenchère sur l'offre de Finalreal (allié de Danone) pour l'acquisition de United Biscuits.

● **SIEMENS : le groupe allemand** envisage de reprendre les activités téléphonie mobile de son compatriote Bosch, a-t-il indiqué, jeudi 23 décembre. Les deux groupes industriels ont signé un document général stipulant qu'ils avaient, dans ce domaine, des intérêts communs.

● **SHELL : le groupe anglo-néerlandais** a vendu sa raffinerie de Cressier, la plus grande de Suisse, au groupe pétrolier néerlandais Petroplus International, pour 200 millions de dollars (198 millions d'euros).

● **AKZO NOBEL : le groupe chimique** Akzo Nobel et la branche chimique de Royal Dutch Shell ont annoncé, jeudi, la vente de leur entreprise commune Rovin, quatrième producteur européen de PVC à la compagnie japonaise Shin-Etsu.

### SERVICES

● **AMAZON.COM : le libraire en ligne américain** reste le site le plus fréquenté de l'Internet, devant eBay, eToys et l'autre libraire, Barnes and Noble. Amazon.com a accueilli 6,97 millions de visiteurs (+ 94 %) au cours de la semaine du 13 au 19 décembre, selon le cabinet d'analyse Media Metrix.

● **ALLEMAGNE : la CLT-UFA a versé 332 millions d'euros** pour reprendre les 49,9 % de la chaîne privée Vox détenus par Rupert Murdoch. La CLT-UFA détient désormais 74,8 % du capital de Vox et annonce avoir « eu des premières discussions avec Canal+ » pour acheter les 24,9 % de Vox détenus par la chaîne cryptée.

● **AHOLD : la chaîne de supermarchés Paiz de Guatemala** a conclu, le 20 décembre, une alliance stratégique avec le géant néerlandais de la distribution Ahold. Ahold aidera financièrement et techniquement son nouveau partenaire à s'étendre en Amérique centrale, Paiz de Guatemala possédant déjà des magasins au Salvador et au Honduras.

● **EDF : Electricité de France (EDF) a lancé**, jeudi, un « programme de renforcement du service public », d'un montant de 855 millions de francs (130 millions d'euros) qui s'étalera sur dix-huit mois. Ce programme concerne la maîtrise de l'énergie, le renforcement de la qualité du réseau et l'amélioration des points d'accueil du public.

### FINANCE

● **CAISSES D'ÉPARGNE : la Caisse d'épargne de Poitou-Charentes** a renoncé à fermer ses agences de Blanzac, d'Aigre et de Villebois-Lavallette à la demande des élus locaux et des commerçants de ces trois communes rurales de Charente, a indiqué, mercredi, l'établissement financier.

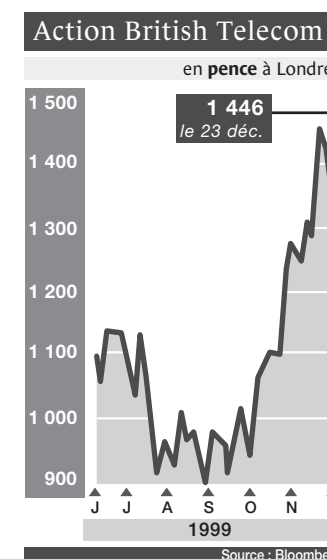
### RÉSULTATS

■ **NRJ : la station de radio** a enregistré un résultat net part du groupe de 213,4 millions de francs (32,53 millions d'euros) pour l'exercice 1998-1999, en hausse de 70,3 % par rapport à l'année précédente. Le chiffre d'affaires s'élève à 1,597 milliard de francs (243,49 millions d'euros) (+ 37,5 %).

## VALEUR DU JOUR

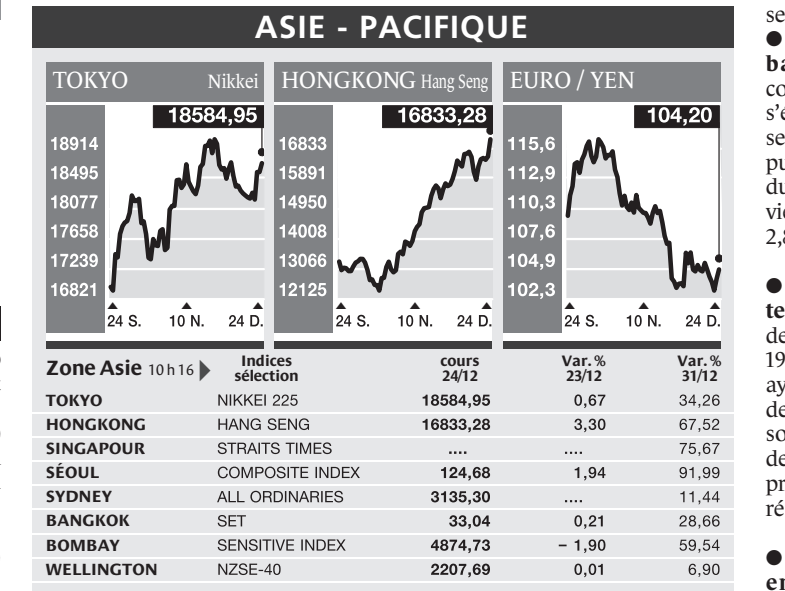
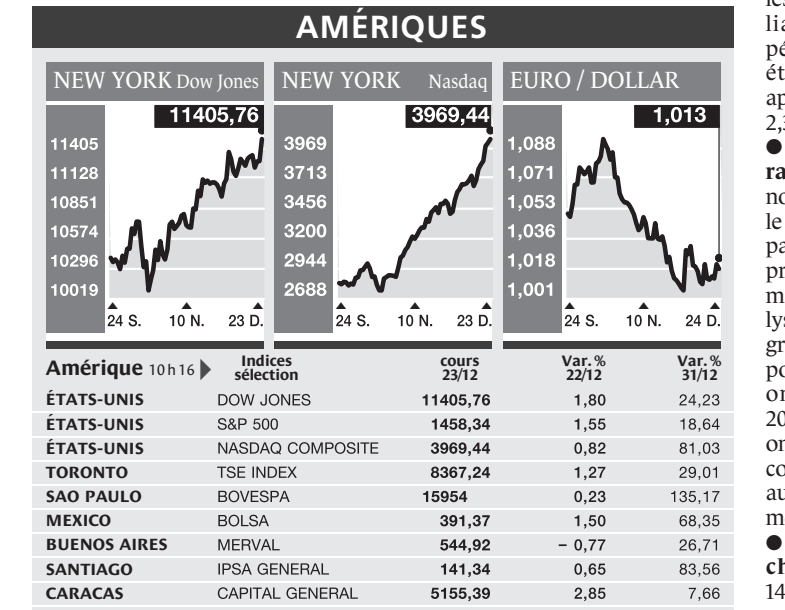
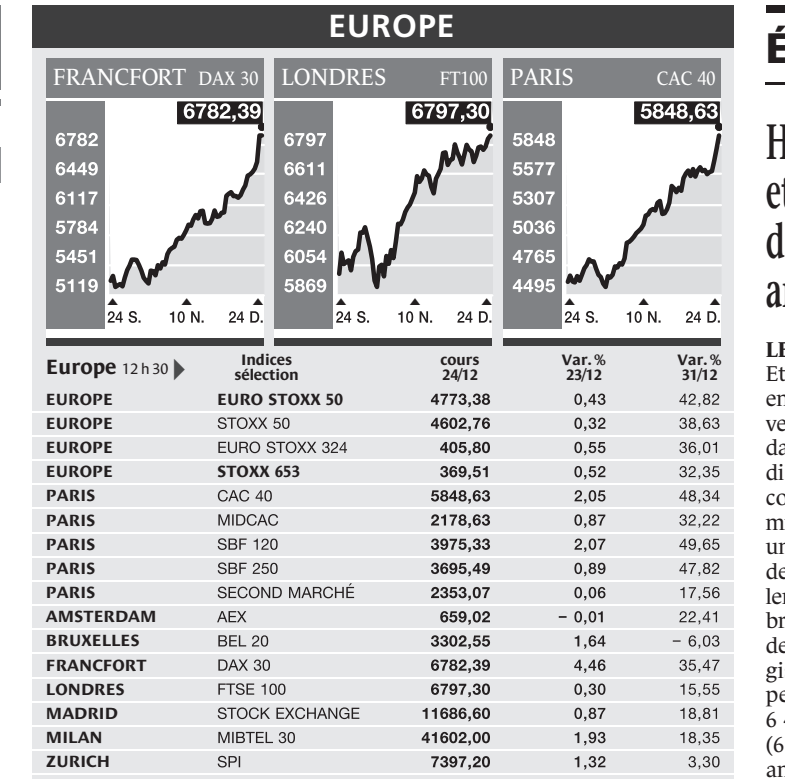
### British Telecom contre Vodafone en Espagne

LE JOUR où son rival Vodafone AirTouch dévoilait son OPA sur Mannesmann en Allemagne, British Telecom déployait son dispositif en Espagne pour lui souffler l'opérateur de téléphonie mobile Airtel. Selon le *Financial Times* du vendredi 24 décembre, le premier opérateur britannique aurait fait une contre-offre à Banco Santander Central Hispano (BSCH) : 7,2 milliards d'euros pour les 30,45 % du capital qu'il détient dans le numéro deux espagnol de la téléphonie mobile. British Telecom aurait également engagé des discussions avec d'autres banques et groupes d'investissement espagnols, dont les Caisses d'épargne, qui détiennent 30 % supplémentaires de l'opérateur espagnol. British Telecom, qui possède déjà 17,8 % d'Airtel, est donc déterminé à engager un bras de fer avec Vodafone, qui détient pour sa part 21,7 % de l'opérateur espagnol. British Telecom semble s'engager sur une offre en cash, alors que Vodafone proposait à la BSCH de lui céder 5 % de son propre capital, ce qui ferait de la banque espagnole le premier actionnaire de Vodafone. Le dénouement de cette offensive anglo-britannique sur l'espagnol ne sera pas simple. Un pacte d'actionnaires, qui englobe les deux britanniques, la holding espagnole Acciona et les sociétés financières Alba et Juan Abello, interdit à toute partie de monter en puissance sans l'accord des autres.



L'offre de British Airways valorise le numéro deux espagnol à 24 milliards d'euros. L'Espagne est l'un des marchés européens qui enregistrent la plus forte croissance dans le domaine de la téléphonie mobile. En juin, 26 % des Espagnols avaient un téléphone portable, et le taux d'équipement pourrait atteindre plus de 40 % dès la fin de cette année. Airtel, le rival de Telefonica, détient 35 % de parts de marché et devrait réaliser 1,8 milliard d'euros de chiffre d'affaires et dégager 150 millions d'euros de profit cette année. C'est donc la cible idéale pour British Telecom, déjà présent dans la téléphonie fixe, où il fait concurrence à Telefonica, Retevison (Telecom Italia), Uni 2 (France Télécom) et Jazztel.

Christophe Jakubyszyn



## SUR LES MARCHÉS

### PARIS

L'INDICE CAC 40 était en hausse de 1,54 % à 5 819,51 points, vendredi 24 décembre en milieu de séance. La Bourse avait terminé, jeudi, le dernier mois boursier de 1999 sur un 36<sup>e</sup> record de clôture, nettement au-dessus de la barre des 5 700 points. Le CAC 40 finit sur un gain de 1,96 % à 5 731,35 points après avoir touché un nouveau record historique à 5 770,47 points. Au terme de la liquidation mensuelle de décembre, le CAC 40 progresse de 11,23 % par rapport à celle de novembre (lire également page 19).

### FRANCFORT

LA BOURSE de Francfort était fermée vendredi, comme Milan, Madrid, Zurich et Wall Street. Le DAX a continué de voler de record en record, progressant de 6,7 %, jeudi, à 6 782,39 points.

### LONDRES

LE FOOTSIE progressait de 0,38 % à 6 802,60 points vendredi en milieu de journée. L'indice de la Bourse de Londres avait clôturé, jeudi, avec un nouveau record en clôture, à 6 776,6 points après une hausse de 0,71 %.

### TOKYO

LA BOURSE a terminé en hausse de 0,7 % vendredi, grâce au bond de Wall Street la veille. L'indice Nikkei a clôturé sur un gain de 123,02 points à 18 584,95 points, après avoir atteint un plus haut de 18 777,04 points en séance.

### NEW YORK

WALL STREET s'est offert une série de records de clôture jeudi pour sa dernière séance avant Noël, l'indice composite de la Bourse électronique Nasdaq gagnant 32,14 points, soit 0,82 %, à 3 969,44 points. Le signe son 29<sup>e</sup> record en trente-neuf séances, franchissant même brièvement le seuil psychologique des 4 000 points dans la journée, sept semaines à peine après avoir passé celle des 3 000 points, le 3 novembre. L'indice Dow Jones a pris 202,16 points, soit un gain de 1,80 %, à 11 405,76 points. L'indice Standard & Poor's 500 a progressé, de son côté, de 1,55 % à 1 458,34 points, ajoutant un nouveau record de clôture à celui de la veille (lire page 19).

### TAUX

EN DÉBUT de séance, vendredi 24 décembre, les marchés obligataires étaient stables. Le taux de rendement de l'emprunt d'Etat à 10 ans en France s'établissait à 5,35 %, tandis que son équivalent en Allemagne se situait à 5,24 %.

### MONNAIES

L'EURO évoluait dans des marges étroites face au dollar, tandis que le yen était en hausse après l'intervention de la Banque du Japon vendredi sur les marchés des changes. La devise européenne s'échangeait à 1,0129 dollar, tandis que le yen est momentanément descendu jusqu'à 103,10 yens pour un dollar, avant de se reprendre sur le niveau des 102 yens.

## ÉCONOMIE

### Hausse des revenus et des dépenses des ménages américains

LES DÉPENSES des ménages aux Etats-Unis ont augmenté de 0,5 % en novembre, tandis que leurs revenus ont progressé de 0,4 % pendant le même mois, a annoncé jeudi 23 décembre le département du commerce américain. Les économistes tablaient généralement sur une progression du même ordre des dépenses et sur un gain de seulement 0,2 % des revenus. En octobre, les dépenses avaient progressé de 0,7 %. Les revenus avaient enregistré un gain de 1,3 %. Les dépenses des ménages ont atteint 6 417 milliards de dollars (6 353 milliards d'euros) en rythme annuel en novembre, tandis que les revenus ont totalisé 7 984 milliards de dollars sur la même période. Le taux d'épargne s'est établi à 2,2 % des revenus nets après impôt en novembre, contre 2,3 % en octobre.

● **Les commandes de biens durables ont progressé de 1,2 %** en novembre, après un recul de 0,9 % le mois précédent, a indiqué le département du commerce. C'est la première hausse depuis août, un mouvement attendu par les analystes qui tablaient sur une progression de 1,1 % des commandes pour novembre. Les commandes ont porté sur un montant de 204,9 milliards de dollars. Pour les onze premiers mois de l'année, les commandes de biens durables ont augmenté de 7,1 % par rapport à la même période l'an dernier.

● **Les demandes d'allocations-chômage ont augmenté de 14 000**, à 281 000 dossiers, pour la semaine achevée le 18 décembre, selon le département du travail.

● **Les importations d'acier ont baissé de 9,3 %** en novembre, comparativement à octobre, pour s'établir à 2,60 millions de tonnes, selon les statistiques préliminaires publiées jeudi par le département du commerce. Cette baisse intervient après une hausse de 1,5 % à 2,87 millions de tonnes en octobre.

● **ALLEMAGNE : l'inflation a atteint son plus bas niveau en 1999**, depuis la réunification du pays en 1991, les prix à la consommation ayant crû en moyenne cette année de 0,6 %, selon des chiffres provisoires diffusés jeudi par l'Office des statistiques. En décembre, les prix ont progressé de 0,2 % comparés à novembre.

● **ITALIE : le déficit commercial en octobre s'est établi à**

136,071 millions d'euros (265 milliards de lires) avec les pays de l'Union européenne (UE), a annoncé jeudi l'Istat, l'Institut national des statistiques italien. La balance commerciale globale (échanges avec les pays de l'UE et les pays hors UE) est positive en octobre et affiche un excédent de 1,444 milliard d'euros (2 813 milliards de lires).

● **Les ventes au détail ont progressé de 3,1 %** au mois d'octobre sur un rythme annuel, soit la plus forte progression depuis le mois de novembre 1998.

● **JAPON : les onze constructeurs automobiles japonais ont exporté** en novembre 382 523 véhicules depuis leurs usines de l'archipel vers l'étranger, soit 1,7 % de plus que lors du même mois de 1998, a annoncé vendredi l'Association des constructeurs automobiles japonais (JAMA). Le mois dernier, les exportations de voitures ont grimpé de 6,8 %, à 333 840.

● **La production de matériel électronique progressera de 3,8 %** en 2000, à 24 400 milliards de yens (environ 235 milliards d'euros), grâce à la reprise des économies asiatiques, a estimé, vendredi, l'Association des industries électroniques du Japon. Elle a indiqué prévoir une hausse de 0,4 % pour 1999.

● **RUSSIE : la balance commerciale présente un excédent de 28 milliards de dollars** sur les onze premiers mois de 1999, selon le ministère russe de l'économie. En comptabilisant les échanges commerciaux « non officiels », l'excédent est de 35 milliards de dollars, a précisé le ministère.

● **CHINE : le pays a conclu des accords bilatéraux** avec Cuba et le Venezuela sur son adhésion à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), rapporte vendredi 24 décembre l'agence Chine nouvelle. Celle-ci n'a fourni aucun détail sur le contenu de ces accords, qui interviennent après le feu vert donné le mois dernier par Washington à l'adhésion de Pékin à l'OMC, suivi peu après par un accord bilatéral avec le Canada.

● **ONU : les Etats membres se sont mis d'accord sur un projet de budget de 2,535 milliards de dollars** pour les années 2000 et 2001 après des semaines de difficiles négociations avec les Etats-Unis. La commission financière a adopté jeudi ce projet de budget bisannuel, en augmentation de 2 millions de dollars par rapport au budget précédent. Il devait être entériné sans vote par les 188 Etats membres de l'Assemblée générale.

| Taux de change fixe zone Euro |         | Hors zone Euro             |          |
|-------------------------------|---------|----------------------------|----------|
| Euro contre                   | Taux    | contre franc               | Taux     |
| FRANC.....                    | 6,55957 | EURO.....                  | 0,15245  |
| DEUTSCHEMARK.....             | 1,95693 | DEUTSCHEMARK.....          | 3,95385  |
| LIRE ITALIENNE (1000).....    | 1,93627 | LIRE ITAL (1000).....      | 3,38774  |
| PESETA ESPAG. (100).....      | 1,66386 | PESETA ESPAG. (100).....   | 3,94238  |
| ESCUDO PORT. (100).....       | 2,00482 | ESCUDO PORT. (100).....    | 4,27190  |
| SCHILLING AUTR. (10).....     | 1,37603 | SCHILLING AUTR. (10).....  | 4,78703  |
| PUNT IRLANDAISE.....          | 0,78756 | PUNT IRLANDAISE.....       | 8,32894  |
| FLORIN NÉERLANDAIS 2,20371    |         | FLORIN NÉERLANDAIS 2,97660 |          |
| FRANC BELGE (10).....         | 4,03999 | FRANC BELGE (10).....      | 1,62807  |
| MARKKA FINLAND.....           | 5,94573 | MARKKA FINLAND.....        | 1,10324  |
| COURONNE DANOISE.....         | 7,46037 | COURONNE NORVÉGIENNE.....  | 8,06065  |
| DOLLAR SUÉDOIS.....           | 8,55000 | COURONNE TCHÈQUE.....      | 36,1800  |
| DOLLAR AUSTRALIEN.....        | 1,56710 | DOLLAR NÉO-ZÉLAND.....     | 1,9573   |
| DOLLAR CANADIEN.....          | 1,4890  | DOLLAR NÉO-ZÉLAND.....     | 1,9573   |
|                               |         | DRACHME GRECQUE.....       | 330,6000 |
|                               |         | FLORINT HONGROIS.....      | 254,5000 |
|                               |         | ZLOTY POLONAIS.....        | 4,1572   |

| Cours de change croisés |           |           |          |           |
|-------------------------|-----------|-----------|----------|-----------|
| 24/12 12 h 30           | DOLLAR    | YEN (100) | FRANC    | LIBRE     |
| DOLLAR.....             | 1,01395   | 0,97309   | 1,61395  | 1,61700   |
| YEN.....                | 102,76500 | .....     | 158,9000 | 166,24000 |
| EURO.....               | 0,98624   | 0,95965   | 0,15245  | 1,59520   |
| FRANC.....              | 6,46835   | 6,29430   | 6,55957  | 10,46355  |
| LIBRE.....              | 0,61778   | 0,60155   | 0,62690  | 0,99555   |
| FRANC SUISSE.....       | 1,58425   | 1,54160   | 1,60640  | 0,24470   |
|                         |           |           |          | 2,56280   |

### Taux d'intérêt (%)

| Taux 23/12    | Taux j.j. | Taux 3 mois | Taux 10 ans | Taux 30 ans |
|---------------|-----------|-------------|-------------|-------------|
| FRANCE.....   | 2,82      | 3,02        | 5,37        | 5,89        |
| ALLEMAGNE..   | 2,90      | 3,42        | 5,25        | 5,88        |
| GDE-BRETAG.   | 5         | 5,47        | 5,42        | 4,55        |
| ITALIE.....   | 2,90      | 3,37        | 5,49        | 6,01        |
| JAPON.....    | 0,17      | 0,30        | 1,70        | 2,46        |
| ÉTATS-UNIS..  | 5,47      | 5,50        | 6,39        | 6,46        |
| SUISSE.....   | 0,75      | 1,97        | 3,51        | 4,26        |
| PAYS-BAS..... | 2,80      | 3,37        | 5,38        | 5,96        |

### Matif

| Cours 12 h 30 | Volume 24/12 | dernier prix | premier prix |
|---------------|--------------|--------------|--------------|
| NCNC.....     | NC           | NC           | NC           |
| NCNC.....     | NC           | NC           | NC           |

### Pétrole

| En dollars             | Cours 23/12 | Var. % 22/12 |
|------------------------|-------------|--------------|
| BRENT (LONDRES).....   | 25,19       | .....        |
| WTI (NEW YORK).....    | 25,40       | + 1,89       |
| LIGHT SWEET CRUDE..... | 25,86       | + 0,68       |

### Or

| En euros                 | Cours 23/12 | Var. % 22/12 |
|--------------------------|-------------|--------------|
| OR FIN KILO BARRE.....   | 9080        | + 0,33       |
| OR FIN LINGOT.....       | 9130        | .....        |
| ONCE D'OR (LO) \$.....   | 307         | .....        |
| PIÈCE FRANCE 20 F.....   | 51,50       | - 0,96       |
| PIÈCE UNION LAT. 20..... | 52,10       | + 0,39       |
| PIÈCE 10 DOLLARS US..... | 210         | + 5          |
| PIÈCE 20 DOLLARS US..... | 382,75      | - 1,87       |
| PIÈCE 50 PESOS MEX.....  | 332,50      | - 3,06       |

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». [www.lemonde.fr/bourse](http://www.lemonde.fr/bourse)

FINANCES ET MARCHÉS

VALEURS EUROPÉENNES

L'action Mannesmann a fini en hausse de 3,4 %, en clôture de séance, jeudi 23 décembre, après les déclarations de Chris Gent, directeur général de Vodafone Air-Touch, qui a indiqué que l'offre présentée par son groupe devait être considérée comme définitive, une contre-OPA paraissant improbable.

veille, en raison de l'échec de sa tentative d'achat de la banque des Pouilles, Banca del Salento. Le cours de Bourse de Telecom Italia a terminé en hausse, jeudi, de 0,29 euro, soit une progression de 2,14 %, à 13,82 euros, après que l'opérateur a annoncé la probable cotation de sa filiale internet Tin.it au premier semestre 2000.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var., 23/12. Section: AUTOMOBILE. Includes entries like AUTOLIV SDR, BASF AG, BMW, etc.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var., 23/12. Section: PHARMACIE. Includes entries like AZRAZENA, ELAN CORP, GLAXO WELLCOME, etc.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var., 23/12. Section: BANQUES. Includes entries like ABNEY NATIONAL, ABN AMRO HOLDING, ALL & LEICS, etc.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var., 23/12. Section: ÉNERGIE. Includes entries like AKER MARITIME, BG, BP AMOCO, BURMAH CASTROL, etc.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var., 23/12. Section: TÉLÉCOMMUNICATIONS. Includes entries like EIRCOM, BRITISH TELECOM, CABLE & WIRELES, etc.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var., 23/12. Section: CONGLOMÉRATS. Includes entries like CCIP, CHRISTIAN DIOR, CIR, DIETÉREN SA, etc.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var., 23/12. Section: CONSTRUCTION. Includes entries like ACCIONA, AKTOR SA, ASKO, etc.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var., 23/12. Section: SERVICES FINANCIERS. Includes entries like 3I, ALMANY, ALPHA FINANCE, AMVESCAP, etc.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var., 23/12. Section: PRODUITS DE BASE. Includes entries like ACERINOX R, ALUSUISSE LON G, ALUMINIUM GREEK, etc.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var., 23/12. Section: HAUTE TECHNOLOGIE. Includes entries like AEROSPATIALE MA, ALCATEL/IRM, ALTEC SA REG, etc.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var., 23/12. Section: CONSOMMATION CYCLIQUE. Includes entries like ACCOR, ADIDAS-SALOMON, AIR FCE, AIRTOURS PLC, etc.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var., 23/12. Section: ASSURANCES. Includes entries like AEGON NV, AGR/IRM, ALLEANZA ASS, ALLIANZ AG, etc.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var., 23/12. Section: CHIMIE. Includes entries like AIR LIQUIDE, AKZO NOBEL NV, BASF AG, BAYER AG, etc.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var., 23/12. Section: ALIMENTATION ET BOISSON. Includes entries like ALLIED DOMEQC, ASSOCIAT BRIT F, BASS, BBAG, etc.

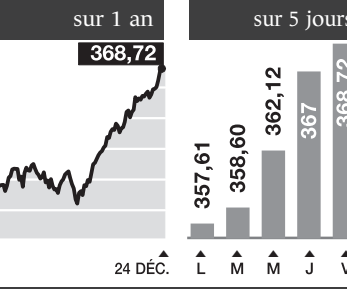
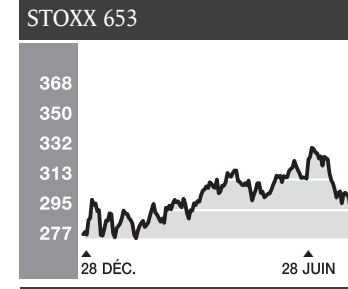


Table of stock prices for various companies including HILTON GROUP, MOULINEX, NCL, PERSIMMON PLC, etc.

Table of stock prices for various companies including RAISIO GRP, RIEBER & SON, SCOTT & NEWCAST, etc.

Table of stock prices for various companies including SEGUROS MUNDIAL, SKANDIA INSURAN, STORE BRAND, etc.

Table of stock prices for various companies including SYDKRAFT, THAMES WATER, FENOSA, etc.

Table of stock prices for various companies including ABB N, ADECCO N, ALSTOM, ASSA ABLOY-B, etc.

Table of stock prices for various companies including BIENS D'ÉQUIPEMENT, ABB N, ADECCO N, ALSTOM, etc.

Table of stock prices for various companies including MEDIAS, B SKY B GROUP, CANAL PLUS, CARLTON COMMUNI, etc.

Table of stock prices for various companies including AMSTERDAM, AIRSPRAY NV, ANTONOV, CARDIO CONTROL, etc.

Table of stock prices for various companies including ÉNERGIE, AKER MARITIME, BG, BP AMOCO, BURMAH CASTROL, etc.

Table of stock prices for various companies including BIENS DE CONSOMMATION, AHOLD, ATHENS MEDICAL, AUSTRIA TABAK A, etc.

Table of stock prices for various companies including COMMERCE DISTRIBUTION, BOOTS CO PLC, CARREFOUR, CASTO DUBOIS, etc.

Table of stock prices for various companies including BRUXELLES, ENVIPOD HLD CT, FARDEM BELGIUM B, INTERNOCT HLD, etc.

Table of stock prices for various companies including CONSTRUCTION, ACCIONA, AKTOR SA, ASKO, etc.

Table of stock prices for various companies including SERVICES FINANCIERS, 3I, ALMANY, ALPHA FINANCE, AMVESCAP, etc.

Table of stock prices for various companies including HAUTE TECHNOLOGIE, AEROSPATIALE MA, ALCATEL/IRM, ALTEC SA REG, etc.

Table of stock prices for various companies including FRANCFORT, 1 & 1 AG & CO, IAGAA, AIXTRON, etc.

Table of stock prices for various companies including CONSOMMATION CYCLIQUE, ACCOR, ADIDAS-SALOMON, AIR FCE, AIRTOURS PLC, etc.

Table of stock prices for various companies including ASSURANCES, AEGON NV, AGR/IRM, ALLEANZA ASS, ALLIANZ AG, etc.

Table of stock prices for various companies including SERVICES COLLECTIFS, AEM, ANGLIAN WATER, BRITISH ENERGY, CENTRA, etc.

Table of stock prices for various companies including CODES PAYS ZONE EURO, FR, C, DE, ES, PT, IR, LU, NL, NO, DK, SE, etc.

Table of stock prices for various companies including ALIMENTATION ET BOISSON, ALLIED DOMEQC, ASSOCIAT BRIT F, BASS, BBAG, etc.

Table of stock prices for various companies including BIENS DE CONSOMMATION, AHOLD, ATHENS MEDICAL, AUSTRIA TABAK A, etc.

Table of stock prices for various companies including CODES PAYS ZONE EURO, CH, S, NO, DK, etc.

Table of stock prices for various companies including CODES PAYS ZONE EURO, CH, S, NO, DK, etc.

www.lemonde.fr

VOYAGES

Réservez et achetez vos billets d'avion

TOTAL FINA/IRM FR\* 137,10 + 0,81

DJ E STOXX ENGY P 311,57 + 0,30

SECTEURS D'ACTIVITES

SECTEURS D'ACTIVITES

SECTEURS D'ACTIVITES

SECTEURS D'ACTIVITES

SECTEURS D'ACTIVITES

SECTEURS D'ACTIVITES

SECTEURS D'ACTIVITES

SECTEURS D'ACTIVITES

SECTEURS D'ACTIVITES

SECTEURS D'ACTIVITES

SECTEURS D'ACTIVITES

SECTEURS D'ACTIVITES

SECTEURS D'ACTIVITES

SECTEURS D'ACTIVITES

SECTEURS D'ACTIVITES

SECTEURS D'ACTIVITES

SECTEURS D'ACTIVITES

SECTEURS D'ACTIVITES

SECTEURS D'ACTIVITES

SECTEURS D'ACTIVITES

SECTEURS D'ACTIVITES

SECTEURS D'ACTIVITES

SECTEURS D'ACTIVITES

SECTEURS D'ACTIVITES

SECTEURS D'ACTIVITES

SECTEURS D'ACTIVITES

SECTEURS D'ACTIVITES

SECTEURS D'ACTIVITES

SECTEURS D'ACTIVITES

SECTEURS D'ACTIVITES

SECTEURS D'ACTIVITES

SECTEURS D'ACTIVITES

SECTEURS D'ACTIVITES

SECTEURS D'ACTIVITES

SECTEURS D'ACTIVITES

SECTEURS D'ACTIVITES

SECTEURS D'ACTIVITES

SECTEURS D'ACTIVITES

SECTEURS D'ACTIVITES

SECTEURS D'ACTIVITES

SECTEURS D'ACTIVITES

SECTEURS D'ACTIVITES

SECTEURS D'ACTIVITES

SECTEURS D'ACTIVITES

SECTEURS D'ACTIVITES

SECTEURS D'ACTIVITES

SECTEURS D'ACTIVITES

SECTEURS D'ACTIVITES

SECTEURS D'ACTIVITES

SECTEURS D'ACTIVITES

SECTEURS D'ACTIVITES

SECTEURS D'ACTIVITES

SECTEURS D'ACTIVITES

SECTEURS D'ACTIVITES

SECTEURS D'ACTIVITES

SECTEURS D'ACTIVITES

SECTEURS D'ACTIVITES

SECTEURS D'ACTIVITES

SECTEURS D'ACTIVITES

SECTEURS D'ACTIVITES

SECTEURS D'ACTIVITES

SECTEURS D'ACTIVITES

SECTEURS D'ACTIVITES

SECTEURS D'ACTIVITES

SECTEURS D'ACTIVITES

SECTEURS D'ACTIVITES

SECTEURS D'ACTIVITES

SECTEURS D'ACTIVITES

SECTEURS D'ACTIVITES



### VALEURS FRANÇAISES

● L'action **Crédit lyonnais** était réservée à la hausse vendredi au début des transactions, alors qu'elle gagnait 9,27 %, à 50,10 euros. La veille, elle a terminé la séance par un gain de 14,05 %, à 45,85 euros, profitant de la révision à la hausse des perspectives de cours de plusieurs analystes, après l'entrée surprise, une semaine auparavant, de la Société générale à hauteur de 3,8 % dans son capital.

● L'action **AXA** grimpeait de 1,46 %, à 138,38 euros, vendredi matin, après que l'agence de notation Standard and Poor's eut relevé, jeudi, la note de solvabilité financière qu'elle attribue aux filiales d'assurances du groupe AXA.

● Le cours de Bourse de **Bouygues** bondissait de 3,89 %, à 654,5 euros, vendredi en début de matinée. L'opérateur de téléphonie mobile Bouygues Telecom a franchi mercredi le cap des 3 millions de clients et vise les 5 millions à la fin de l'an 2000. Depuis quelques jours, l'action Bouygues est très entourée en Bourse : la *Financial Times* a signalé que Deutsche Telekom aurait approché le groupe français Bouygues, afin d'évoquer une éventuelle offre du groupe allemand sur Bouygues Telecom, puis le Groupe Arnault, la holding de Bernard Arnault, a annoncé mercredi qu'il avait franchi le seuil des 10 % du capital du groupe Bouygues.

### RÈGLEMENT MENSUEL

VENDREDI 24 DÉCEMBRE **Cours relevés à 10 h 16**  
Liquidation : 24 décembre

| France               | Précédent en euros | Cours en euros | Cours en francs | % Var. veille | Valeur nominal (1) |
|----------------------|--------------------|----------------|-----------------|---------------|--------------------|
| B.N.P. (T.P.)        | 142,10             | 138            | 905,22          | -1,43         | 1000               |
| CLYONNAIS(TP) L      | 320,40             | 329,30         | 2160,07         | +2,46         | 1000               |
| RENAULT (T.P.)       | 148                | 151            | 990,50          | +2,03         | 1000               |
| SANT GOBAIN(T.P.)    | 165                | 167            | 1095,45         | +1,21         | 152                |
| THOMSON SA (T.P.)    | 148                | 151            | 990,50          | +2,03         | 1000               |
| ACCOR                | 47                 | 47,40          | 310,92          | +0,85         | 1000               |
| AEROSPATIALE MATR... | 21,20              | 21,15          | 138,73          | -0,24         | 20                 |
| AGF                  | 53,50              | 53,90          | 353,56          | +0,75         | 30                 |
| AIR FRANCE GPE NO    | 17,48              | 17,51          | 114,86          | +0,17         | 54                 |
| AIR LIQUIDE          | 165,10             | 167,10         | 1096,10         | +1,21         | 11                 |
| ALCATEL              | 208,40             | 211,50         | 1387,35         | +1,49         | 10                 |
| ALSTOM               | 31,90              | 32,15          | 210,89          | +0,78         | 6                  |
| ALTRAN TECHNO        | 57,8               | 58,7           | 3850,47         | +1,56         | 10                 |
| ATOS CA              | 157,40             | 159,50         | 1046,25         | +1,33         | 1                  |
| AVENTIS              | 56,40              | 57,20          | 375,21          | +1,42         | 3                  |
| AXA                  | 136,80             | 138,40         | 907,84          | +1,17         | 9                  |
| BAIL INVESTIS        | 127,40             | 127,80         | 838,31          | +0,31         | 16                 |

|                      |        |        |         |        |     |
|----------------------|--------|--------|---------|--------|-----|
| BAZAR HOT. VILLE     | 116,10 | 118,40 | 776,65  | +1,98  | 50  |
| BIC                  | 44,45  | 44,18  | 289,80  | -0,61  | 3   |
| BIS                  | 88,50  | 86,50  | 567,40  | -2,26  | 20  |
| B.N.P.               | 91,35  | 92     | 603,48  | +0,71  | 4   |
| BOLLORE              | 186    | 185,50 | 1216,80 | -0,27  | 8   |
| BONCRAN              | 324    | 337    | 2210,58 | +4,01  | 50  |
| BONP                 | 630    | 657    | 4300,64 | +4,27  | 50  |
| BOUYGUES OFFS        | 35,06  | 36,97  | 242,51  | +5,45  | 10  |
| BULL                 | 8,38   | 8,29   | 54,38   | -1,07  | 2   |
| BUSINESS OBJECTS...  | 135    | 143,60 | 941,95  | +6,37  | 1   |
| CANAL +              | 242    | 246    | 957,70  | +2,82  | 100 |
| CAP GEMINI           | 241,30 | 242,90 | 1593,32 | +0,66  | 8   |
| CARBONE LORRAINE     | 44,51  | 46,45  | 304,69  | +4,36  | 2   |
| CARREFOUR            | 110    | 111,50 | 731,39  | +1,36  | 10  |
| CASINO GUICHARD      | 110    | 111,50 | 731,39  | +1,36  | 10  |
| CASINO GUICHARD      | 75     | 74,90  | 491,31  | -0,13  | 10  |
| CASTORAMA DUB(L)     | 285    | 287    | 1882,60 | +0,70  | 25  |
| C.C.F.               | 122    | 123    | 806,83  | +0,82  | 5   |
| CEGID (LY)           | 187    | 192    | 1259,44 | +2,67  | 25  |
| CERUS                | 7,52   | 7,77   | 50,97   | +3,32  | 45  |
| CIP                  | 58,50  | 57     | 375,21  | -2,22  | 2   |
| CHARGEURS            | 54,85  | 54,45  | 357,17  | -0,73  | 10  |
| CHRISTIAN DALLOZ     | 52,45  | 53,50  | 350,94  | +2     | 10  |
| CHRISTIAN DIOR       | 233    | 236,70 | 1552,65 | +1,59  | 52  |
| CIC-ACTIONS A        | 94,75  | 97     | 636,28  | +2,37  | 100 |
| CIMENTIS FRANCAIS    | 64,65  | 67     | 439,49  | +3,63  | 4   |
| CLARINS              | 110,70 | 111,90 | 734,02  | +1,08  | 50  |
| CLUB MEDITERRANEE    | 110,70 | 111,90 | 734,02  | +1,08  | 50  |
| CNP ASSURANCES       | 33,50  | 33,58  | 220,27  | +0,24  | 25  |
| COFLEXIP             | 70,50  | 71,90  | 471,63  | +1,99  | 1   |
| COLAS                | 204,80 | 206    | 1351,27 | +0,59  | 40  |
| CDE PROV.REGPT       | 39,60  | 43     | 282,06  | +8,59  | 100 |
| CPR                  | 37,25  | 38     | 249,26  | +2,01  | 8   |
| CRÉDIT LYONNAIS      | 16,05  | 16,16  | 106,90  | +0,68  | 10  |
| CFE (FERRAILLES)     | 32,25  | 32,99  | 216,40  | +2,29  | 50  |
| CREDIT LYONNAIS      | 45,85  | 52,90  | 347     | +15,38 | 100 |
| CS SIGNAUX(CSEE)     | 41,70  | 43,60  | 286     | +4,56  | 100 |
| DAMART               | 73     | 73,30  | 480,82  | +0,41  | 1   |
| DANONE               | 223,60 | 225,30 | 1477,87 | +0,76  | 10  |
| DASSAULT-AVIATION    | 193,50 | 180    | 1180,72 | -6,98  | 8   |
| DASSAULT SYSTEMES... | 161,05 | 162,55 | 1010,90 | +0,93  | 1   |
| DE DIETRICH          | 52,35  | 53,40  | 358,58  | +2,01  | 4   |
| DEVEAUX(LY)          | 62,85  | 62,85  | 412,27  | 0      | 20  |
| DEV.R.N.P.CAL LI     | 13,50  | 13,55  | 88,88   | +0,37  | 100 |
| DMC (DOLLFUS MI)     | 5,58   | 5,81   | 38,11   | +4,12  | 27  |
| DYNACTON             | 27,80  | 28,50  | 186,95  | +2,52  | 25  |
| EFFAGE               | 62,15  | 63,90  | 419,16  | +2,82  | 50  |
| ERAMET               | 56,90  | 56,90  | 375,21  | 0      | 10  |
| ERIDANIA BECHIN      | 100    | 102,60 | 673,01  | +2,60  | 10  |
| ESSILOR INTL         | 290    | 303    | 1987,55 | +4,48  | 20  |
| ESSILOR INTLADP      | 327,90 | 338,90 | 2223,04 | +3,35  | 20  |
| ESSO                 | 73     | 73,50  | 482,13  | +0,68  | 50  |
| EUROFRANCE           | 595    | 583    | 3824,23 | -2,02  | 200 |
| EURO DISNEY          | 0,87   | 0,90   | 5,90    | +3,45  | 50  |
| EUROPTON             | 1,14   | 1,15   | 7,35    | +0,88  | 100 |
| FACOM SA             | 62     | 61     | 400,13  | -1,61  | 25  |
| FAURECIA             | 52,30  | 53     | 348,31  | +1,53  | 50  |
| FIMALAC SA           | 117,60 | 116,80 | 766,16  | -0,68  | 22  |
| FIVES-LILLE          | 86     | 87,55  | 574,29  | +1,80  | 8   |
| FONCLYON             | 128,90 | 129    | 846,18  | +0,08  | 50  |
| FRANCE TELECOM       | 121,90 | 121,20 | 799,02  | -0,57  | 4   |
| FRANMAGERS BEL       | 310,92 | 310,92 | 2013,58 | 0      | 30  |
| GALERIES LAFAYETT    | 162,50 | 164,10 | 1076,43 | +0,98  | 2   |
| GAUMONT              | 53,70  | 55,60  | 364,71  | +3,54  | 50  |
| GAZ ET EAUX          | 53     | 53,50  | 350,94  | +0,94  | 5   |
| GECINA               | 110,90 | 108,90 | 714,34  | -1,80  | 100 |
| GEOFFHYRIQUE         | 44,80  | 48     | 314,86  | +7,14  | 10  |
| GI INFORMATIQUE      | 129    | 128    | 839,62  | -0,78  | 20  |
| GRANDVILLER          | 319    | 319    | 2025,47 | 0      | 10  |
| GRANVILLE            | 89     | 89,25  | 581,05  | +0,28  | 1   |
| GROUPE ANDRE S.A.    | 182    | 178    | 1167,60 | -2,20  | 50  |
| GASCOGNE             | 81     | 82,35  | 540,18  | +1,67  | 80  |
| GRZANNIER (LY) #     | 37,10  | 37,20  | 244,02  | +0,25  | 10  |
| GROUPE GTM           | 19,79  | 96     | 629,72  | +4,03  | 8   |

|                     |        |        |          |        |     |
|---------------------|--------|--------|----------|--------|-----|
| GRUPE PARTOUCHE     | 71,10  | 74,50  | 488,69   | +4,78  | 91  |
| GUILBERT            | 138,90 | 142    | 931,46   | +2,23  | 10  |
| GUYENNE GASCOGNE    | 475,10 | 490    | 3214,19  | +3,14  | 20  |
| HACHETTE FILIATED   | 59,95  | 61,40  | 402,76   | +2,42  | 10  |
| HAVAS ADVERTISING   | 410    | 413    | 2709,10  | +0,73  | 8   |
| IMERYSEX(METAL)     | 140,30 | 140,60 | 922,28   | +0,21  | 8   |
| IMMOBILES DE FECE   | 17,61  | 17,51  | 115,50   | -0,56  | 10  |
| INFOGRAMMES ENTER   | 138,90 | 145,50 | 954,42   | +4,75  | 20  |
| INGENICO            | 32,65  | 34,40  | 225,65   | +5,36  | 10  |
| ISIS                | 53,60  | 57,50  | 377,18   | +7,28  | 50  |
| KLEPIERRE COMP.FI   | 94,90  | 95,80  | 628,41   | +0,95  | 50  |
| LABINAL             | 103,50 | 104    | 682,20   | +0,48  | 8   |
| LAFAREQ             | 105,20 | 105,80 | 694      | +0,57  | 25  |
| LAFARGE             | 50,70  | 51,60  | 338,47   | +1,78  | 40  |
| LAFYRE              | 58     | 58,90  | 386,36   | +1,55  | 10  |
| LEBON (CIE)         | 50     | 52,50  | 344,38   | +5     | 50  |
| LEGRAND             | 223,20 | 227,30 | 1490,99  | +1,84  | 2   |
| LEGRAND ADP         | 134,80 | 132,40 | 868,49   | -1,78  | 2   |
| LEGRIS INDUST       | 36,60  | 36,50  | 239,42   | -0,27  | 20  |
| LEONDIS             | 110,90 | 110,60 | 725,49   | -0,27  | 150 |
| LORAIN              | 75,30  | 75,3   | 493,36   | -0,07  | 2   |
| LMVH MOET HEN       | 414,10 | 426,80 | 2799,62  | +3,07  | 1   |
| MARINEWENDEL        | 195    | 190    | 1246,32  | -2,56  | 16  |
| METALEURO           | 7,23   | 7,80   | 49,85    | +5,12  | 25  |
| MICHELIN            | 38,40  | 39     | 255,82   | +1,56  | 2   |
| MONTUPET SA         | 29,25  | 29,90  | 196,13   | +2,22  | 10  |
| MOULINEX            | 9,42   | 9,90   | 64,94    | +5,10  | 10  |
| MOUTON              | 71,25  | 70     | 462,45   | -1,05  | 16  |
| NEOPST              | 40,11  | 41,79  | 274,12   | +4,19  | 1   |
| NORBERT DENTRES.#   | 20     | 19,85  | 130,21   | -0,75  | 10  |
| NORD-EST            | 27,10  | 27,40  | 179,73   | +1,11  | 50  |
| NORDON (NY)         | 65     | 62,10  | 472,35   | -4,46  | 70  |
| NRJ #               | 595    | 720    | 4075,89  | +21,01 | 10  |
| ORFÈVRE             | 8,76   | 9,90   | 57,72    | +13,00 | 60  |
| PECHINEY ACT ORD    | 8,90   | 6      | 41,97    | -3,19  | 15  |
| PENAUILLÉ POLY.CB   | 363,70 | 396,90 | 2603,49  | +9,13  | 15  |
| PERNOD-RICARD       | 53,05  | 54,40  | 356,84   | +2,54  | 20  |
| PEUGEOT             | 219,80 | 221    | 1449,66  | +0,55  | 6   |
| PINAUILLÉ-PRINT.RED | 25,40  | 25,70  | 1689,09  | +2,43  | 20  |
| PLASTIC OMN(LY)     | 115,40 | 121,90 | 798,61   | +5,67  | 10  |
| PROMOCAN            | 44,23  | 44,23  | 285,17   | 0      | 20  |
| PUBLICIS            | 338    | 354,50 | 2325,37  | +4,88  | 25  |
| REMY COINTREAU      | 23,30  | 23,10  | 151,53   | -0,86  | 10  |
| RENAULT             | 45,30  | 45,90  | 301,28   | +1,39  | 25  |
| REXEL               | 82,05  | 84,70  | 555,60   | +3,23  | 5   |
| RHODIA              | 22,23  | 22,80  | 149,56   | +0,57  | 15  |
| ROCHETTE (LA)       | 6,92   | 6,93   | 43,29    | +0,11  | 10  |
| ROQUEFORT           | 71     | 72,45  | 475,24   | +1,89  | 10  |
| RUE IMPERIALE (LY)  | 1836   | 1835   | 12036,81 | -0,05  | 200 |
| SADE (NY)           | 37     | 37     | 242,70   | 0      | 100 |
| SAGEM S.A.          | 604,50 | 638    | 4185,01  | +5,54  | 20  |
| SAINT-GOBAIN        | 175,50 | 174,50 | 1144,64  | -0,57  | 16  |
| SAVIEPAR (NY)       | 75,80  | 75,50  | 495,25   | -0,40  | 50  |
| SANOPI SYNTHELABO   | 38,49  | 38,50  | 252,54   | +0,03  | 2   |
| SAUPIQUET (M)       | 95     | 97     | 570,68   | +2,42  | 50  |
| SCHNEIDER ELECTRI   | 74,50  | 75     | 491,97   | +0,67  | 50  |
| SCOR                | 42,48  | 43,70  | 286,65   | +2,87  | 10  |
| S.E.B.              | 67,60  | 69,40  | 455,23   | +2,66  | 3   |
| SEITA               | 41     | 43,50  | 285,34   | +6,10  | 50  |
| SELECTIBANQUE       | 13,35  | 13,35  | 87,57    | 0      | 15  |
| FRANCE 2            | 43,01  | 43,01  | 290,13   | +2,84  | 13  |
| SECTEUR             | 90,70  | 103,40 | 670,26   | +3,71  | 2   |
| SILIC CA            | 156,40 | 156    | 1023,29  | -0,26  | 100 |
| SIMCO               | 80,05  | 82     | 537,88   | +2,44  | 100 |
| SKIS ROSSIGNOL      | 15,50  | 15,80  | 103,64   | +1,94  | 25  |
| SOETE GENERALE      | 220,90 | 225,90 | 1481,81  | +2,26  | 5   |
| SODEXHO ALLIANCE    | 175    | 176,70 | 1159,08  | +0,97  | 10  |
| SOGEPAR (FIN)       | 65,50  | 65,50  | 560,84   | -0,58  | 50  |
| GRANDVILLER         | 129    | 128    | 839,62   | -0,78  | 20  |
| SOPHIA EXSFI        | 26,49  | 26,60  | 174,48   | +0,42  | 10  |
| SOPRA #             | 75,80  | 79,55  | 521,81   | +4,95  | 4   |
| SPR COMMUNIC.#      | 73     | 77,50  | 508,37   | +6,16  | 20  |
| SR TELEPERFORMANC   | 179,90 | 185,90 | 1219,42  | +3,34  | 20  |

| SUEZ LYON DES EAU | 153,50 | 155,50 | 1020,01 | +1,30 | 10  |
|-------------------|--------|--------|---------|-------|-----|
| TF1               | 499    | 528,50 | 3466,73 | +5,91 | 10  |
| TECHNIP           | 96     | 98,30  | 644,81  | +2,40 | 20  |
| THOMSON-CSF       | 29,78  | 30,45  | 199,74  | +2,25 | 20  |
| THOMSON MULTIMEDI | 49,99  | 51,50  | 337,82  | +0,20 | 7   |
| TOTAL FINA SA     | 136    | 137,30 | 900,83  | +0,93 | 10  |
| TRANSICIEL #      | 115,50 | 118,90 | 784,49  | +5,46 | 2   |
| UNIBAIL           | 126,40 | 125,80 | 823,88  | -0,66 | 100 |
| UNILEO            | 97     | 97     | 636,28  | 0     | 1   |
| UNION ASSUR.FDAL  | 114,50 | 118,60 | 777,97  | +3,58 | 10  |
| USINOR            | 19,10  | 18,97  | 124,44  | -0,68 | 20  |
| VALEO             | 76,10  | 77,35  | 507,38  | +1,64 | 3   |
| VALLOUREC         | 41,03  | 41,40  | 271,57  | +0,90 | 100 |
| VAIBANQUE         | 28,02  | 28,99  | 178,49  | +3,46 | 10  |
| VIVENDI           | 89,20  | 88,75  | 582,16  | -0,50 | 5   |
| WORMS (EX.SOMEAL) | 15,50  | 16,64  | 109,15  | +7,35 | 1   |
| ZODIAC            | 204,50 | 209    | 1370,95 | +2,20 | 10  |

| International    | Précédent en euros | Cours en euros | Cours en francs | % Var. veille | Valeur nominal (1) |
|------------------|--------------------|----------------|-----------------|---------------|--------------------|
| AMERICAN EXPRESS | 154                | 157,50         | 1033,13         | +2,27         | 100                |
| A.T.T.#          | 53,45              | 53             | 347,66          | -0,44         | 1                  |
| BARRICK GOLD #   | 17,40              | 17,65          | 115,78          | +1,84         | 10                 |
| CROWN CORK ORD.# | 20,01              | 20,01          | 139,23          |               |                    |



# Les nouveaux éclats de la beauté

Paillettes givrées, poudre d'or, pigments irisés et bijoux de peau habillent visage et corps de lumières subtiles pour les fêtes

**UNE PLUIE D'OR** et de paillettes vient réveiller les mines fatiguées de l'hiver. Loin des bombes des magasins de farces et attrapes, le maquillage de fête gagne en subtilité et enveloppe visage et corps d'un halo de lumière douce ou intense. A l'origine du maquillage polaire du défilé automne-hiver d'Alexander McQueen, la marque canadienne MAC propose en édition limitée sa collection Givre Blanc, qui reproduit « l'éclat d'un flocon, sa brillance, sa douceur et les effets du soleil sur la neige », d'après David, l'un des maquilleurs maison.

Un tourbillon immaculé se pose sur la peau avec un correcteur de teint aux reflets givrés, un rouge à lèvres blanc glacé ou des perles autocollantes qui habillent le visage et le décolleté de fines gouttes de givre. Indispensables des troupes de professionnels, pigments, poudres nacrées et pinces ultra-précises rentrent dans la salle de bains et délient la gestuelle figée de la beauté.

Pour capturer la lumière, on applique des touches de poudre libre ou argent sur une ombre à paupières mate et veloutée, comme le suggère Carlos Villalon, créateur des maquillages Helena Rubinstein. Plus imprévisibles que les fards monochromes, « les nouvelles textures évoluent avec les mouvements de la femme et les lumières », explique Terry de Gunzburg, directrice de la création maquillage Yves Saint Laurent et à la tête de sa propre griffe de beauté sur mesures, By Terry. Dans sa boutique-écrivain du passage Vérododat (1<sup>er</sup> arrondissement de Paris), elle propose pour les fêtes Les Ors, une collection qui décline toutes les nuances du métal précieux.

Avec leurs reflets « voile de diamant », « peau d'ange » ou « blond d'or », les poudres libres Myriade se posent comme « des touches de lumière ». Couleur de vanille irisée sur le doigt, Starlight sculpte les reliefs du visage et révèle sur la peau des nuances douces de pétale de rose. « L'industrie automobile a adapté à la cosmétique ses recherches sur les pigments », se réjouit Terry, devant les possibilités immenses qu'augurent ses nouvelles technologies. Des produits qui rentrent dans les gestes de soin quotidiens et s'adressent à toutes les tranches d'âge. Elle constate : « Grâce à des pigments irisés qui diffractent la lumière sur la peau, les correcteurs optiques remplacent les plâtras masque-rides. »

Cette nouvelle approche de la

beauté se veut plus ludique et cultive les effets de trompe-l'œil, comme l'étonnant vernis Crazy Red d'Estée Lauder, qui passe du bronze au rouge ardent sur les ongles. De la pierre au textile en passant par les plantes, les marques tentent de reproduire l'apparence et le toucher des matières qui nous entourent. Après le rouge Daim et le fard à paupières Cuir glacé d'Yves Saint Laurent cet hiver, on retrouve ces jeux de textures dans les palettes de printemps. Chanel travaille sur les climats avec des lumières chaudes (fards à joues Désert) et des reflets glacés (rouge à lèvres Soleil frileux, Blizzard, etc.). Chez Dior, la gamme Harmonie originale s'inspire du « style écolo chic et d'une vie au grand air », et Harmonie sensuelle reprend « des demi-teintes poudrées d'étoffes moussues et aériennes comme le cachemire, la soie et le pashmina ».

## Cette approche de la beauté se veut plus ludique et cultive les effets de trompe-l'œil

Si la mode vestimentaire des fêtes est d'une douceur sage (*Le Monde* du 18 décembre), la beauté marque le passage aux années 2000 par des clins d'œil futuristes. De la crème nacrée Voie lactée de Mary Cohr à la très belle collection Les Planètes de Chanel, avec ses rouges à lèvres aux reflets changeants baptisés Saturne, Jupiter ou Vénus, les marques ont la tête dans les étoiles. Créée par le maquilleur Tyen, la ligne Lumière noire de Dior diffuse à grande échelle les gadgets de night-clubbers.

Invisibles à la lumière du jour, les arabesques que l'on dessine sur la peau - à l'aide d'un feutre et d'un liner blanc - se dévoilent sous les spots d'une piste de danse. Sur ce principe, le vernis délicatement doré Belle de Nuit de Guerlain devient phosphorescent à la lumière noire. Ne se contentant pas de l'effet Millénum, Yves Saint Laurent a lancé sa ligne de fin d'année One Love en octobre, à l'occasion de la sortie du film *Star Wars*, de George Lucas. Dans leur boîtier rouge métallisé, fards et poudres évoquent le teint cristallin de la princesse Amidala, aux pommettes rehaussées de mouches

vermillon. Là encore, les textures s'allègent avec des poudres aériennes et une huile « sèche » qui galbe les jambes comme des bas de soie.

Dans cette approche globale de la beauté, visage et corps se parent d'un même éclat. En témoigne le succès de l'Huile prodigieuse ou de Nuxe (corps, visage, cheveux), best-seller de la marque de soins aux plantes, avec 100 000 unités vendues entre septembre et novembre dans le monde. Même les parfums quittent leurs seules vertus olfactives pour disperser sur le corps une myriade d'étincelles (Eau de parfum scintillante de Lolita Lempicka, Eaux pailletées de Kenzo, parfumées au différentes fragrances de la marque...).

L'heure est aussi aux bijoux d'un soir avec les cœurs hologrammes d'Estée Lauder ou les miroirs qui embrasent la chevelure chez MAC. L'accent est mis sur le regard avec, à la boutique Colette, les faux cils perlés ou pailletés du Japonais Hisano Komine ou, dans la série 2000 et une Nuits de Lancôme, le bijou Strip Strap en cristal Swarovski, qui épouse le dessin des paupières.

Plus difficiles à porter, les lentilles Millénum, du leader mondial des lentilles de couleur Wesley Jessen, donnent un regard félin... griffé 2000. Par-delà ces parures éphémères, les marques ont voulu ancrer le passage du siècle dans des écrans précieux et rassurants, comme les objets de beauté de Terry, finis à la main et lovés dans des aumônières de velours tulipe noire, le boîtier Mozaïs de Guerlain, rehaussé d'un soleil doré, ou l'amusante Tour de rouges de Dior, qui contient cinq compartiments de rouges à lèvres coordonnés. Grigi du moment, le poudrier miniature Compact Attitude d'Estée Lauder est serti d'une pierre qui est censée changer de couleur suivant les états d'âme de sa propriétaire.

Anne-Laure Quilleriet



**Pigments givrés et poudre pailletée aux reflets bleu rose, 115 F (17,53 €) le pot, MAC.**

**Ombre libre Starlight, 230 F (35 €), By Terry.**

**Vernis à ongles phosphorescent Belle de Nuit, 105 F (16 €), Guerlain.**

**La Tour de rouges de Christian Dior, dans des harmonies douces (Brus Malice, Roses Féerie) ou vives (Roses Euphorie, Cuivres pétillants), 160 F (24,39 €).**

**Les Eaux pailletées, aux fragrances des parfums Kenzo, 120 F (18,29 €) les 15 ml.**

**Guide**

- **Lumière noire.** Feutre transparent et liner blanc visage et corps, mascara pour cheveux et vernis, 110 F (16,77 €), Christian Dior.
- **Arctique.** Rouge à lèvres Hydrabase boréal ou polaire, 120 F (18,29 €), Les Planètes de Chanel.
- **Ligne Givre blanc** de MAC, de 65 F (10 €) le correcteur de teint givré à 115 F (17,5 €) le pot de paillettes aux reflets rose bleuté, MAC, 76 bis, rue des Saints-Pères 75007 Paris, tél. : 01-45-48-60-24 et au Printemps. Top coat de l'Oréal, de petites particules blanches comme des flocons de neige à appliquer sur le vernis à ongles, 37 F (5,64 €).
- **Baguette magique.** Le crayon très pailleté de Bourjois à la mine crémeuse et souple, 47 F (7,17 €). Pépites célestes, un crayon qui dépose sur le corps des paillettes argent bleuté, 53 F (8 €), Mary Cohr, renseignements au 08-25-330-320.
- **Arc-en-ciel.** Shu Uemura lance 36 nouvelles teintes de vernis avec des nuances végétales ou aquatiques, des roses vibrants et d'étonnants effets pailletés ou métallisés, 92 F (14 €) ; 176, boulevard Saint-Germain 75006 Paris, tél. : 01-45-48-02-55.
- **Ecrin.** Boîtier Mozaïs contenant du gloss, de l'eyeliner, un fard à paupières et un embellisseur de teint dans une harmonie or ou argent, 390 F (59,5 €), en édition limitée, Guerlain.
- **Nuage.** Présentées dans de gros pots de verre, les poudres libres Myriade illuminent visage et corps, 420 F (64 €), By Terry, 21, passage Vérododat 75001 Paris, tél. : 01-44-76-00-76 ou par correspondance.
- **Equipment.** Le kit Beauté Party de Monoprix & Prisunic contient un mascara, trois vernis, trois ombres à paupières, deux gloss, deux gels pailletés, des autocollants larmes, un pinceau à joues... 99 F (15 €).
- **Parfumé.** Hermès décline son parfum Hiris en poudre liquide parfumée Nuage de douceur, pour une peau diaphane, 180 F (27,44 €) les 100 ml.
- **Aurifère.** Présentées dans une trousse en faille, trois fioles de 15 ml d'huile prodigieuse de Nuxe (corps, visage, cheveux) aux nuances or jaune, or blanc, or rose, 165 F (25,15 €). Mascara mordoré à deux broches, 135 F (20,58 €), Eye Mania de Rochas.
- **Hypnose.** Lentilles Millénum dans quatre modèles (chat, œil blanc, hypnotisé, incendie), 500 F (76,22 €) la paire, Wild Eyes de Wesley Jessen, tél. : 0-801-338-200.



36, rue Jacob 75006 Paris - Tél/Fax 01.42.60.84.33

Eve Jusseaume



Odyssey, le maquillage de l'hiver 1999-2000 vu par Carlos Villalon (Helena Rubinstein).

## Paris cède à son tour à la folie du pashmina

Ce châle soyeux bordé de franges se vend désormais à tous les prix

**ALORS QUE** sa cote ne cesse de grimper, le prix du pashmina, ce long châle soyeux bordé de franges qui connaît un grand succès aux Etats-Unis depuis deux ans, ne cesse de suivre la courbe inverse. Pages mode des magazines et stars de cinéma ont lancé au milieu de la décennie cette étoffe baptisée improprement « pashmina du Cachemire », en fait composée de pashmina et de soie.

A Londres, où il est apparu l'an dernier, l'accessoire s'est vite rendu indispensable auprès de la jeunesse trendy. Harrods, Harvey Nichols et les autres le déclinent dans toutes les couleurs pour 150 à 400 livres (1 500 à 4 000 F). Signe de la folie galopante aux yeux d'une Londonienne, « il est maintenant vendu chez Marks & Spencer ». En France, l'engouement date de la rentrée. Si les grands noms du luxe comme Hermès ou Christian Dior et certains magasins en proposent depuis l'an dernier, les ventes « explosent » depuis le mois de septembre. Une boutique spécialisée, Jewels and pashmina, a ouvert au printemps, rue Jacob à Paris (6<sup>e</sup> arrondissement). Avec les fêtes, le phénomène semble connaître la même hystérie qu'à New York ou à Londres.

Le Bon Marché annonce une exposition « Pashmina royaux » du 20 janvier au 26 février 2000. Le pashmina est désormais partout, à tous les prix, toutes les qualités. Au risque de n'y rien comprendre. Alors qu'il culmine aux alentours de 4 000 F (609,80 €) chez les

grands noms, on le trouve à 790 F (120,43 €), et même en promotion à 500 F (76,22 €). A ce tarif, c'est une grande écharpe, fabriquée industriellement au Népal et composée de 45 % de soie et 55 % de pashmina. Pour autant que cette variété extrêmement fine de cachemire entre vraiment dans la composition de tous les produits vendus.

### DOUCE, CHAUDE ET LÉGÈRE

L'appellation est jugée abusive par les spécialistes du cachemire. « Le vrai pashmina cachemiri est composé à 100 % de pashmina et ne peut avoir de franges tournicotées », rappelle Rosenda Arcioni Meer, styliste spécialiste du cachemire tissé main. Eric Bompard, président du numéro un français du cachemire, estime qu'il « faut mettre en garde la clientèle », à qui « on propose de la laine ou des mélanges de matières diverses sous l'appellation commerciale de pashmina ». A un prix lié à la mode et non à la rareté du précieux tissu. Car, pour réduire les coûts, le pashmina est mélangé à de la soie, parfois mêlé à de l'angora ou d'autres laines.

Parmi les acheteurs frénétiques, qui sait ce qu'est le vrai pashmina, cette laine incroyablement douce, chaude et légère comme une caresse ? Il suffit pourtant d'en palper une fois pour reconnaître un tissu provenant de la *Capra hircus*, cette chèvre qui donne une des laines les plus fines au monde. Elle ne vit que sur les hauts plateaux du Chantang, entre le Laddakh et le

Tibet occidental. L'altitude - 4 000 mètres - et les conditions climatiques procurent à sa toison une douceur unique, le cachemire.

Mais le pashmina (littéralement « laine belle » en persan) est issu uniquement du duvet prélevé au peigne sous la gorge et derrière les oreilles. Un an de travail de filage très fin, lavage, teinture aux pigments naturels et tissage à la main, est ensuite nécessaire pour produire, avec 150 grammes de duvet aérien, une pièce de tissu fin et doux de 1 mètre sur 2. Une merveille pour amateurs éclairés, car le prix d'une étoffe 100 % pashmina tissée main est à la mesure de sa rareté. Difficile de trouver une deux fois 1 mètre à moins de 5 000 F (762,25 €).

Les curieux de belles matières peuvent admirer à la galerie L.C., que Rosenda Arcioni Meer vient d'ouvrir 38, rue de Seine à Paris (6<sup>e</sup> arrondissement), des châles du Cachemire. Cette passionnée y expose des pièces anciennes ou récentes, parfois minutieusement brodées à la main, et présente *Kashir*, un livre de photos sur la « réalité poétique du Cachemire » et ses traditions de tissage (Actes Sud Motta, 99 p., 250 F, 38,11 €), dont elle a écrit les textes. Dans sa boutique voisine, Le Cachemirien, ouverte voici quatre ans rue de l'Echaudé, on trouve des pashminas à foison, aux couleurs lumineuses, des pièces de tissu doux et fin qui durent plus d'une vie.

**Jacques Gautier**  
Bijoux d'art  
Ouverture le dimanche 19 décembre 14h à 19h

36, rue Jacob 75006 Paris - Tél/Fax 01.42.60.84.33

**GEORG JENSEN**  
Broche en argent Massif

239, rue Saint-Honoré - 75001 PARIS  
Tél. : 01.42.60.07.89 / 01.42.86.00.54 - Fax : 01.49.27.93.36

# Réparation en orbite réussie pour Hubble

Deux sorties dans l'espace ont permis aux astronautes de Discovery de remplacer les pièces défectueuses du télescope spatial et de le doter d'un nouvel ordinateur central plus performant. Le retour de la navette est prévu pour lundi soir

Le télescope spatial Hubble est à nouveau bon pour le service. Au cours de deux sorties dans l'espace de plus de huit heures chacune, les astronautes de la navette Discovery – parmi lesquels figurent deux Européens – ont pu

changer les pièces défectueuses qui empêchaient l'engin de fonctionner depuis la mi-novembre. Ils ont notamment installé six nouveaux gyroscopes et remplacé les capteurs qui lui permettent de se stabiliser et de

s'orienter. Ils l'ont aussi doté d'un ordinateur central plus puissant. Une troisième sortie est prévue dans la nuit de Noël, pour procéder à quelques autres réparations moins cruciales, avant que Hubble ne soit replacé sur

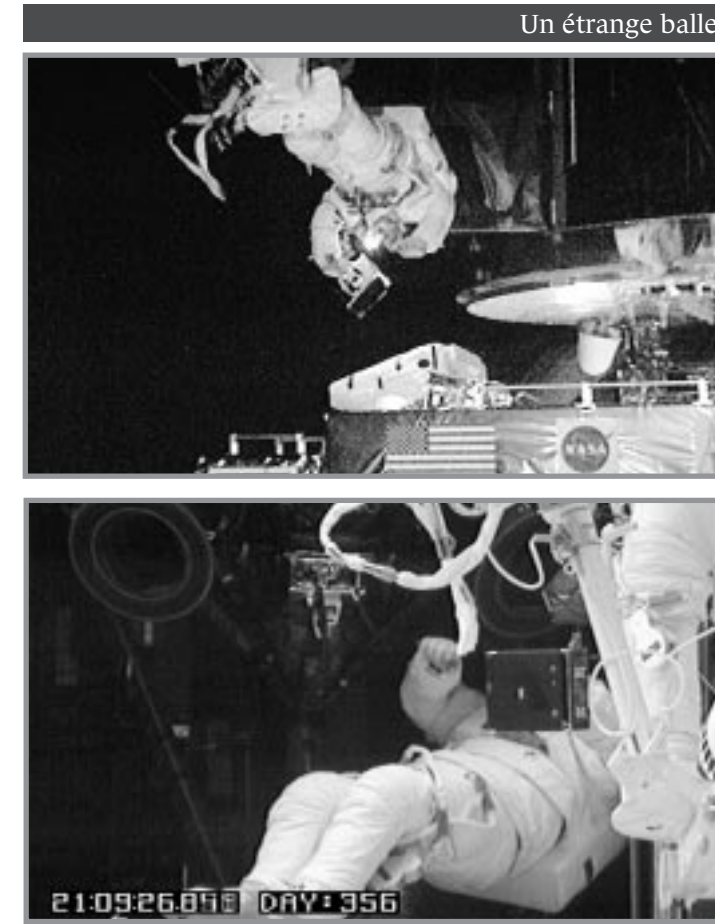
son orbite samedi 25 décembre. Si la mission continue à se dérouler comme prévu, Discovery devrait atterrir lundi à 23 h 24 (heure de Paris) sur la piste du centre spatial Kennedy de Cap Canaveral (Floride).

« **MISSION réussie à 100 %** » : les responsables de la NASA ne cachaient pas leur joie, vendredi 24 décembre, quand l'astronaute américain Michael Foale et son collègue suisse Claude Nicollier ont refermé le sas de la navette Discovery. Il était 4 h 16 (heure de Paris) et les deux hommes venaient de terminer la deuxième sortie dans l'espace réalisée par l'équipage en deux jours. Une troisième était, certes, encore prévue avant le retour sur Terre, mais seulement pour des « finitions », dont on pourrait éventuellement se passer. Le télescope spatial Hubble était de nouveau bon pour le service. Le succès de cette mission venait à point pour restaurer quelque peu l'image de l'Agence spatiale américaine, sérieusement écornée par l'échec des deux dernières sondes martiennes et par les problèmes techniques rencontrés par la flotte de navettes.

Il y avait effectivement de quoi se réjouir. Reporté à neuf reprises, le décollage de Discovery avait finalement eu lieu in extremis. Au point que la mission avait été écourtée de deux jours pour éviter d'exposer l'équipage aux risques éventuels du « bogue de l'an 2000 ». Mais, depuis, tout s'était déroulé comme prévu, sans aucun problème. La seule alerte était intervenue quand les contrôleurs au sol détectèrent une brusque montée de la teneur en gaz carbonique dans le scaphandre de Claude Nicollier. Interrogé immédiatement, ce dernier, qui travaillait sur Hubble dans la soute ouverte sur l'espace, affirma qu'il se sentait tout à fait en forme. « *Tu es sûr que tu vas bien ?* » répéta son collègue Steve Smith qui le surveillait depuis l'intérieur de la navette et savait – pour l'avoir expérimenté la veille – que ce genre d'exercice n'est pas de tout repos. « *J'ai soif et je n'ai plus d'eau, mais je vais bien* », nuança Nicollier. L'alerte fut mise sur le compte d'un détecteur défectueux.

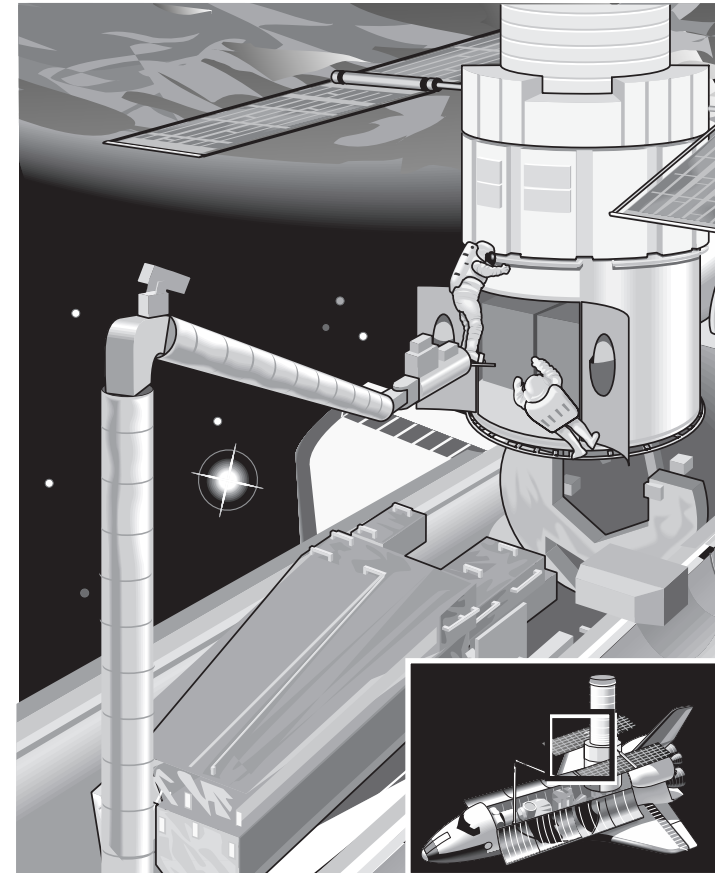
## UN NOUVEAU CERVEAU

L'astronaute suisse procédait alors au remplacement des trois capteurs d'orientation de Hubble. En visant des étoiles lointaines, ces instruments permettent de positionner le télescope avec une précision fabuleuse (de 0,007 seconde d'arc). Ils se présentent sous forme d'énormes boîtes de 215 kilos, que Claude Nicollier eut quelques difficultés à mettre en place. La tâche était d'autant plus malaisée qu'afin de ne pas flotter dans l'espace il était fixé par les pieds à l'extrémité du bras télé-



Lors de la première sortie dans l'espace de la mission, Steve Smith, se tenant aux mains courantes, s'est introduit sur le dos à l'intérieur du télescope de 12 tonnes (en bas). John Grunsfeld (en haut) était fixé par les pieds à l'extrémité du bras télécommandé, actionné par le Français Jean-François Clervoy depuis Discovery.

## Un étrange ballet réglé au millimètre



Infographie : Le Monde • Source : Graphic News

commandé de la navette, que son collègue français Jean-François Clervoy (membre, comme lui, du corps des astronautes de l'Agence spatiale européenne) actionnait depuis la cabine en se guidant sur les images d'une caméra vidéo.

Quelques heures plus tôt, Michael Foale avait, dans les mêmes conditions, installé un nouvel ordinateur central sur le télescope spatial. Une opération tout aussi délicate pour laquelle l'Américain a dû, par exemple, déconnecter et reconnecter sept câbles dotés de prises comportant chacune une centaine de fines broches en or. Et cela, bien entendu, sans quitter les énormes gants de sa combinaison. Le nouveau « cerveau » d'Hubble, dont la mise au point a coûté 7 millions de dollars, va multiplier par vingt sa rapidité de calcul et par six sa capacité de stockage des données, tout en allégeant les opérations de maintenance (depuis le sol) des logiciels de bord et en diminuant fortement son coût d'exploitation.

La veille, Steve Smith et John Grunsfeld avaient procédé au

remplacement des six gyroscopes du télescope. Ces appareils, qui servent à stabiliser cet engin gros comme un autobus, sont capables de détecter quarante fois par seconde le moindre de ses mouvements. Sans eux et sans les capteurs d'orientation, Hubble serait incapable de prendre des photos nettes, et même de viser correctement les galaxies lointaines dont il nous a envoyé des images saisissantes.

## RÉVISIONS EN 2001 ET 2003

Trois gyroscopes au moins sont nécessaires à son fonctionnement. Depuis novembre, deux seulement étaient en état de marche et la NASA avait dû se résoudre à mettre l'engin en sommeil. L'intervention de Smith et Grunsfeld était donc capitale. Les deux hommes ont également doté de régulateurs les batteries d'Hubble qui avaient une fâcheuse tendance à chauffer.

Avec un sens de l'orientation retrouvé et un cerveau surpuissant, Hubble est donc de nouveau bon pour le service. Une troisième sor-

tie est néanmoins prévue dans la nuit de vendredi 24 à samedi 25 décembre. Steve Smith et John Grunsfeld devraient remplacer un émetteur et un enregistreur digital et installer de nouvelles protections thermiques à l'extérieur du télescope. Jean-François Clervoy devrait ensuite libérer Hubble en le larguant à l'aide du bras télécommandé qu'il avait déjà utilisé, mercredi, pour le capturer.

Le gros télescope pourra alors reprendre ses observations, qui font le bonheur des astronomes du monde entier. En attendant la prochaine séance de réparation et de maintenance en orbite. Prévue pour 2001, elle sera consacrée notamment à l'installation d'une nouvelle caméra, plus performante encore, et au remplacement des panneaux solaires qui, après sept ans de bons et loyaux services, commencent à fatiguer un peu. Une autre mission similaire – la cinquième depuis son lancement en 1990 – est aussi prévue en 2003.

Jean-Paul Dufour

## Une mission écourtée mais bien remplie

● **Lundi 20 décembre, 1 h 50 (heure de Paris).** Après neuf reports successifs, la navette Discovery décolle du centre spatial Kennedy, à Cap Canaveral (Floride).

● **Mercredi, 1 h 34.** Après deux jours de poursuite, la navette est stabilisée sous le télescope Hubble. Le Français Jean-François Clervoy le saisit à l'aide du bras télécommandé et le dépose verticalement dans la soute de Discovery.

● **Mercredi, 19 h 54.** Les Américains Steve Smith et John Grunsfeld débute la première séance de réparation dans l'espace. Ils passent huit heures et quinze minutes dans la soute, pour remplacer six gyroscopes et installer des régulateurs de voltage et de température sur les batteries du télescope.

● **Jeudi, 20 h 06.** L'Américain Michael Foale et le Suisse Claude Nicollier sortent à leur tour dans la soute. Ils y séjournent huit heures et dix minutes, au cours desquelles ils procèdent au remplacement de l'ordinateur central de Hubble et de trois capteurs d'orientation.

● **Vendredi, troisième et dernière sortie dans l'espace,** au cours de laquelle Steve Smith et John Grunsfeld devraient remplacer un émetteur, un enregistreur digital et les protections thermiques du télescope.

● **Samedi.** Le télescope Hubble devrait être libéré sur son orbite.

● **Lundi 27, 23 h 24.** Atterrissage prévu de Discovery à Cape Canaveral, après un réveil de Noël en orbite, mais avant le nouvel an, pour éviter les ennuis liés à d'éventuels bogues informatiques.

C. Ga.

## Rencontre d'exception entre la Lune, la Terre et le Soleil

**SUR LE PLAN** de la mécanique céleste, ce fut un événement exceptionnel. Mercredi 22 décembre à 8 h 44 (heure de Paris), le Soleil est passé au solstice d'hiver (il était, pour nous, au plus bas sur l'équateur) ; à 12 heures, la Lune a atteint son périhélie, le point de son orbite le plus proche de la Terre ; enfin, la pleine Lune a été observée à 18 h 31. Si la double conjonction pleine Lune et solstice se reproduit tous les dix-neuf ans environ, la coïncidence des trois phénomènes n'avait eu lieu que trois fois depuis cent trente-trois ans avant mercredi et la prochaine n'est attendue que pour décembre 2052. De plus, explique Patrick Pinet, de l'observatoire Midi-Pyrénées à Toulouse, elle constituait, cette fois, « une sorte de record astronomique car il est relativement rare qu'elle se réalise dans un délai aussi serré » : dix heures, contre vingt-trois en 1991, soixante et une en 1980 et vingt en 1866.

Il n'en fallait pas moins pour enflammer l'imagination des amateurs d'astronomie. Aux Etats-Unis notamment, où le *Old Farmer's Almanac*, largement repris sur Internet, a annoncé à grand bruit « la pleine Lune la plus lumineuse depuis cent trente-trois ans ». Mais les astronomes sont gens précis. La très sérieuse revue *Sky and Telescope* a publié une mise au point pour préciser que la seule conséquence certaine de l'événement serait « des marées exceptionnellement hautes et basses ».

## MOINS BIEN QU'EN 1912

Renseignements pris auprès des spécialistes, la Lune a effectivement été plus brillante qu'à l'accoutumée : plus proche de la Terre, elle semble plus grosse et réfléchit donc davantage les rayons solaires. De surcroît, le tandem Terre-Lune passe au plus près du Soleil les 4 et 5 janvier 2000, ce qui augmente encore la luminosité apparente. Hélas, souligne Serge Chevrel, spécialiste de la Lune à l'observatoire Midi-Pyrénées, « ce surcroît de luminosité n'est que de quelques pour cent. Le phénomène est imperceptible à l'œil nu et on ne peut l'évaluer avec précision qu'avec des mesures photométriques ». D'ailleurs, si on veut parler de record en la matière, c'est la pleine Lune du 4 janvier 1912 qui était, en théorie, la plus spectaculaire du siècle. La Lune était, ce jour-là, plus proche de la Terre de 279 km que mercredi 22 décembre, alors que le Soleil était aussi plus près. Selon *Sky and Telescope*, qui cite à ce propos les calculs de l'astronome belge Jean Meeus, la luminosité de la Lune augmenta d'environ 25 % par rapport à la moyenne.

Même quand la pluie et les nuages ne leur ont pas bouché la vue, les amateurs de joli spectacle céleste ont donc été un peu déçus. Mais pas tout à fait peut-être : « La pleine Lune en hiver se trouve très haut dans le ciel, et elle éclaire bien les paysages », souligne Serge Chevrel. Reste aussi la satisfaction intellectuelle d'avoir vécu un événement qui restera « dans les livres de records astronomiques ». Les seuls à le ressentir concrètement ont sans doute été les riverains de l'Atlantique. Mais, heureusement pour eux, le pétrole de l'*Erika* était encore trop loin des côtes pour y être dressé par les marées exceptionnelles.

Christiane Galus

## Le satellite Terra effectuera un « check-up » complet de la planète

**LA MISSION DE RÉPARATION** du télescope Hubble a quelque peu occulté une autre mission tout aussi intéressante : la mise sur orbite, samedi 18 décembre, deux jours avant le lancement de Discovery, par une fusée Atlas 2, depuis la base militaire de Vandenberg (Californie), du satellite Terra. Construit par Lockheed Martin pour le compte de la NASA, cet engin est le « navire amiral » d'une flotte d'instruments et de satellites chargés d'observer la Terre dans son intégralité et rassemblés dans le cadre du programme international Earth Observing System (EOS), auquel participent également le Canada, la France, l'Europe, la Russie et le Japon.

Terra effectuera quotidiennement un véritable check-up de notre planète. Les scientifiques américains, japonais et canadiens qui participent à la mission Terra, initialement ap-

pelée EOS-AM, espèrent que les données recueillies par ce satellite leur permettront de mieux comprendre l'évolution du climat terrestre.

## LE CLIMAT SOUS TOUS LES ANGLES

Terra, qui a coûté 1,3 milliard de dollars, est prévu pour fonctionner pendant six ans. Il sera suivi de nombreux autres engins qui fonctionneront, au total, sur une période de dix-huit ans. Installé sur une orbite quasi polaire et une altitude de 705 kilomètres, il effectuera le tour de la Terre en cent minutes, recueillant des données sur le comportement et les interactions des quatre grands systèmes climatiques terrestres : les océans, les terres, l'atmosphère et la biosphère.

Cinq instruments ont été montés sur ce gros satellite d'un poids de 4,5 tonnes. Aster (Advan-

ced Spaceborne Thermal Emission and Reflection Radiometer), réalisé conjointement par la NASA et le Japon, prendra des images en infrarouge à très haute résolution. Ceres (Clouds and the Earth's Radiant Energy System) mesurera les échanges terres-atmosphère et le rôle des nuages dans ces échanges. MISR (Multi-angle Imaging Spectroradiometer) prendra des vues de la Terre avec des caméras pointées sur neuf angles différents. Modis (Moderate-resolution Imaging Spectroradiometer) observera toutes les surfaces du globe, surveillant plus particulièrement les nuages, les aérosols, la vapeur d'eau et les incendies. Enfin, Mopitt (Measurements of Pollution In The Troposphere), fourni par le Canada, étudiera l'interaction de la basse atmosphère avec les terres et les océans.

C. Ga.



<http://www.lemonde.fr>

**Enchères en ligne** : tout vendre et tout acheter sur le net, des offres exclusives au site.

Avec



# Noël en tempête

**SAMEDI.** Un chapelet de dépressions traverseront le pays au cours du week-end, apportant des épisodes de vents violents, parfois accompagnés de fortes pluies. Ce temps très perturbé concernera la quasi-totalité du pays. Il épargnera toutefois les régions allant des Pyrénées à la Méditerranée.

**Bretagne, Pays de la Loire, Basse-Normandie.** - Le temps restera très agité toute la journée. Les grains se raréfieront néanmoins au fil des heures, entrecoupés de périodes de soleil. Le vent de sud-ouest avoisinera les 100 km/h en rafales. Il fera de 10 à 13 degrés.

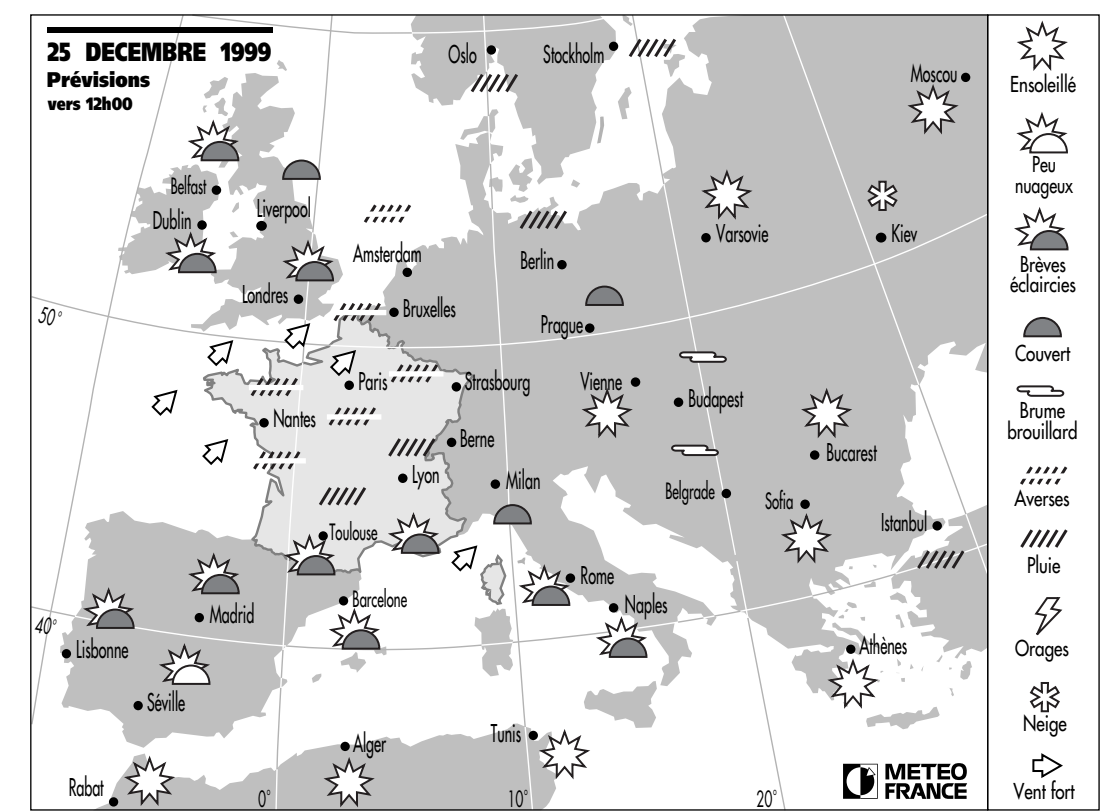
**Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes.** - Après la tempête de la nuit, le temps restera mouvementé. Des averses se déclencheront en cours de journée, accompagnées parfois de fortes rafales de vent. On attend entre 8 et 11 degrés.

**Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.** - Les pluies et vents forts persisteront souvent le matin. Une amélioration est prévue ensuite avec le retour d'éclaircies par l'ouest, avec quelques averses. Il fera entre 7 et 11 degrés.

**Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.** - Soleil et averses se partageront le ciel en Poitou-Charentes. Il pleuvra une bonne partie de la journée en Aquitaine. Les Pyrénées bénéficieront d'un temps plus clément. On attend entre 12 et 15 degrés l'après-midi.

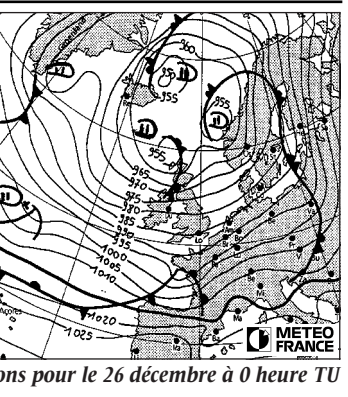
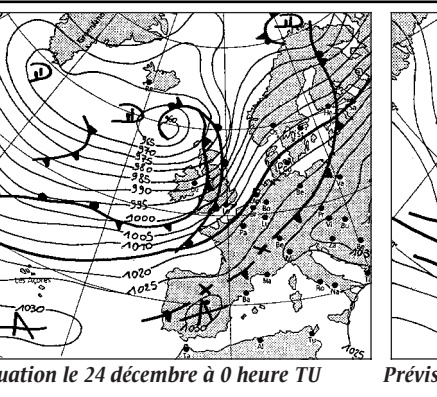
**Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.** - Les nuages s'accrocheront souvent en Auvergne et Rhône-Alpes en donnant parfois de la pluie. Un temps plus changeant s'installera pour la journée en Limousin avec éclaircies et averses. Il fera entre 8 et 12 degrés.

**Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.** - Le temps restera clément autour de la Méditerranée. Il faudra composer avec un ciel plus ou moins voilé en cours de journée. La douceur persistera avec des températures entre 12 et 16 degrés.



| PRÉVISIONS POUR LE 25 DÉCEMBRE 1999 |         | VILLE par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige. |         |
|-------------------------------------|---------|--|---------|
| <b>FRANCE métropole</b>             | NANCY   | 4/8 P  |         |
| AJACCIO                             | 6/15 N  | NANTES   | 9/11 P  |
| BIARRITZ                            | 11/16 P | NICE   | 5/15 N  |
| BORDEAUX                            | 7/12 P  | PARIS  | 6/9 P   |
| BOURGES                             | 6/10 P  | PAU  | 3/14 P  |
| BREST                               | 8/11 P  | PERPIGNAN  | 4/15 C  |
| CAEN                                | 7/9 P   | RENNES   | 8/12 P  |
| CHERBOURG                           | 7/9 P   | ST-ETIENNE   | 6/12 P  |
| CLERMONT-F.                         | 6/10 P  | STRASBOURG   | 3/7 P   |
| DIJON                               | 4/9 P   | TOULOUSE   | 5/13 P  |
| GRENOBLE                            | -2/6 P  | TOURS  | 7/10 P  |
| LILLE                               | 6/9 P   | <b>FRANCE outre-mer</b>  |         |
| LIMOGES                             | 5/9 P   | CAYENNE  | 23/29 C |
| LYON                                | 7/12 P  | FORT-DE-FR.  | 24/27 S |
| MARSEILLE                           | 8/13 N  | NOUMEA   | 21/26 C |

|               |         |             |         |                  |          |                     |         |
|---------------|---------|-------------|---------|------------------|----------|---------------------|---------|
| PAPEETE       | 25/31 C | KIEV        | -8/-4 * | VENISE           | 0/8 N    | LE CAIRE            | 10/17 S |
| POINTE-A-PIT. | 22/29 S | LISBONNE    | 11/15 N | VIENNE           | -7/2 S   | NAIROBI             | 14/25 S |
| ST-DENIS-RE.  | 23/28 C | LIVERPOOL   | 5/7 C   | <b>AMÉRIQUES</b> |          | PRETORIA            | 19/24 P |
| <b>EUROPE</b> |         | LONDRES     | 6/10 N  | BRASILIA         | 19/24 P  | RABAT               | 8/17 S  |
| AMSTERDAM     | 5/10 P  | LUXEMBOURG  | -3/7 P  | BUENOS AIR.      | 20/35 S  | TUNIS               | 8/16 S  |
| ATHENES       | 6/12 S  | MADRID      | 2/10 N  | CARACAS          | 21/26 S  | <b>ASIE-Océanie</b> |         |
| BARCELONE     | 9/15 N  | MILAN       | -3/6 C  | CHICAGO          | -13/-4 S | BANGKOK             | 14/24 S |
| BELFAST       | 2/5 N   | MOSCOU      | -6/-4 S | LIMA             | 15/22 S  | BEYROUTH            | 14/18 P |
| BERNE         | -7/1 C  | MUNICH      | -6/5 P  | LOS ANGELES      | 12/19 S  | BOMBAY              | 21/33 C |
| BERLIN        | 4/7 P   | NAPLES      | 5/12 N  | MEXICO           | 7/17 S   | DIJAKARTA           | 25/29 P |
| BERNE         | -2/8 P  | OSLO        | 0/4 P   | MONTREAL         | -16/-6 S | DUBAI               | 16/27 S |
| BRUXELLES     | 6/10 P  | PALMA DE M. | 7/19 N  | NEW YORK         | -5/-1 S  | HANOI               | 9/20 S  |
| BUCAREST      | -7/4 S  | PRAGUE      | -3/4 C  | SAN FRANCISCO    | 6/14 S   | HONGKONG            | 9/17 S  |
| BUDAPEST      | -9/1 C  | ROME        | 5/14 N  | SANTIAGOCHI      | 11/28 S  | JERUSALEM           | 9/17 P  |
| COPENHAGUE    | 3/8 P   | SEVILLE     | 9/16 S  | TORONTO          | -9/4 S   | NEW DEHLI           | 6/22 S  |
| DUBLIN        | 2/4 N   | SOFIA       | -8/-3 S | WASHINGTON       | -6/2 S   | PEKIN               | -4/6 S  |
| FRANCFORT     | 4/7 P   | ST-PETERSB. | -1/2 S  | <b>AFRIQUE</b>   |          | SEOUL               | -7/1 *  |
| GENEVE        | 1/9 P   | STOCKHOLM   | 1/5 P   | ALGER            | 6/17 S   | SINGAPOUR           | 25/30 C |
| HELSINKI      | -2/1 N  | TENERIFE    | 11/15 S | DAKAR            | 19/23 S  | SYDNEY              | 20/22 S |
| ISTANBUL      | 3/6 P   | VARSOVIE    | -6/3 S  | KINSHASA         | 22/27 P  | TOKYO               | 6/13 S  |



# Le renne, mythe et réalité d'une espèce subarctique

PENDANT toutes ces semaines, il a visité les nuits des petits enfants, impatients de le savoir bientôt déposer sur le toit de leur maison le traîneau du Père Noël.

La légende est méritée : aucun animal ne « vole » aussi vite aussi longtemps que lui sur les étendues glacées du Grand Nord.

Mais le renne n'eut pas à attendre l'invention du vieux bonhomme au bonnet rouge pour habiter notre imaginaire. Les petits d'hommes préhistoriques devaient déjà rêver du bel ongulé, au sabot large et aux immenses bois, que certains d'entre eux voyaient tous les jours peint sur les murs de leur caverne paléolithique.

En ce temps-là, nos contrées étaient gelées, et des hardes d'herbivores parcouraient l'Europe jusqu'au sud de la France. A l'époque du magdalénien - la fin de la dernière glaciation -, les hommes n'avaient pas seulement appris l'art pariétal. Ils maîtrisaient avec précision les techniques de la chasse. Et ils avaient

fait du renne, avec le bison et le cheval, leur gibier de prédilection.

Il y a environ 12 000 ans, dans le Bassin parisien, des groupes humains avaient ainsi installé leur base estivale au camp de Pinchevent, où ils se consacraient presque exclusivement à la chasse au renne. Les vestiges qui y ont été retrouvés ont permis de supposer que ces chasseurs interceptaient les troupeaux lors de leur transhumance d'automne (le ruminant, dont les déplacements suivent les fluctuations climatiques, emprunte toujours les mêmes routes de migration), sur lesquels ils procédaient à un abattage en masse. De même, la grotte du Petersfels, près du lac de Constance (Allemagne), célèbre pour ses objets en bois de renne orné, semble avoir été un campement saisonnier occupé il y a 13 000 ans par des chasseurs confirmés. Des milliers d'ossements y ont été exhumés sur un escarpement calcaire, au flanc d'une vallée sèche où les Magdaléniens, sans doute, attendaient le passage des cervidés pour les tuer en grand nombre.

Vint l'adoucissement du climat, et avec lui la fin de « l'âge du renne ». Animal steppique par ex-

cellence, l'espèce Rangifer tarandus remonta vers le pôle à mesure que la forêt recouvrait nos régions tempérées.

### CARIBOU AU CANADA

Son territoire se limite aujourd'hui aux zones les plus septentrionales de la Sibérie et de la Scandinavie, ainsi qu'à l'Alaska et au Canada, où on l'appelle plus volontiers caribou. La population sauvage, estimée au total à plusieurs millions d'individus, est plus grégaire que jamais. La plupart des caribous de la toundra (la

sous-espèce la plus répandue sur le continent américain : environ 1,2 million d'animaux, de l'Alaska à la terre de Baffin) appartient ainsi, en tout et pour tout, à cinq troupeaux, qui, l'hiver venu, parcourent parfois plusieurs milliers de kilomètres pour descendre du Grand Nord à la forêt de conifères clairessemés qui le borde.

Pelage long et fourmi, queue et museau courts, sabots concaves et évasés comme des raquettes miniatures : massif et trapu, le renne est parfaitement adapté à son habitat. Se nourrissant

### Mâle et femelle, les bois font la parité

De tous les cervidés, le renne est l'unique espèce dont les femelles, comme les mâles, portent une ramure. Souvent asymétriques, lisses et recourbés vers l'avant, ses bois sont constitués d'une longue perche dénudée (longueur maximale : 1,5 mètre) aux terminaisons multiples et aplaties (l'embaumure), d'un andouiller d'œil et, juste au-dessus, d'un autre andouiller en forme de pelle dont il s'aide pour briser la glace. Comme chez le cerf ou le chevreuil, ces bois, faits d'os et non de corne, tombent chaque année. Le mâle jette les siens à la fin de l'automne, une fois la saison des amours terminée, la femelle les garde jusqu'à mai-juin, époque à laquelle elle met bas (en moyenne un petit par an). Durant sa repousse, la ramure est couverte d'une peau douce et richement irriguée, le « velours ». La croissance terminée, cette peau se déchire et s'en va en lambeaux, avec l'aide active de l'animal qui frotte ses bois pour les rendre plus propres.

d'herbes, de feuilles et surtout de lichens, il les repère à l'odeur (sa vie passe pour être médiocre) et les dégage de la neige avec ses sabots. De la toundra à la taïga, sa vie subarctique s'est organisée depuis des millénaires et lui assure sa subsistance tout au long de l'année. Pour combien de temps ? Aucun expert ne se risquerait à le dire. Mais, avec le réchauffement global de la planète et la fonte de la banquise arctique enregistrée depuis quelques décennies (Le Monde du 24 décembre), nombreux sont ceux qui, désormais, s'inquiètent de son sort.

« La plupart des espèces arctiques n'ont jamais connu de changements climatiques de cette nature, ni survenant à la vitesse actuelle », affirme le Fonds mondial pour la nature (WWF), qui souligne combien la faune et la flore, dans ces régions écologiquement sensibles, dépendent étroitement l'une de l'autre. Récemment, l'un des troupeaux de caribous canadiens de la toundra a ainsi frôlé la famine en arrivant au terme de sa migration printanière, que les femelles effectuent gravides pour mettre bas sur le lieu où elles élèveront leurs petits : le printemps avait été pré-

coce et la végétation promise était déjà trop mûre.

Traqué par les hommes (Inuits et Indiens du Canada n'auraient pu survivre sans lui), mis à mal par la chaux, le renne sauvage connaîtra-t-il le même sort que le bison préhistorique, aujourd'hui éteint ? Peu probable.

### EXCELLENT NAGEUR

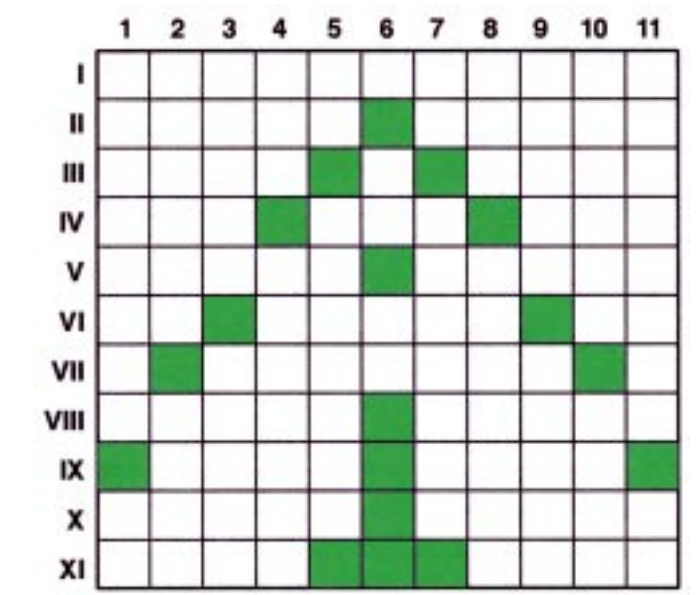
Un peu partout dans les pays du Grand Nord, des programmes de protection se mettent en place, qui visent notamment à limiter la pratique de la chasse. En contrepartie, sa domestication, déjà courante en Scandinavie et en Russie, pourrait s'étendre. Car tout est bon dans cet animal-là : le lait, la viande, la peau et les bois, et, plus encore, sa résistance physique. Excellent nageur (ses sabots, dans l'eau, lui servent de pagaies), capable, sur la terre ferme, d'atteindre la vitesse de 80 km/h, il accepte sans rechigner de tirer un traîneau lourd de plusieurs centaines de kilos. Et certains continuent même d'affirmer, mais cette fois sans preuve scientifique, l'avoir vu voler dans le ciel.

Catherine Vincent

## MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 99305

SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).



### HORIZONTELEMENT

I. Se fait enguirlander pour les fêtes. - II. Rejetée par la mer et par la société. Balança. - III. Manifeste son mécontentement. Passage difficile au moment d'entrer. - IV. Aime ce qui brille. Pose problème. Léger et allégé. - V. Pour prendre un bain près de Rome. Il est aussi difficile d'en courir deux à la fois. - VI. Article. Plume autrichienne. Conjonction. - VII. Un bouton pris pour un clou. - VIII. Bien bonne quand elle n'est pas ridicule. Déploiement en

### VERTICALEMENT

1. Spécialiste de la valeur, assez commun en cuisine. Dans le précédent. - 2. Satisfait. Capitale aux Samoa. - 3. Lancé pour jouer. Pour manger viandes et poissons. - 4. Commune dans les jachères.

Refaites mais pas toujours réussies. - 5. Bien arrivé. Favorisé par le sort. - 6. Pour faire le tour. Deux points. - 7. Bout d'ébène. Nom de code. - 8. Sans bavure. Alimenté à la source. - 9. Entendras comme autrefois. Donner rendez-vous au palais. - 10. Nettoyée comme une noix. Prise en allant au-devant. - 11. Sur les eaux. Préposition.

Philippe Dupuis

### SOLUTION DU N° 99304

**HORIZONTELEMENT**  
I. Anticipation. - II. Route. Ria. Ré. - III. Giberne. Cape. - IV. Us. Mea culpa. - V. Men. SPA. Epis. - VI. Etat. Pré-salé. - VII. Nivelait. Tli (lit). - VIII. Terré. Tassés. - IX. Ere. Siège. Um. - X. Stem. Etiré.

### VERTICALEMENT

1. Argumentier. - 2. Noisetier. - 3. Tub. Navrés. - 4. Item. Ter. - 5. Cérés. Lésé. - 6. Nappa. Im. - 7. Précarité. - 8. Ai. Etage. - 9. Tacles. Set. - 10. Appâts. - 11. Orpailleur. - 12. Née. Séisme.

## PHILATÉLIE

# Le phare du bout du monde



sur un timbre français, après celui de Cordouan (1984), si l'on néglige les apparitions secondaires de phares sur les timbres de la pointe du Raz (1946), du paquebot-poste La Guienne (1965), de l'accord RAMOGE (1996) ou le bateau-feu de Dunkerque (1998). Le timbre, au format horizontal 48 x 27 mm,

conçu par Claude Andréotto d'après des illustrations de Gilbert Maurel, est imprimé en héliogravure en feuilles de quarante. La vente anticipée se déroulera aux bureaux de poste temporaires ouverts le samedi 1<sup>er</sup> janvier 2000 au centre Georges-Pompidou, à Paris, et les 1<sup>er</sup> et 2<sup>er</sup> janvier au port des Minimes (centre des Congrès), à La Rochelle.

P. J.

★ Souvenirs philatéliques : Association du Phare du bout du monde, 49, chemin des Genêts, 17690 Angoulins-sur-Mer (tél./fax : 05-46-67-72-82).

### EN FILIGRANE

■ CADEAU. A gagner, cinquante lots de timbres de la République de Guinée sur les automobiles De Tomaso et de Somalie sur le rugby. Faire parvenir sur carte postale, avant le 31 décembre, vos nom et adresse pour participer à un tirage au sort au Monde des philatélistes, « Timbres cadeau », 16-18, quai de la Loire, 75019 Paris.

■ CHINE. Sous la signature de Jackie Veckman, l'association La philatélie chinoise vient d'éditionner un important catalogue intitulé République chinoise 1912-1949, qui répertorie plus de 2 300 références alors que les catalogues traditionnels ne dépassent pas les 1 000. On y trouve tous les timbres, toutes les surcharges émises pendant cette période : Révolution de 1911, fondation de la République, guerre contre le Japon, période de la monnaie nationale « guobi », réforme monétaire du yuan-or, dollar d'argent (168 pages, illustrations noir et blanc ; renseignements : Marcel Duhamel, 17, rue de l'Annonciation, 75016 Paris).

## CULTURE

LE MONDE / SAMEDI 25 DÉCEMBRE 1999

**DISPARITION** Mort à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, le compositeur Marcel Landowski occupa une place capitale dans la vie musicale française du jour où André Malraux

l'appela à occuper les fonctions de directeur de la musique et de la danse, au ministère de la culture. ● SA NOMINATION à ce poste, en 1966, provoqua une polémique avec son collègue

Pierre Boulez, qui prit le chemin de l'exil. ● S'ATTELANT avec courage, durant huit ans, à sa mission, Landowski devait créer un nombre important d'institutions musicales pro-

fessionnelles et sortir l'Opéra de Paris de l'ornière dans laquelle il se trouvait. ● SON ŒUVRE de compositeur est abondante et touche tous les genres. Diversemment appréciée, elle a

été servie par de grands interprètes et est marquée par un idéal de fraternité et une soumission volontaire au grand précepte beethovenien : « *Issue du cœur, qu'elle retourne au cœur.* »

## Marcel Landowski, un réformateur humaniste de la musique

Le compositeur et chef d'orchestre est mort à Paris, jeudi 23 décembre, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Il laisse derrière lui plus de deux cents œuvres musicales, parmi lesquelles ses opéras « Le Fou » et « Montségur », qui connurent un réel succès

**FILS DU SCULPTEUR** Paul Landowski, auteur du Christ rédempteur qui toise la baie de Rio de Janeiro, arrière-petit-fils du violoniste et compositeur Henri Vieuxtemps, Marcel Landowski naît, à Pont-l'Abbé, le 18 février 1915. Dès sa prime enfance, il baigne dans une ambiance artistique qui éveille son goût pour la musique : il voit passer Maurice Ravel et le compositeur et musicologue Roland-Manuel dans le salon de ses parents. De 1933 à 1937, il est élève au Conservatoire de Paris dans les classes de Noël Gallon (fugue), de Henri Büsser, l'élève de Charles Gounod (composition), de Philippe Gaubert (direction d'orchestre). Il parfait son apprentissage de chef auprès de Charles Munch, puis de Pierre Monteux, le créateur, entre autres, du *Sacre du printemps*, d'Igor Stravinsky, et de *Daphnis et Chloé*, de Maurice Ravel. Monteux créera *Les Sorcières et les Sept Loups*, une ballade pour chœur de femmes et orchestre de son jeune élève, le 24 octobre 1937, à la tête de l'Orchestre symphonique de Paris qu'il venait de créer avec le pianiste Alfred Cortot pour pallier les manquements des nombreuses associations symphoniques parisiennes. Problème récurrent auquel Marcel Landowski sera lui aussi un jour confronté.

Les premières œuvres de Marcel Landowski sont plus ou moins bien acceptées par le public, la critique et les officiels. Landowski prend fait et cause pour la jeune musique du Groupe des six – Georges Auric, Louis Durey, Arthur Honegger, Darius Milhaud, Francis Poulenc et Germaine Taillefer –, dont le seul point commun est qu'ils ont Jean Cocteau comme porte-drapeau et qu'ils prônent une musique proche des auditeurs, qu'elle soit placée sous le sceau d'un humanisme beethovenien par Honegger, moitié popu, moitié divine pour Poulenc, marquée par une impureté folklorique réjouissante, une polyphonie et une polyrythmie fascinantes pour ce qui concerne Milhaud. L'admiration du jeune Landowski pour ces compositeurs « branchés » lui attire quelques ennuis au Conservatoire ; les années de liberté du temps où Gabriel Fauré le dirigeait sont, en effet, bien lointaines.

Du statut de jeune révolutionnaire tenu à distance par l'académie, Marcel Landowski passera bientôt dans le clan des ringards rejetés, après la seconde guerre mondiale, par les sectateurs de la seconde école de Vienne (Alban Berg, Arnold Schoenberg et Anton Webern). Les trois Viennois avaient « inventé » et appliqué à la composition musicale un système – dodécaphonique, puis sériel – fondé sur les douze sons de la gamme chromatique, qui évacuait la notion de tonalité, de modulation, de mélodie, d'expressivité. S'emparant de cette nouvelle manière de faire de la musique, de jeunes compositeurs comme Pierre Boulez excommunièrent, avec l'excès de leurs vingt ans, le manichéisme des idéologues,

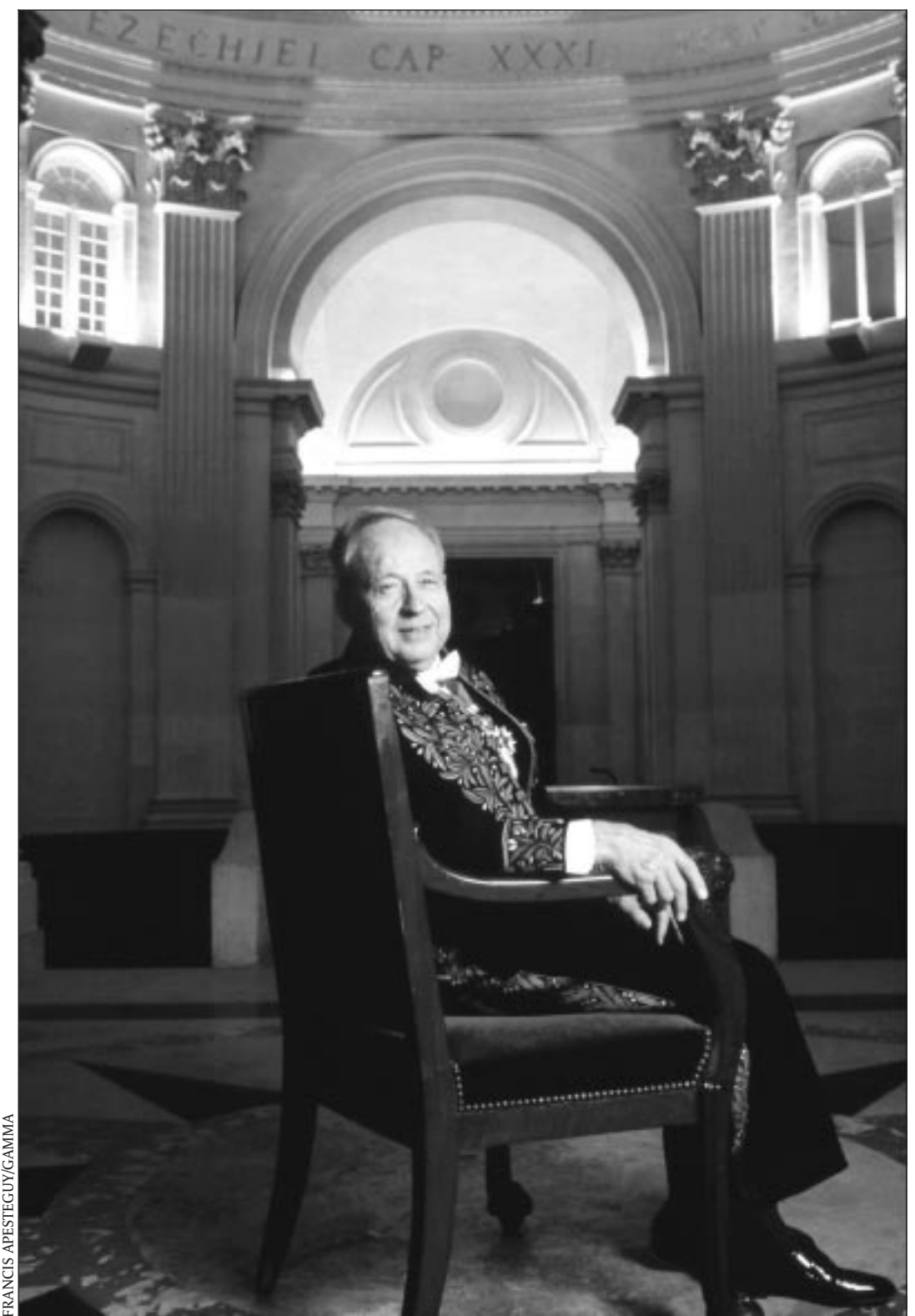
ceux qui ne suivaient pas cet exemple sévère.

Marcel Landowski traversa alors une période de doute, qui le plongea dans un profond désarroi. Il composait certes toujours, sa musique était jouée, ses nouvelles œuvres étaient créées, avaient du succès et étaient enregistrées par des interprètes de premier plan. Mais cette absence de reconnaissance de la part de quelques-uns de ses pairs et de milieux musicaux de plus en plus à l'écoute de la modernité, incarnée par le Domaine musical (un collectif de musiciens voués à la diffusion de la musique d'avant-garde) et par ses nombreux relais d'opinion dans la presse et dans les milieux influents, sinon officiels, de la musique, devait le miner psychologiquement.

### REMARQUABLE ORGANISATEUR

En 1960, Marcel Landowski prenait la direction du conservatoire de Boulogne-sur-Seine et, deux ans plus tard, celle de la musique à la Comédie-Française, où il remplace André Cadou. Remarquable organisateur, esprit ouvert, homme de dialogue, dénué du moindre snobisme, accessible, bienveillant envers les jeunes musiciens, Landowski a su se faire aimer et respecter d'eux. Sa carrière aurait pu se prolonger ainsi, partagée entre la composition et la direction de conservatoires, sans éclat, sérieuse. Mais, en 1964, Landowski entre au ministère des affaires culturelles. André Malraux le nomme inspecteur général et, deux années plus tard, directeur de la musique, de l'art lyrique et de la danse, poste qu'il crée sur mesure pour lui. Cette nomination provoque la hire de Pierre Boulez, qui adresse un méchant poulet dans les colonnes du *Nouvel Observateur*, sous le titre : « Pourquoi je dis non à Malraux ». Il y attaque Marcel Landowski et déclare : « *Je me refuse à collaborer avec tous ceux qui, de près ou de loin, en France ou à l'étranger, dépendent de l'organisation officielle de la musique.* » Dans un entrefilet, publié le 26 mai 1966 dans *Le Monde*, Jacques Lonchamp commentera sobrement et justement cette charge : « *On regrettera que M. Pierre Boulez, après être entré tardivement dans cette querelle, s'en retire aussi rapidement, alors que la musique en France aurait tellement besoin de son aide.* »

Boulez parti en exil en Allemagne, en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis, Marcel Landowski retroussa ses manches. Son grand dessein ? Doter chaque région de France d'un orchestre professionnel permanent, d'un opéra, d'un conservatoire de musique. Pour Paris, il souhaite un opéra où l'on ne présente plus des productions usées jusqu'à la corde et veut faire en sorte que l'enseignement artistique entre par la grande porte dans les écoles communales, les collèges et les lycées ! Bataillant sans relâche, Marcel Landowski réussit à faire grimper considérablement les subventions allouées à la musique et s'attela à ce qui reste-



Marcel Landowski, chancelier de l'Institut de France en 1994.

ra comme sa grande œuvre : l'Orchestre de Paris. Dès 1967, il créa cet orchestre sur les bases de la vénérable Société des concerts du conservatoire, fondée dans le premier quart du XIX<sup>e</sup> siècle. D'un orchestre non permanent, réunissant des musiciens payés au bénéfice, il fit une formation permanente qu'il confia à Charles Munch, qui venait de quitter la direction de l'Orchestre symphonique de Boston. Il s'attaqua ensuite, avec courage, à la réforme de l'Opéra de Paris. En 1971, il licencia les musiciens du Palais Garnier et de l'Opéra-Comique et prépara la refonte artistique et professionnelle de cette institution, qui accueillera bientôt à sa tête Rolf Liebermann (1973). La même an-

née, il assiste à la signature de l'acte de naissance de l'Opéra du Rhin, syndicat intercommunal, qui regroupe les villes et les opéras de Colmar, Strasbourg et Mulhouse. Dans la foulée, il y a la création des orchestres de Lille, Lyon, des Pays de la Loire, de l'Île-de-France, le renforcement de celui de Toulouse, d'écoles et de conservatoires de musique dans toute la France. Cette action, dont la portée aura été incontestable, avait certes quelques défauts congénitaux (manque de fermeté dans le recrutement des musiciens, de définition dans les projets, de stabilité dans les financements, d'égalité dans les statuts) dont la vie musicale française souffre encore, mais elle est arrivée

à point nommé. En 1974, en effet, l'éclatement de l'ORTF privait les régions françaises des orchestres décentralisés de la radio.

Marcel Landowski quitta la direction de la musique en novembre 1974. Ce départ était attendu depuis la nomination de Michel Guy au poste de secrétaire d'Etat à la culture par Valéry Giscard d'Estaing, successeur de Georges Pompidou à la présidence de la République. Il fut remplacé par Jean Maheu, qui n'a pas su, ou pas pu, continuer avec autant d'efficacité l'œuvre de son prédécesseur, mais à qui l'on doit la mise en place de l'Institut de recherche et de coordination acoustique-musique (Ircam) et de l'Ensemble interContempo-

rain, voulus par Pierre Boulez, qui rentra en France. Vingt-trois compositeurs – dont Georges Aperghis, Henri Dutilleux, Ivo Malec, Tristan Murail, Maurice Ohana, Pierre Schaeffer et Guy Reibel –, parfois d'esthétiques opposées à la sienne, rendirent alors un hommage vibrant à l'action de Landowski, qui avait su en faire autant pour l'action du Domaine musical, lors de sa dissolution par le compositeur et chef d'orchestre Gilbert Amy, en septembre 1973. Il déclara à ce sujet, dans les colonnes du *Monde* : « *Un mouvement comme le Domaine musical est absolument nécessaire* », alors même que son style se démarquait fondamentalement de celui des fondateurs de cet ensemble qui le raillait. Jusqu'à la fin, Marcel Landowski tentera de renouer le dialogue avec Pierre Boulez, qui refusera toujours la main tendue par son confrère. Loin d'être successeur de Landowski, Maurice Fleuret tentera une réconciliation. Peine perdue, les plaies étaient trop vives et furent sans cesse rouvertes par les amateurs de l'un et de l'autre.

### OUVERT À LA DISCUSSION

Libéré de ses charges officielles au ministère, Marcel Landowski se remit à composer, fut élu à l'Institut de France, dont il devint le patron en 1994. Il a été membre du bureau national du RPR, inspecteur général de l'instruction publique, conseiller culturel et directeur des affaires culturelles de la Ville de Paris. Sous son autorité, le Châtelet retrouva son lustre, l'Ensemble orchestral de Paris fut créé. Suite à une crise qui l'avait opposé à Stéphane Lissner, directeur général du Châtelet, Marcel Landowski perdit le contrôle de ce théâtre et reçut, en lot de consolation, une subvention lui permettant de créer Musique nouvelle en liberté, une structure qui finance les institutions, les ensembles qui diffusent la musique des compositeurs vivants, quelle que soit leur esthétique. Ses derniers actes auront été de nommer Jean-Pierre Brossman à la direction du Théâtre du Châtelet, sur lequel il avait repris barre, et le chef d'orchestre John Nelson à la tête de l'Ensemble orchestral de Paris. Ce dernier avait créé, quelques semaines plus tôt à l'Opéra de Lyon, en 1997, son *Galina*, dont l'héroïne est la soprano russe Galina Vichnevskaïa.

Marcel Landowski laissera le souvenir d'un homme parfois difficile quand on s'opposait à lui, mais avec lequel il était possible de discuter, voire de batailler, car il n'excommuniait pas, et de parler notamment des problèmes qui découlaient de la grande réforme de la vie musicale française qu'il avait voulue. Jusqu'au bout, il s'est battu pour que chaque enfant fréquentant l'école publique bénéficie d'un enseignement artistique digne de ce nom, et puisse avoir accès à la connaissance des chefs-d'œuvre de l'art pour mieux comprendre le monde.

Alain Lompech

### Repères

● **Disques.** Un coffret de neuf disques, publié par Erato, regroupe de nombreux enregistrements d'œuvres de Marcel Landowski, dont ses concertos, ses symphonies, son opéra *Le Fou*. Avec des interprètes de premier plan : Alain Lombard, Jacqueline Pottier, sa femme, Maurice André, Xaviez Deprez, Georges Prêtre, etc. Ce coffret a été publié pour le 80<sup>e</sup> anniversaire du compositeur.

● **Livres.** En 1990, Marcel Landowski publiait *La musique n'adoucit pas les mœurs*, un livre de souvenirs (Belfond). En 1957, il avait publié un essai sur le compositeur Arthur Honegger, dont il fut un proche (Seuil) et

*Les Instruments de l'orchestre*, en 1960 au PUF, dans la collection « Que sais-je ? ». En 1998, Marcel Landowski avait accepté de répondre aux questions d'Antoine Livio, pour un *Conversations avec...* dont la lecture est réjouissante et baliaie la carrière et la vie du compositeur (Denoël).

● **Concert.** En hommage au compositeur, Michel Plasson a décidé de donner *La Messe de l'aurore*, à la Halle aux grains, de Toulouse, à une date qui sera fixée ultérieurement.

● **Renseignements :** 05-61-63-13-13.

● **Télévision.** France 3 a décidé de consacrer une émission spéciale au compositeur, le samedi 15 janvier 2000, vers minuit.

## Une œuvre marquée par les thèmes du mysticisme et de l'amour

**PROFONDÉMENT INFLUENCÉ** par Arthur Honegger, Debussy, Ravel, viscéralement attaché à la musique tonale, Marcel Landowski laisse une œuvre abondante marquée par sa volonté de délivrer un message à ses auditeurs. Son credo, mille fois exprimé, tenait dans la phrase : « *Le mysticisme et l'amour sont les deux thèmes de la musique.* »

Landowski s'est tenu à l'écart de l'avant-garde née dans les années qui ont suivi la seconde guerre mondiale et n'aura pas subi son influence. Persuadé que la musique sérieuse était une impasse en ce qu'elle niait que la musique « naturelle » était d'essence tonale – une acception prise dans son sens large, qui incorpore la modalité –,

Landowski écrivait pour les instruments traditionnels, pour la voix, une musique accessible au mélomane car elle s'inscrivait dans une histoire de la musique occidentale sans rupture.

Compositeur d'opéras, Marcel Landowski connut de réels succès publics avec *Le Fou* (créé en 1956, à Nancy) et avec *Montségur* (créé en 1985, à Toulouse), deux œuvres marquées par un humanisme désespéré et une efficacité dramatique indéniable. Sa musique symphonique, ses concertos obsèdent aux lois du genre et se distinguent par un langage qui ne refuse en rien les incursions dans des tonalités éloignées et les dissonances : Landowski ne maniait quand même

pas une harmonie académique desséchée. Mais ses concertos souffrent d'un manque de prédestination qui les fait parfois trop ressembler à de grandes improvisations manquant de forme. De forme au sens théorique du terme, et aussi de forme sonore, à cause d'une écriture dépourvue de transparence dans le traitement des différents groupes instrumentaux. A de beaux moments, par exemple les premières mesures du *Concerto pour violon*, succèdent des passages qui stagnent faute d'être développés de façon ferme.

Non croyant, Marcel Landowski a pourtant écrit de la musique religieuse, dont une *Messe de l'aurore*, créée à Paris en 1977, et de nom-

breuses œuvres placées sous le signe du divin, d'un esprit supérieur, d'un idéal humaniste de progrès, proche de la maçonnerie. Son catalogue dépassant les deux cents œuvres (si l'on compte ses musiques de films), il est assez difficile de reconstituer le fil de sa création et de son évolution, mais il semble quand même que, dès le début, un style Landowski était tracé. Il s'en évadait parfois, notamment pour écrire un opéra pour enfants, *La Sorcière du placard aux balais*. Quand on lui disait que c'était sa plus grande réussite, il le prenait comme un compliment. L'homme était à la hauteur de son idéal.

A. Lo.

# Les chevaux de Bartabas s'apprêtent pour un nouveau sacre

Passage studieux du millénaire pour Bartabas et son Théâtre Zingaro qui préparent à Aubervilliers leur nouveau spectacle, « Triptyk », variation pour treize chevaux, sept cavaliers et sept danseurs sur des musiques de Stravinsky et de Pierre Boulez

Bartabas et la troupe du Théâtre Zingaro se sont lancés, depuis plusieurs semaines, dans la préparation de leur nouveau spectacle, *Triptyk*. Cette performance en trois parties, composée sur des musiques de

Stravinsky – *Le Sacre du printemps* et *La Symphonie de psaumes* – et de Pierre Boulez – *le Dialogue de l'ombre double* –, sera créée le 17 mars 2000 à Amsterdam, puis présentée au Théâtre Vidy-Lausanne

**FÊTER  
L'AN 2000**

(Suisse), au Festival d'Avignon, à Anvers, avant d'être reprise dans le beau théâtre de bois de Zingaro à Aubervilliers (à partir du 20 octobre). Pour la première fois, Bartabas a choisi de partir de partitions enre-

gistrées pour créer ce spectacle, par admiration d'abord pour Pierre Boulez, qui dirigera trois représentations exceptionnelles avec orchestre, coproduites par le Châtelet, en octobre à Villepinte.

« Vous préparez votre nouveau spectacle, qui sera créé en mars 2000 et s'appellera *Triptyk*. Est-ce par superstition que vous avez choisi un titre à sept lettres, comme pour toutes les créations de Zingaro ?

– Avant qu'on me le fasse remarquer, je ne m'étais jamais rendu compte que tous mes spectacles ou mes films avaient des titres à sept lettres : *Shamman*, *Mazeppa*, *Zingaro*, *Chimère*... Depuis, je le fais exprès. J'ai choisi *Triptyk* parce que je ne voulais pas donner un titre trop connoté à cette nouvelle création, qui comprend trois parties séparées formant un tout : *Le Sacre du printemps*, de Stravinsky ; le *Dialogue de l'ombre double*, de Pierre Boulez ; *La Symphonie de psaumes*, de Stravinsky. Le lien entre les trois, c'est Pierre Boulez, qui a dirigé les deux œuvres de Stravinsky et composé la troisième.

» Au départ, il y a *Le Sacre*. J'ai écouté toutes les interprétations. C'est Pierre Boulez qui a fait la plus intéressante, sans comparaison. Après, j'ai cherché un pendant au *Sacre* ; je voulais une autre œuvre de Stravinsky, j'ai choisi *La Symphonie de psaumes* parce que c'est une fête sacrée qui répond à la fête païenne du *Sacre*. Entre les deux, j'avais envie d'une musique qui mette en jeu la notion du cercle, parce qu'on retrouve le cercle dans tous mes spectacles. J'ai beaucoup parlé avec Boulez de la spatialisation du son et il m'a proposé son *Dialogue de l'ombre double*, un très beau solo de clarinette auquel répondent des ordinateurs.

– *Triptyk* présente une grande nouveauté, qui est presque un slogan : pour la première fois dans un de vos spectacles, ce n'est pas la musique qui s'adapte aux chevaux, mais les chevaux qui devront s'adapter à la musique.

– Oui. C'est un gros défi de travailler, en tout cas pour moi, à partir d'une œuvre déjà fixée. Tu as une boîte, tu ne peux pas en sortir, tu es obligé de la respecter : si un compositeur s'est embêté à composer de cette façon, c'est qu'il y a une raison. Ça, c'est vraiment à l'opposé de mes travaux précédents. D'habitude, je choisis un style de musique ; ensuite, je travaille des moments de spectacle en fonction des chevaux et des gens, puis je cherche la musique qui va avec : tout ça compose un puzzle qui finit par faire une œuvre.

– Et cela, comment allez-vous l'expliquer aux chevaux ?



ANTOINETTE POUPEL

– Jusqu'à présent, j'ai toujours choisi des musiques qui laissent une place à l'improvisation. S'il y avait un gros problème, on pouvait tirer un peu sur une note, rajouter un couplet. Là, ce ne sera plus possible. Ça oblige à une autre réflexion sur la rigueur dans le travail avec les chevaux et la difficulté technique. Il faut privilégier le sens plutôt que les choses audacieuses dont on n'est pas sûr qu'elles réussissent à cent pour cent.

» Avant, mes spectacles étaient

pleins de solos, de duos, de trios, de petits numéros. Je travaillais beaucoup sur les défauts et les qualités de chaque personne et de chaque cheval. Je choisisais exprès des chevaux très différents, un percheron d'une tonne ou un petit cheval. Dans *Triptyk*, il y aura six chevaux crème aux yeux bleus, sept chevaux bais cerise, sept cavaliers qui seront comme des danseurs et des Indiens venus du Kerala qui pratiquent le *kalaripayatt* (lire ci-dessous). Les chevaux vont rester sur la piste d'un

bout à l'autre de chaque œuvre. Ce sera vraiment un travail d'ensemble. La différence se fera sur des finesses d'interprétation.

– Les chevaux sont-ils très sensibles à la musique ?

– Oui, dans la mesure où ils la mémorisent très vite. Je n'irai pas jusqu'à dire qu'ils travaillent en musique tout seuls, mais ils ont tendance à mécaniser. Ça peut être un avantage ou un problème. En général, on joue nos spectacles longtemps, deux ans. Si un défaut s'installe, il est difficile de le corriger. Le cheval n'est pas con. Il sait que pendant le spectacle, on ne lui fait pas recommencer, qu'il n'y a pas de contrôle, comme en répétition. Pour mon cheval, Zingaro, c'était clair. Il avait analysé un truc très simple : pendant le spectacle, ça devait s'enchaîner et s'il s'arrêtait à la moitié, je ne lui faisais pas refaire. Comme il était assez cabot, il en profitait.

– Zingaro est mort alors que vous étiez en tournée à New York, cet automne. Est-ce un tournant dans votre histoire ?

– Zingaro était la mémoire vivante de notre théâtre. J'ai d'abord eu le cheval, puis j'ai

fondé la compagnie, qui a pris le nom du cheval. Je n'ai pas encore digéré vraiment sa mort. Zingaro n'était pas très âgé, il avait dix-sept ans. J'avais d'autres chevaux qui en avaient dix-huit ou vingt-deux, mais que j'avais achetés plus tard. Il y a un an, j'ai pris la

« Tout part de la sueur, du travail quotidien. Ce n'est pas autour d'une table que tu trouves des idées. »

décision de les mettre à la retraite. J'ai décidé de ne plus les monter, je les ai donnés à des amis, ils font de la balade. Je m'en étais servi dans plusieurs spectacles, j'avais montré plusieurs de leurs facettes. Je sentais que, techniquement, ils étaient moins bons, même si les spectateurs ne le voyaient pas. Ils commençaient à rechigner, ils en

avaient un peu marre. Ça a été une décision difficile de les arrêter.

» J'ai mis très longtemps à trouver d'autres chevaux, ce qui ne m'arrive jamais. D'habitude, je ne choisis pas les chevaux, ils me viennent un peu par hasard. Mais là, ça a dû prendre une importance trop grande, parce qu'ils devaient remplacer ceux qui étaient partis. Je ne trouvais pas ceux que je voulais, je n'étais jamais content. J'ai mis deux ans. C'est la vie. Ce n'est par hasard si ça m'arrive pour cette nouvelle création qui me demande un énorme travail chorégraphique. J'ai besoin d'être à l'extérieur.

– Comment travaillez-vous ?

– Comme tout le monde, mais les gens n'osent pas le dire. Qu'est-ce qu'on fait ? On essaye des choses, ça va ou ça ne va pas. Tout part de la technique dans le vrai sens du terme, c'est-à-dire de la sueur, du travail quotidien. Tu es obligé de te remettre en jeu dans le travail quotidien. Alors, forcément, ta personnalité explose. Parce que tu ne peux pas tricher pendant des jours et des jours. C'est ça qui amène le vrai thème des spectacles. Ce n'est pas autour d'une table que tu trouves des idées. En plus, avec les chevaux, c'est particulier. Tu ne peux pas leur demander plus de deux fois une heure de travail par jour, et c'est déjà beaucoup. Le cheval n'est pas capable de produire un effort de répétition parce qu'il ne sait pas pourquoi il le fait. Il ne sait pas qu'il est en train de préparer un spectacle. Il ne faut pas qu'il force, parce qu'il a une mémoire terrible de la douleur. Le sumo ou le danseur sont prêts à souffrir. Le cheval, tu ne pourras jamais lui expliquer ça. Tu es obligé de te substituer à lui pour qu'il apprenne. Comme je le dis toujours aux gens de ma compagnie : « Vous, vous avez choisi de venir travailler à Zingaro. Les chevaux, non. C'est nous qui avons choisi pour eux. »

Propos recueillis par  
Brigitte Salino

★ Un coffret regroupant les quatre films réalisés par Bartabas sur les quatre derniers spectacles du Théâtre Zingaro (*Cabaret équestre III*, *Opéra équestre*, *Chimère* et *Eclipse*) est en vente par correspondance au Théâtre Zingaro, 176, avenue Jean-Jaurès, 93300 Aubervilliers. 450 F (68,60 €) + 45 F (6,86 €) de frais de port.

## A la découverte du « kalaripayatt »

Ils sont sept Indiens, venus de l'Etat du Kerala, au sud de l'Inde. Sept hommes jeunes, entre vingt et trente ans, qui se sont installés fin octobre dans des caravanes jaunes, gaies, lumineuses et chaleureuses, chez Zingaro, au fort d'Aubervilliers. Ils vont vivre pendant deux ans au rythme de la compagnie de Bartabas qui leur a demandé de mettre en jeu leur art dans sa nouvelle création, *Triptyk*.

Formés dès l'enfance, ces sept hommes pratiquent le *kalaripayatt*, autrefois réservé à la caste des guerriers, et dont on dit qu'il est à l'origine des arts martiaux. « Ce qui m'intéresse, dit Bartabas, ce n'est pas tellement la technique mais comment le corps a vécu avec cette technique. Ces hommes pratiquent le *kalaripayatt* depuis l'âge de six ans. Leur corps a été façonné par les mouvements, il est empreint de la spiritualité de leur travail. »

## Haydée Alba entonne le tango des beaux quartiers

TANGO, MAGIE ET NOSTALGIE. Haydée Alba (chant), Gustavo Beytelmann (piano et direction d'orchestre), Eduardo Garcia (bandonéon), Pierre Mortarelli (contrebasse), Gustavo Gancedo (guitare), Philippe Crasse (orgue de Barbarie). Caroline Loeb (mise en scène). OPÉRA-BASTILLE, amphithéâtre, place de la Bastille, Paris 11<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Bastille. Les 27, 28, 29, 30 et 31, 20 heures. Tél. : 08-36-69-78-68. 100 F (15,24 €).

Il y a un siècle, rue de Lappe, au cœur du faubourg Saint-Antoine, naissait le musette, rencontre des accordéonistes italiens émigrés et des joueurs de comemuse auvergnats. Le genre, qui marqua profondément l'identité française comme le tango celle de l'Argentine, n'a pas, à ce jour, abordé aux rivages proches et savants de l'Opéra-Bastille. L'accordéon à la française a été laissé à la rue, à Edith Piaf, qui ne l'a jamais trahi, aux bals et aux lampions. Est-il pour autant plus méprisable que le bandonéon ? Le tango, genre voyou, musique née de la promiscuité, du métissage, a été pris dans les années 70 dans les filets du beau monde. Le fado portugais n'échappe pas non plus à cette pasteurisation. Mísia, chanteuse douée éditée sur un label classique

(Warner Classic), en est l'exemple le plus récent. Amalia Rodrigues, fille du peuple qui chanta la poésie classique portugaise, ne tomba jamais dans ce travers.

En Argentine, Astor Piazzolla voulut faire du tango, avec talent, un genre savant. Comédienne, chanteuse, Suzana Rinaldi, entendit il y a deux ans à Paris dans le cadre magique du Petit Journal Montparnasse, club de jazz, a su insuffler l'esprit des faubourgs dans *Balada para un loco* ou *Preludio para el año 3001*, compositions d'Astor Piazzolla sur des textes d'Horacio Ferrer : hargne, impertinence, rouerie, raillerie. Haydée Alba, qui chante ces deux chansons parmi un répertoire très choisi d'une vingtaine de classiques du tango, n'y réussit pas.

Son tango est chic, sans choc. Un tango réveillon. Sous l'épave noire et blanche de l'Opéra-Bastille, elle s'est obligée à traiter son sujet (l'amour blessé, l'exil, la mort, le chaos social) d'une voix linéaire, arrondissant constamment les angles afin de faire entrer cou-teaux, putes et crachats dans la bonne société. « C'est très intellectuel, le tango », dit un spectateur à la fin de son récital... Le quintette mené par le pianiste Gustavo Beytelmann ajoute une attitude compassée qui convient à cette entreprise d'annexion sociopolitique : pas un sourire, pas un trait

d'humour, du sérieux, du savant, du compliqué. Pourtant, tout au long de l'histoire de ces musiques populaires – tango, fado, chanson française –, ce sont les bourgeois et les aristocrates qui sont allés s'encanailler, pas l'inverse.

Née à Buenos-Aires, établie à Paris dans les années 80 où elle fut découverte aux Trottoirs de Buenos-Aires, puis auteur d'un album, *Tango argentin* (Ocora/Radio-France), Haydée Alba n'a pas résisté à l'attrait de la « grande » culture. Celle qui jouait la mère dans *Mortadela* et Marguerite dans *Le Faust argentin*, deux spectacles d'Alfredo Arias, s'oblige ici à un rôle de composition.

### LA LIBERTÉ EN CAGE

Cette chanteuse, qui compte parmi les meilleures, n'a pas pour habitude de se dépouiller ainsi de son *feeling* – l'art de traduire en rythme et en voix des sentiments profonds. Etouffée par ses musiciens, elle met en cage la liberté frondeuse du tango dont *Cambalache* (d'Enrique Santos Dicépolo) donne la mesure, mais qui, ici, ennuie. Avec la même prétention (tango-intello), Gustavo Beytelmann a mis en musique *Les Séparés*, de la poétesse française Marceline Desbordes-Valmore. On recommandera fortement la version composée en 1998 par le chanteur populaire Julien Clerc,

autrement plus touchante et mélodique.

Dans un précédent album, *L'Epoque tango* (chez Playasound), Haydée Alba avait eu l'excellente idée de chanter accompagnée du seul orgue de barbarie, un instrument utilisé primitivement par les chanteurs de tango. C'est quand elle est seule en scène avec Philippe Crasse, facteur d'orgue de barbarie et de limonaires, que la chanteuse parvient à vivifier l'art et la manière de faire entrer dans le cœur de l'auditeur la malice du *Portenito* (d'Angel Gregorio Villoldo), « le *terror del malevaje* », la terreur des bas-fonds.

D'autres extraits de cette brève histoire du tango poussent de fait au pur appétit littéraire. Un joli livret distribué à l'entrée de l'amphithéâtre de l'Opéra permet de lire les paroles et leur traduction, de partager la verve d'Alfredo Le Pera, d'Horacio Ferrer ou d'Enrique Santos Dicépolo.

Devraient aussi y figurer les quatre textes de Jorge Luis Borges qu'Haydée Alba interprète (musique de Piazzolla). Mais les ayants droit du grand écrivain ne l'ont pas autorisé, confinant la connaissance de l'œuvre intégrale, tangos compris, aux seuls familiers de La Pléiade, et la refusant aux amateurs de chansons.

Véronique Mortaigne



CATHERINE LAMBERT

Haydée Alba chante à l'Opéra-Bastille jusqu'au 31 décembre.







VENDREDI 24 DÉCEMBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

22.00 Réfugiés politiques, la vie malgré tout. Forum Planète
23.00 L'Enfance en musique. Forum Planète

MAGAZINES

18.20 Nulle part ailleurs. Invités : Alain Chabat et les Bricol Girls ; Les Négresses vertes ; Claude Lelouch ; Stéphane Peyron. Canal +
19.00 Tracks. Spécial tribal. Arte
19.30 Rive droite, rive gauche. Best of. Paris Première
21.00 T'as pas une idée ? Invité : Jacques Perrin. Canal Jimmy
21.40 Ushuaïa nature. L'archipel de Noé, Indonésie. Odysée
22.20 Le Plus Grand Bêtisier du monde. Edition 2000. France 3
23.55 Génération Albatour. France 3

DOCUMENTAIRES

20.00 Le Monde merveilleux des jouets. Odysée
20.15 Le Sourire de Mona Lisa. Arte
20.45 L'île de Pâques. Histoire
21.00 Soirée les maîtres du rire. Le Luron et les Hommes politiques. Monsieur de Funès. Docteur Francis et mister Blanche. Fernandel de père en fils. Paris Première
21.05 Paris je t'aime. TV 5
22.00 Djelibà. Planète

TELEVISION

FRANCE 2

20.55 Le Plus Grand Cabaret du monde
Pour rivaliser avec TF1, qui programme « Les Petites Canailles » avec Ophélie Winter comme invitée, le vaisseau amiral de l'audiovisuel public aligne une pléiade de stars du show-business - de Pierre Perret à Nilda Fernandez - et de la télé ou du cinéma - de Karl Zéro à Claude Lelouch. Le tout sous la baguette de Patrick Sébastien. Vous avez dit service public ?

22.05 Souffle de lames. Muzzik
22.10 Hey, Hey, We're the Monkees. Canal Jimmy
22.25 Un pigeon pour Barcelone. Planète
22.35 Le 22<sup>e</sup> Concours de jazz de la Défense. Muzzik
23.15 Collection royale. [3/6]. Planète
23.15 Visages du Burundi. [3/6]. Odysée
23.45 Vertical. [2/6]. Planète
0.15 Mère Thérèse, l'amour en action. Odysée

DANSE

20.50 Le Lac des cygnes. Ballet. Chorégraphie de Rudolf Noureev. Musique de Tchaïkovski. Par les Ballets de l'Opéra d'Etat de Vienne, et l'Orchestre symphonique de Vienne, dir. John Lanchbery. Mezzo

MUSIQUE

20.15 Jonathan Miller's Opera Work. The Recitative. Muzzik
21.00 Arturo Sandoval. Lors du Festival international de Montréal, en 1991. Muzzik
22.45 Oratorio de Noël, trois cantates de Bach. Par le Concentus Musicus de Vienne et le Tölzer Knabenchor, dir. Nikolaus Harnoncourt. Mezzo
23.05 Living Legend of the Blues. Lors du Festival de Montréal, en 1980. Muzzik
23.15 Ray Charles Live. Canal Jimmy

0.15 Concert de Noël. Bach par Herreweghe. Par le Collegium Vocale, dir. Philippe Herreweghe. Mezzo
VARIÉTÉS
20.55 Le Plus Grand Cabaret du monde. France 2

TÉLÉFILMS

20.45 Douce nuit, chanson éternelle. Franz Xaver Bogner. Arte
20.45 Le Fléau. M. Garris [1/4]. Série Club
20.50 L'Impossible Monsieur Papa. Denys Granier-Deferre. France 3
20.55 Robin des Bois. John Irvin. M 6
22.55 L'Espoir de Noël. Jerry London. M 6
23.00 Noël à la maison. Téva

COURTS MÉTRAGES

23.50 Laurel et Hardy. Les Bricoleurs. James Parrott. Arte

SÉRIES

20.05 Mister Bean. Joyeux Noël, Mister Bean. TSR
20.35 Les Simpson. Noël d'enfer. O. Canal +
20.45 First Wave. Le livre des ombres. 13<sup>ème</sup> RUE
22.15 Le Dammé. Poem (v.o.). Série Club
23.00 La Quatrième Dimension. Coup de trompette. Le jardin secret. Série Club
0.35 Serpico. La trompette du temps. 13<sup>ème</sup> RUE

FILMS

20.33 Bons baisers de Russie. Terence Young (Grande-Bretagne, 1963, 117 min). TSR
21.00 Le Cygne et la Princesse 2, le château des secrets. Richard Rich (Etats-Unis, 1997, 75 min) O. Cinéstar 1
21.25 L'Ours. Jean-Jacques Annaud (France, 1988, 95 min). RTBF 1
22.30 Tout le monde dit I Love You. Woody Allen (Etats-Unis, 1996, v.o., 100 min) O. Ciné Cinémas 1
22.45 Laurel et Hardy au Far West. James W. Horne (EU, 1937, N., v.o., 85 min). Arte
22.45 Lacaënaire. Francis Girard (France, 1990, 120 min). Ciné Cinémas 2
22.50 Les Oiseaux. Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1963, v.o., 115 min). Ciné Cinémas 3
23.50 Les Bricoleurs. James Parrott (EU, 1930, N., v.o., 20 min). Arte



0.05 Le Magicien d'Oz. Victor Fleming. Avec Judy Garland, Ray Bolger (Etats-Unis, 1939, 105 min). Cinétoile
0.45 Les Amants du Capricorne. Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1949, 115 min). Ciné Cinémas 2
1.15 Les Temps modernes. Charlie Chaplin (Etats-Unis, 1935, N., 80 min). TSR
1.50 Escalade à Hollywood. George Sidney (Etats-Unis, 1945, v.o., 130 min). Cinétoile
2.20 Le Voyage du capitaine Fracasse. Ettore Scola (France - Italie, 1990, 125 min). Cinéstar 2

SAMEDI 25 DÉCEMBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

12.10 et 17.10 Le Monde des idées. Thème : Bilan du siècle. Invités : André Burguière ; Marc Ferro. LCI
21.00 Nostalgies cubaines. Invités : Cyrillus ; Emmanuelle Honorin ; Merzouk Lamara ; Omar Sosa ; Maya Roy. Forum Planète
22.00 Trotsky, l'autre voie de la révolution. Invités : Pierre Broue ; Jean Ellenstein ; Alain Krivine ; Jean-Jacques Marie. Forum Planète
23.00 Saumons sauvages, les survivants. Forum Planète

MAGAZINES

14.00 Pendant la pub. Invité : Antoine. TMC
15.20 Tarzan, la spéciale. Disney Channel
16.55 Ushuaïa nature. L'archipel de Noé, Indonésie. Odysée
18.00 Paris modes. Les sapsins de Noël. Paris Première
19.00 Histoire parallèle. Semaine du 25 décembre 1949 - 1949 : une année calme avant la tempête. Invité : René Rémond. Arte
19.00 Recto Verso. Monseigneur Gaillot. Paris Première
20.25 Le Club. Jean-Pierre Darroussin. Ciné Classics
21.05 Thalassa. Du saumon transgénique ! TV 5
22.50 Intérieur nuit. Spécial kitsch : « Kitsch ou double ». RTBF 1
23.00 Sans aucun doute. Spécial arnaques et caméras cachées. TF 1
23.40 Quatre Saisons... à Bordeaux. Invités : Angela Gheorghiu ; Roberto Alagna ; Augustin Dumay ; Michel Dauberto ; Janina Fialkowska ; Nathalie Stutzmann ; Etienne Péclard. France 3

DOCUMENTAIRES

18.05 Boire en Russie, à la vie à la mort ! Planète
18.15 Paris je t'aime. TV 5
18.30 Les Présidents américains et la Télévision. [1/2]. Planète
18.50 Frank Sinatra, crooner de légende. [1 et 2/5]. Ciné Classics
19.15 Hutans. [3/6]. Sécheresse dans la forêt tropicale. Odysée
19.45 L'Aventure du saumon. Planète
20.00 Quinzaine de folie. Citizen Cam. Paris Première
20.30 Un siècle pour le meilleur et pour le pire. [8/13]. Planète

TELEVISION

FRANCE-CULTURE

17.25 La Comtesse de Ségur
La lecture par Pierre Dumayet de divers romans de la célèbre comtesse puis les remarques que formule une petite fille, Marie Leïla, à propos des héros de ces contes cruels, ouvrent une soirée qui se poursuit à 22.25 par une fiction documentaire (Les Petites Filles modernes), tandis que du 20 au 28 décembre, est diffusé, de 11.00 à 11.20, une feuilleton adapté des Deux Nigauds.

FILMS

20.33 Bons baisers de Russie. Terence Young (Grande-Bretagne, 1963, 117 min). TSR
21.00 Le Cygne et la Princesse 2, le château des secrets. Richard Rich (Etats-Unis, 1997, 75 min) O. Cinéstar 1
21.25 L'Ours. Jean-Jacques Annaud (France, 1988, 95 min). RTBF 1
22.30 Tout le monde dit I Love You. Woody Allen (Etats-Unis, 1996, v.o., 100 min) O. Ciné Cinémas 1
22.45 Laurel et Hardy au Far West. James W. Horne (EU, 1937, N., v.o., 85 min). Arte
22.45 Lacaënaire. Francis Girard (France, 1990, 120 min). Ciné Cinémas 2
22.50 Les Oiseaux. Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1963, v.o., 115 min). Ciné Cinémas 3
23.50 Les Bricoleurs. James Parrott (EU, 1930, N., v.o., 20 min). Arte



0.05 Le Magicien d'Oz. Victor Fleming. Avec Judy Garland, Ray Bolger (Etats-Unis, 1939, 105 min). Cinétoile
0.45 Les Amants du Capricorne. Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1949, 115 min). Ciné Cinémas 2
1.15 Les Temps modernes. Charlie Chaplin (Etats-Unis, 1935, N., 80 min). TSR
1.50 Escalade à Hollywood. George Sidney (Etats-Unis, 1945, v.o., 130 min). Cinétoile
2.20 Le Voyage du capitaine Fracasse. Ettore Scola (France - Italie, 1990, 125 min). Cinéstar 2

SAMEDI 25 DÉCEMBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

12.10 et 17.10 Le Monde des idées. Thème : Bilan du siècle. Invités : André Burguière ; Marc Ferro. LCI
21.00 Nostalgies cubaines. Invités : Cyrillus ; Emmanuelle Honorin ; Merzouk Lamara ; Omar Sosa ; Maya Roy. Forum Planète
22.00 Trotsky, l'autre voie de la révolution. Invités : Pierre Broue ; Jean Ellenstein ; Alain Krivine ; Jean-Jacques Marie. Forum Planète
23.00 Saumons sauvages, les survivants. Forum Planète

MAGAZINES

14.00 Pendant la pub. Invité : Antoine. TMC
15.20 Tarzan, la spéciale. Disney Channel
16.55 Ushuaïa nature. L'archipel de Noé, Indonésie. Odysée
18.00 Paris modes. Les sapsins de Noël. Paris Première
19.00 Histoire parallèle. Semaine du 25 décembre 1949 - 1949 : une année calme avant la tempête. Invité : René Rémond. Arte
19.00 Recto Verso. Monseigneur Gaillot. Paris Première
20.25 Le Club. Jean-Pierre Darroussin. Ciné Classics
21.05 Thalassa. Du saumon transgénique ! TV 5
22.50 Intérieur nuit. Spécial kitsch : « Kitsch ou double ». RTBF 1
23.00 Sans aucun doute. Spécial arnaques et caméras cachées. TF 1
23.40 Quatre Saisons... à Bordeaux. Invités : Angela Gheorghiu ; Roberto Alagna ; Augustin Dumay ; Michel Dauberto ; Janina Fialkowska ; Nathalie Stutzmann ; Etienne Péclard. France 3

DOCUMENTAIRES

18.05 Boire en Russie, à la vie à la mort ! Planète
18.15 Paris je t'aime. TV 5
18.30 Les Présidents américains et la Télévision. [1/2]. Planète
18.50 Frank Sinatra, crooner de légende. [1 et 2/5]. Ciné Classics
19.15 Hutans. [3/6]. Sécheresse dans la forêt tropicale. Odysée
19.45 L'Aventure du saumon. Planète
20.00 Quinzaine de folie. Citizen Cam. Paris Première
20.30 Un siècle pour le meilleur et pour le pire. [8/13]. Planète

TELEVISION

FRANCE-CULTURE

17.25 La Comtesse de Ségur
La lecture par Pierre Dumayet de divers romans de la célèbre comtesse puis les remarques que formule une petite fille, Marie Leïla, à propos des héros de ces contes cruels, ouvrent une soirée qui se poursuit à 22.25 par une fiction documentaire (Les Petites Filles modernes), tandis que du 20 au 28 décembre, est diffusé, de 11.00 à 11.20, une feuilleton adapté des Deux Nigauds.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

16.15 Le Petit Dinosaur, voyage au pays des brumes. Film. Roy Allen Smith.
17.35 Chérie, j'ai rétréci les gosses. Film. Joe Johnston.
19.05 Le Bigdil.
19.55 L'Air d'en rire.
20.00 Journal, Du côté de chez vous.
20.40 Boom, Météo, Trafic infos.
20.50 Les P'tites Canailles.
22.50 Le Bêtisier du sport.
23.50 L'Année Sainte du Jubilé 2000. 0.00 Messe de minuit. A Rome.

FRANCE 2

15.25 Don Camillo. Film. Terence Hill.
17.35 et 22.55 Un livre, des livres.
17.40 Alice au pays des merveilles. Téléfilm. Nick Willing.
19.50 1000 enfants vers l'an 2000.
20.00 Journal, Noël vers l'an 2000.
20.40 Météo, Point route.
20.55 Le Plus Grand Cabaret du monde.
23.00 Le Mystère de Noël. 0.00 Messe de minuit. A Paris. 1.25 Les Palmes de monsieur Schutz. Pièce de Jean-Noël Fenwick.

FRANCE 3

17.25 Chroniques du dernier continent.
18.20 Question pour un champion.
18.48 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Fa si la.
20.35 Tout le sport.
20.50 L'Impossible Monsieur Papa. Téléfilm. Denys Granier-Deferre.
22.20 Le Plus Grand Bêtisier du monde. Edition 2000.
23.35 Météo, Soir 3.
23.55 Génération Albatour.

CANAL +

16.20 Flubber. Film. Les Mayfield.
17.50 et 0.55 South Park o.
En clair jusqu'à 21.00
18.15 Flash infos.
18.20 Nulle part ailleurs.
20.35 Les Simpson. o.
21.00 La Souris. Film. Gore Verbinski.
22.35 Primary Colors. Film. Mike Nichols.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.20 Le Plus Beau Cadeau de Noël. Téléfilm. Michaël Scott.
15.00 Les Vacances en folie. Téléfilm. Fred Gerber.
16.40 Sur les pistes de la liberté. Téléfilm. Timothy Bond.
18.20 Coup de force. Téléfilm. Sandor Stern.
19.56 Etre heureux comme...
19.58 Bloc mode.
20.00 Journal, Au nom du sport.
20.40 Euro 2000 Vincennes, Météo.
20.50 Drôle de zapping.
23.00 Sans aucun doute. 0.40 Treize à table. Pièce de M.-G. Sauvageon.

FRANCE 2

13.25 Les Grandes Enigmes de la science.
14.25 D'zanga-Sangha, une clairière en forêt vierge.
14.55 Tiercé.
15.15 David Copperfield. Téléfilm. Peter Medak [1 et 2/2].
18.25 Sabrina et les fantômes du passé. Téléfilm. Tibor Takacs.
19.50 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.55 et 20.50 Tirage du Loto.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Les Forges du désert.
22.50 Hymne aux voix de l'amour. 0.55 Journal de la nuit, Météo.

FRANCE 3

15.10 L'île au trésor. Téléfilm. Fraser Clark Heston.
17.25 Chroniques du dernier continent.
18.20 Questions pour un champion.
18.48 Un livre, un jour. France, terre d'immigration.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Mister Fowler, brigadier chef.
20.35 Tout le sport.
20.50 La Secrétaire du Père Noël. Téléfilm. Dagmar Damek.
22.25 Météo, Soir 3.
22.50 L'Histoire de Mister Bean.
23.40 Quatre Saisons... à Bordeaux. 1.35 Tex Avery.

CANAL +

14.05 Football américain.
15.00 Alice, à travers le miroir. Téléfilm. John Henderson O.
16.25 Les Bronzés de l'espace.
17.30 Le Bugs de l'an 2000.
18.00 Anastasia. Film. Don Bluth et Gary Goldman. O.
En clair jusqu'à 20.35
19.40 Ça cartoon. La hotte d'or.
20.35 Soirée spéciale : Dans la nature avec Stéphane Peyron [5/5].
23.00 Bienvenue à Gattaca. Film. Andrew Niccol O.
0.45 Lolita. Film. Adrian Lyne O.
2.55 Jack, le tueur de géants. Film. Nathan Juran (v.o.). O.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA
O Tous publics
O Accord parental souhaitable
O Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
O Public adulte
Interdit aux moins de 16 ans
Interdit aux moins de 18 ans
Les cotes des films
■ On peut voir
■ A ne pas manquer
■ Chef-d'œuvre ou classique
■ Les symboles spéciaux de Canal +
DD Dernière diffusion
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

TELEVISION

FRANCE-CULTURE

17.25 La Comtesse de Ségur
La lecture par Pierre Dumayet de divers romans de la célèbre comtesse puis les remarques que formule une petite fille, Marie Leïla, à propos des héros de ces contes cruels, ouvrent une soirée qui se poursuit à 22.25 par une fiction documentaire (Les Petites Filles modernes), tandis que du 20 au 28 décembre, est diffusé, de 11.00 à 11.20, une feuilleton adapté des Deux Nigauds.

TELEVISION

FRANCE-CULTURE

17.25 La Comtesse de Ségur
La lecture par Pierre Dumayet de divers romans de la célèbre comtesse puis les remarques que formule une petite fille, Marie Leïla, à propos des héros de ces contes cruels, ouvrent une soirée qui se poursuit à 22.25 par une fiction documentaire (Les Petites Filles modernes), tandis que du 20 au 28 décembre, est diffusé, de 11.00 à 11.20, une feuilleton adapté des Deux Nigauds.

TELEVISION

FRANCE-CULTURE

17.25 La Comtesse de Ségur
La lecture par Pierre Dumayet de divers romans de la célèbre comtesse puis les remarques que formule une petite fille, Marie Leïla, à propos des héros de ces contes cruels, ouvrent une soirée qui se poursuit à 22.25 par une fiction documentaire (Les Petites Filles modernes), tandis que du 20 au 28 décembre, est diffusé, de 11.00 à 11.20, une feuilleton adapté des Deux Nigauds.

TELEVISION

FRANCE-CULTURE

17.25 La Comtesse de Ségur
La lecture par Pierre Dumayet de divers romans de la célèbre comtesse puis les remarques que formule une petite fille, Marie Leïla, à propos des héros de ces contes cruels, ouvrent une soirée qui se poursuit à 22.25 par une fiction documentaire (Les Petites Filles modernes), tandis que du 20 au 28 décembre, est diffusé, de 11.00 à 11.20, une feuilleton adapté des Deux Nigauds.

TELEVISION

FRANCE-CULTURE

17.25 La Comtesse de Ségur
La lecture par Pierre Dumayet de divers romans de la célèbre comtesse puis les remarques que formule une petite fille, Marie Leïla, à propos des héros de ces contes cruels, ouvrent une soirée qui se poursuit à 22.25 par une fiction documentaire (Les Petites Filles modernes), tandis que du 20 au 28 décembre, est diffusé, de 11.00 à 11.20, une feuilleton adapté des Deux Nigauds.

TELEVISION

FRANCE-CULTURE

17.25 La Comtesse de Ségur
La lecture par Pierre Dumayet de divers romans de la célèbre comtesse puis les remarques que formule une petite fille, Marie Leïla, à propos des héros de ces contes cruels, ouvrent une soirée qui se poursuit à 22.25 par une fiction documentaire (Les Petites Filles modernes), tandis que du 20 au 28 décembre, est diffusé, de 11.00 à 11.20, une feuilleton adapté des Deux Nigauds.

## www.Père Noël.bourse.fr

par Pierre Georges

**PETIT PAPA NOËL**, quand tu descendras du cyber-ciel ! Eh bien, nous y sommes. Il surfe, l'ancêtre, comme une vieille bête. Il tisse sa toile, sur la toile précisément, fouette cocher, sur son web-traîneau tiré par son web-renne. Il « site » partout chez lui. Il descend par le câble plutôt que par la cheminée, et il reçoit commande par e-mail. Finie, ou en voie de disparition, la lettre adressée au père Noël, ciel. La Poste elle-même a ouvert la clé des sites enchanteurs et des petits souliers informatiques.

Les cadeaux sont en ligne. Les sapins en ordre de bataille. Il existe sur Internet, lisait-on dans *Le Figaro*, deux bonnes centaines de sites francophones voués à l'inoxidable barbu. Des pères Noël à la pelle, en somme, pour internautes en culotte courte. Comme quoi la modernité crée du rêve au moins autant qu'elle éradique le folklore.

A ce qu'on lit partout, ce Noël des grands enfants aisés sera prodigieusement moderne. Un ordinateur au pair pour les garder à la maison. Un téléphone portable pour les suivre à la trace dans la grande ville dangereuse. En deux temps, trois cadeaux, la paix des familles sera ainsi assurée. Un fil à la tête, un fil à la tête, n'est-il pas beau, le progrès !

Il faut croire au père Noël de toute la force des contes inter-nautiques. Ou boursiers. Imaginez le prodigieux Noël de l'investisseur, gavé sous son sapin. En parfaite hypnose devant la guirlande scintillante du CAC 40. 45 % de hausse en un an ! Tous les jours Noël et en charentaises encore, sans trop forcer. Il suffit de se bais-

ser, les valeurs ont le bon goût de faire tout le travail. Un vrai rêve de veuve écossaise ou de retraité de Dallas. [www.PèreNoël.bourse.fr](http://www.PèreNoël.bourse.fr) ! Admirable ! Le miracle des petits profits qui finissent par en faire des gros, des énormes, une rivière de profits comme il en est de diamants.

Est-ce bien normal, est-ce bien moral ? Ah non, pas de cela, foin de morale, halte-là pisse-vinaigre ! Le grand pavois flotte sur cette prodigieuse et alchimique marmite qui transforme le vil titre en or pur. Si ce serait un effet de votre bonté, cyber Père Noël, déposez dans mes petits souliers un portefeuille boursier ! Allez, bonne année, et bonne santé des indices !

C'est Noël, pour tout le monde. Même pour le pape qui n'avait rien demandé à personne. Or voici que, dans son joli mocassin blanc, le Saint-Père vient de découvrir un prodigieux cadeau. La super Papamobile, dernier cri, cuir, luxe et sainteté, blindée et décapotable, offerte par Fiat. Et voilà que la limousine du pape fait scandale depuis qu'une revue automobile italienne, *Quattro ruote*, a révélé que ce prototype avait coûté environ 10 millions de francs. La firme Fiat dément, sans démentir, expliquant qu'il s'agit là justement d'un prototype permettant toutes sortes de recherches technologiques pour le futur. Et le porte-parole du Vatican, Joaquin Navarro, a confirmé, sans confirmer, en déplorant ces informations parcellaires du magazine : « Une insulte pour les pauvres, à la veille de Noël ». On ne saurait mieux dire.

## Les partenaires sociaux décident de reconduire pour six mois la convention de l'assurance-chômage

Seule la CGT a refusé de ratifier cet accord

**DE L'ART** de la lexicologie et de la sémantique dans les négociations sociales... Réunis au siège du Mouvement des entreprises de France (Medef), jeudi 23 décembre, le patronat - Medef, CGPME et UPA - et quatre syndicats - la CFDT, la CFE - CGC, la CFTC et FO - ont reconduit, jusqu'au 30 juin 2000, l'actuelle convention de l'Unedic, conclue en 1996 et expirant le 31 décembre prochain, qui détermine les conditions d'indemnisation des chômeurs.

Venue pour « proroger » la convention Unedic, ainsi que l'avait proposé le Medef dans sa lettre de convocation début décembre, la CGT a refusé de signer les textes qui lui étaient soumis, contestant l'interprétation trop stricte donnée, à ses yeux, à ce terme et jugeant « trop vague » l'engagement pris par le patronat de réunir les partenaires sociaux « à la mi-février » afin de discuter de la réforme de fond de l'assurance-chômage. Cette réforme souhaitée par tous les syndicats doit permettre d'améliorer l'indemnisation des chômeurs, notamment des jeunes, des précaires et des temps partiels.

Le calendrier de la négociation d'une nouvelle convention de l'assurance-chômage et l'allocation de remplacement pour l'emploi (ARPE) - un système de prétraite contre embauche - ont été les deux grands points d'achoppement de cette réunion. D'entrée, le numéro deux du Medef, Denis Kessler, a placé la barre très haut. Il ne souhaitait pas inclure dans le champ de la prorogation les conventions de coopération, un dispositif âprement défendu par la

CFDT. Quant à l'ARPE, le dispositif aurait été laissé ouvert pour les seuls salariés de 58 ans ayant cotisé 160 trimestres au 31 décembre 1999, mais ayant omis de se manifester à cette date.

Par ailleurs, M. Kessler se refusait à prendre un engagement précis sur un calendrier de rencontres concernant la nouvelle convention. Après une interruption de séance, le patronat revenait avec de nouvelles propositions. Il réitérait les conventions de coopération. Il consentait un assouplissement sur l'ARPE permettant aux salariés de 58 ans (la génération 1941) atteignant 160 trimestres de cotisations durant les six premiers mois 2000 d'entrer dans le dispositif. Il était prêt à évoquer un calendrier pour la renégociation de l'assurance-chômage.

Ces « concessions » ont lézardé le front syndical. Le contrat passé avec le Medef d'une « prorogation en l'état » était-il respecté ? L'esprit - davantage que la lettre - d'une reconduction de la convention n'aurait-il pas voulu que la génération 1942 ayant atteint 160 tri-

mestres de cotisations au cours du premier semestre 2000 soit aussi éligible à l'ARPE ? Les engagements pris par le Medef quant à une réunion « mi-février » sur une renégociation de l'assurance-chômage n'étaient-ils pas conditionnels, puisque comme l'a précisé M. Kessler, « les organisations patronales seront présentes » à cette réunion « dans le cadre des mandats qui leur seront donnés par leurs organisations respectives » ? En clair, le calendrier de renégociation de l'assurance-chômage ainsi que son contenu sont entièrement suspendus au vote de l'assemblée générale du Medef qui doit, le 18 janvier, décider de son maintien ou non dans les organismes paritaires.

La CFDT, la CFE-CGC, la CFTC et FO donnaient finalement leur accord sur ces ultimes propositions. Faute de signature, l'Etat aurait dû se substituer aux partenaires sociaux en prorogeant la convention Unedic par un décret, ce que ne souhaitait aucune de ces centrales. « Nous avons évité une vide juridique. Nous avons préservé l'avenir » s'est félicité Michel Co-

quillon pour la CFTC. « Les partenaires sociaux ont su prendre leur responsabilité. L'accord qui est intervenu était loin d'être acquis » a estimé Michel Jalmain pour la CFDT, convaincu que les futures négociations permettront « d'améliorer les dispositifs et surtout d'élargir l'ARPE ». Pour Claude Jenet de FO, l'issue de la réunion est positive, même si « rien ne s'oppose à ce que la génération 1942 puisse rentrer dans l'ARPE » et si « les salariés doivent se mobiliser ». La CGT, qui a claqué la porte des discussions, a pour sa part déploré que le Medef persiste dans « sa démarche du donnant-preneant », en se refusant à engager « des négociations immédiates » sur le renouvellement de l'assurance-chômage.

Côté patronal, on rappelait que le conseil exécutif du Medef s'était prononcé contre le renouvellement de l'ARPE et qu'il n'était pas acquis que l'ouverture du dispositif à la génération 1942 fasse partie des mandats confiés à l'organisation patronale, à la mi-février.

Caroline Monnot

## La guérilla colombienne ne craint pas le bogue

**FIN PRÊT.** Tandis qu'aucun responsable informatique n'ose affirmer que son installation passera sans problème l'épreuve du bogue de l'an 2000, Juan, trente-trois ans, « directeur système » chez les guérilleros des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) depuis douze ans, affiche une totale sérénité. « Nous travaillons depuis longtemps sur des mesures préventives », confie-t-il dans une interview à l'agence Associated Press. Juan a installé les toutes dernières versions de logiciels sur un matériel informatique dernier cri. Il s'enorgueillit de disposer déjà d'une version du système d'exploitation Windows 2000 que Microsoft ne doit commercialiser qu'en février prochain.

### COMMUNICATIONS « SÉCURISÉES »

Selon Alfredo Rangel, ancien conseiller national pour la sécurité et spécialiste des affaires militaires, Juan ne cède pas à la forfanterie. Alfredo Rangel explique : « Les rebelles disposent des toutes dernières technologies et leur équipement est souvent meilleur que celui des forces armées ». De fait, les opérations des FARC font appel à des communications par satellite sécurisées. Le recours à l'informatique, aux transmissions sans fil et à Internet est devenu banal chez les guérilleros colombiens qui exploitent ainsi de précieuses bases de données.

« Lorsqu'ils établissent un barrage routier, ils consultent leur ordinateur pour y chercher la fiche correspondant au numéro de la carte d'identité des oc-

cupants de la voiture », explique le général Rosso José Serrano, directeur de la police nationale colombienne. Aucune difficulté, alors, pour identifier un policier ou un soldat et décider de le kidnapper. « Ils disposent aussi de la liste de tous nos chauffeurs avec l'adresse de leur domicile », ajoute le général Serrano. Comment l'ont-ils obtenue ? On l'ignore... » Récemment, les rebelles auraient mis la main sur le fichier contenant la liste de tous les propriétaires immobiliers de Bogota avec la mention de la valeur de leurs biens.

Juan, le « directeur système », donne quelques détails sur l'équipement informatique des FARC. La plupart des ordinateurs utilisés sont des modèles portables glissés dans des sacs à dos pour s'adapter à la guérilla très mobile pratiquée dans l'arrière-pays colombien. Pendant les opérations, le commandement peut envoyer des informations par radio pour mettre à jour le site du mouvement sur Internet, même depuis le maquis, si nécessaire. Côté archi-vage, les informaticiens font appel aux dernières techniques de stockage optique pour enregistrer les informations sensibles et les entreposer en lieu sûr.

Les FARC combattent le gouvernement central depuis 1964. Elles comptent de 12 000 à 15 000 membres ; elles ont fait du trafic de drogue et de l'enlèvement contre rançon une industrie prospère.

M. AI.

## La France modernise son arsenal nucléaire

**LE MINISTÈRE** de la défense a annoncé, jeudi 23 décembre, qu'il venait de lancer des études pour la mise au point du missile nucléaire ASMP-A (air-sol moyenne portée amélioré) destiné à armer des avions à vocation stratégique, tels que le Rafale en service prochainement dans l'armée de l'air et à bord du porte-avions *Charles-de-Gaulle*. De même, le deuxième sous-marin nucléaire lance-missiles stratégiques, *Le Téméraire*, de nouvelle génération (SNLE-NG) a été admis, le même jour, au service actif dans la marine, à la base de l'Île-Longue, en rade de Brest.

Développé à partir du programme Vesta, confié à Aérospatiale-Matra, qui vise à concevoir un statoréacteur liquide à combustion prolongée pour atteindre des vitesses hautement supersoniques, le missile ASMP-A devrait être opérationnel en 2007-2008. Sa portée sera de 100 km pour une trajectoire à basse altitude et de 500 km pour une trajectoire à haute altitude après un tir à basse altitude. Il sera armé d'une nouvelle tête nucléaire (la TNA), en cours de mise au point, par simulation, au Commissariat à l'énergie atomique pour remplacer l'actuelle charge TN-81 du missile air-sol nucléaire dont sont, aujourd'hui, dotés l'avion Mirage 2000-N dans l'armée de l'air et le Super-Etendard à bord du *Foch*.

Au ministère de la défense, on explique que « ce missile constituera l'élément central de la composante aéroportée » de l'arsenal nucléaire. Une soixantaine de Rafale, entre 2008 et 2012, devraient être consacrés à des missions de dissuasion, que ces

avions soient à terre ou embarqués.

A Brest, d'autre part, le SNLE-NG *Le Téméraire* a été admis au service actif et, avec six mois de retard sur le programme édicté en 1998, il a rejoint, à la base de l'Île-Longue, les autres sous-marins de la force océanique stratégique (FOST). Déplaçant 14 000 tonnes en plongée, ce bâtiment est le deuxième d'une série de quatre SNLE-NG, sur le modèle du *Triomphant*, qui, lui-même, a été mis en service en mars 1997.

### DISCRÉTION ACOUSTIQUE

Il emporte seize missiles mer-sol M 45, chacun étant armé de six têtes nucléaires de 100 à 150 kilotonnes (cinq à huit fois l'énergie de la bombe d'Hiroshima) et pouvant parcourir 5 000 km une fois lancé. *Le Téméraire* remplace, avec des perfor-

mances accrues, *Le Tonnant*, qui sera désarmé. La série des SNLE-NG, qui prend la relève, concerne des bâtiments capables d'immersions plus profondes et spécialement étudiés pour offrir une discrétion acoustique telle qu'ils se confondent avec le bruit de fond de l'océan. A l'horizon 2008, à bord de ces sous-marins, le missile M 45 sera lui-même remplacé par le missile M 51, doté d'une nouvelle tête nucléaire (la TNO) et pouvant parcourir une distance de l'ordre de 6 000 km. Le coût de l'ensemble du programme de modernisation de la FOST est estimé à 87 milliards de francs (13,3 milliards d'euros), pour les bâtiments, et à 29 milliards de francs (4,4 milliards d'euros) pour les missiles.

Jacques Isnard

## Un avion cargo chargé de produits inflammables s'est écrasé près de Londres

**UN AVION CARGO** de la Korean Air s'est écrasé jeudi 23 décembre près de l'aéroport de Stansted, au nord de Londres, peu après avoir décollé. Les quatre membres d'équipage ont été tués. L'appareil contenait des produits chimiques inflammables, a indiqué jeudi la compagnie : « L'avion cargo transportait 61 tonnes de marchandises, dont 199 kg de produits spéciaux. Ces produits comprenaient 94 kg de peinture, 16 kg de benzène, et 89 kg d'autres produits chimiques ».

**À NOS LECTEURS :** la publication des pages « Régions » et « Communication » s'interrompt et reprendra dans *Le Monde* du lundi 3 janvier 2000, daté mardi 4.

Tirage du *Monde* daté vendredi 24 décembre 1999 : 505 874 exemplaires. 1 - 3

# Le Monde

vous présente  
son bouquet final  
pour aller  
vers l'an

**3** numéros  
exceptionnels

(Le Monde daté 30 décembre)  
**LE GUIDE DU REVEILLON**  
un supplément ADEN pour Le Monde

(Le Monde daté 31 décembre)  
**BEAUBOURG, ACTE 2**  
un supplément culture de 16 pages

(Le Monde daté 1er janvier 2000)  
**BONJOUR 2000, ADIEU 1999**  
un numéro renversant !

A réserver chez  
votre marchand  
de journaux